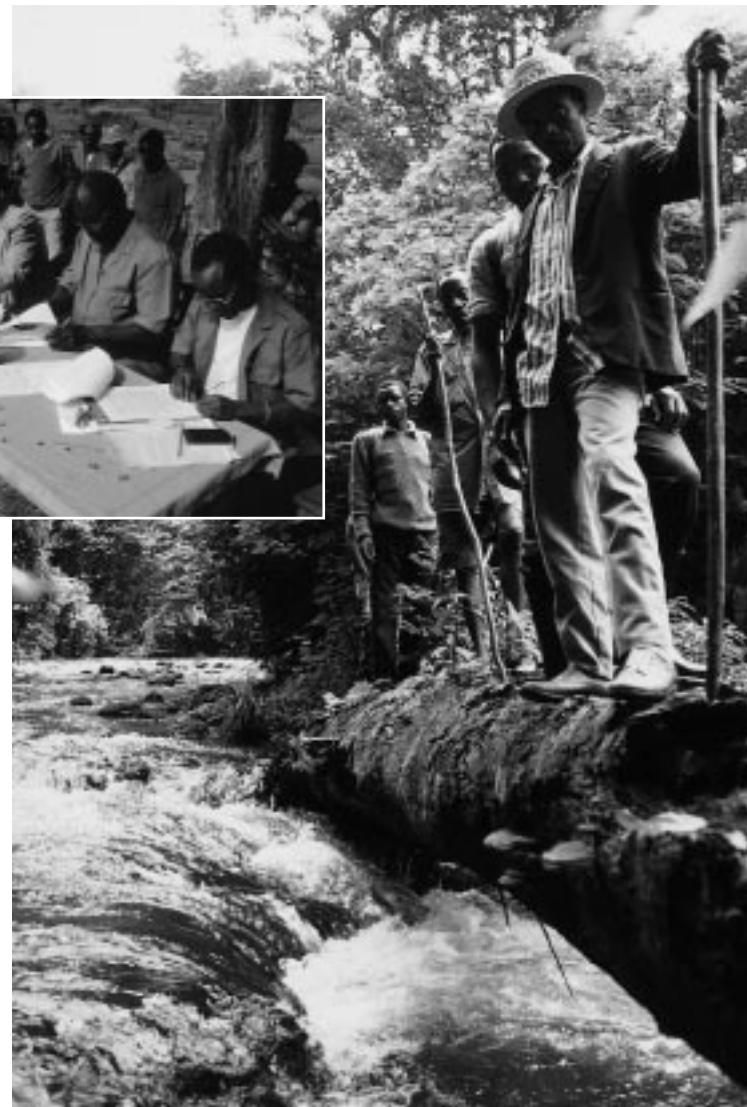


*Cette série de documents de travail
a pour but d'apporter
des informations
et d'engendrer un
débat sur des sujets-
clés liés à l'utilisation
durable et équitable
des ressources
végétales. Vous êtes
invités
à envoyer vos
commentaires
sur ce document ainsi
que vos suggestions*

L'utilisation des ressources végétales par les communautés, un moyen de conservation

**Mise en place d'une co-gestion dans les parcs nationaux de Bwindi
Impénétrable et Mgahinga Gorille, Ouganda**

R.G. Wild et J. Mutebi



People
and
plants

à
l'Initiative Peuples et Plantes,
Division des Sciences Ecologiques
UNESCO, 7 Place de Fontenoy,

Les appellations employées dans cette publication et les illustrations qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les opinions exprimées dans ce document sont celles des auteurs et pas nécessairement celles de l'UNESCO ou des organisations employant ces derniers.



Cette publication est basée sur un rapport préparé à l'intention de CARE-DTC. Le projet Développement par la Conservation (DTC) de CARE fut lancé en 1988 sous les auspices de l'USAID, du WWF et de CARE. Ce projet a encouragé la conservation de l'environnement dans la région sud-ouest de l'Ouganda, en se focalisant sur les deux parcs nationaux, le parc national de Bwindi Impénétrable et le parc national de Gorille Mgahinga, et sur les communautés avoisinantes. DTC a apporté son concours à "Uganda Wildlife Authority" en introduisant un programme innovatif sur l'utilisation multiple des produits forestiers non-ligneux par les communautés. Le programme Peuples et Plantes à l'initiative du WWF, de l'UNESCO et du Jardin Royal Botanique de Kew a soutenu le projet CARE-DTC, par l'intermédiaire de parrainages et par la collecte d'informations et des recherches, par l'éducation en ethnobotanique et la publication d'expériences et en assurant l'exécution de ce projet à usages multiples.

Adresses des auteurs:

Robert G. Wild
Commission for Natural Resources
P.O. Box 3526
Zanzibar
Republique-Unie de Tanzanie

Jackson Mutebi
CARE-DTC
P.O. Box 7280
Kampala
Ouganda

Photos: R.G. Wild

Publié en 1996 par
l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
7, place de Fontenoy, 75352 Paris Cedex 07 SP, FRANCE
Imprimé par l'UNESCO Presse sur papier recyclé sans chlore

Edité par Alison Semple et Robert Höft
Traduit par Meriem Bouamrane
Maquette: Ivette Fabbri
Mise en page: Martina Höft

© UNESCO / R.G. Wild et J. Mutebi 1996

Citation recommandée: Wild, R.G. et Mutebi, J. 1996. L'utilisation des ressources végétales par les communautés, un moyen de conservation. Mise en place d'une co-gestion dans les parcs nationaux de Bwindi Impénétrable et Mgahinga Gorille, Ouganda. Document de travail Peuples et Plantes n° 5. UNESCO, Paris.

Cette publication est également disponible en anglais.

L'utilisation des ressources végétales par les communautés, un moyen de conservation

MISE EN PLACE D'UNE CO-GESTION DANS LES PARCS NATIONAUX DE BWINDI IMPÉNÉTRABLE ET MGAHINGA GORILLE, OUGANDA

Résumé

En Ouganda, la conservation de la biodiversité s'est trouvée renforcée par une stabilisation politique du pays. Entre 1991 et 1993, six nouveaux parcs nationaux forestiers ont été établis, s'ajoutant aux quatre parcs de savane déjà existants. Face aux défis que représentent des responsabilités croissantes, dues au contexte politique et social changeant, les parcs nationaux de l'Ouganda explorent activement les modalités de la participation locale et du partage des bénéfices avec les communautés, pour une gestion efficace des parcs.

Depuis 1988, le projet de Développement par la Conservation (Development Through Conservation, DTC) mis en place par CARE International, avec la collaboration d'institutions gouvernementales, des communautés locales ainsi que d'ONG et de donateurs a tenté de réconcilier les besoins des populations locales avec l'objectif de conservation forestière dans les forêts de Bwindi Impénétrable et de Mgahinga Gorille. Classées parcs nationaux en 1991, elles étaient auparavant placées sous statut de réserves forestières et sanctuaires pour animaux. Ces deux parcs sont des blocs forestiers montagnards, résidus d'une forêt qui s'étendait autrefois sur la majeure partie du sud-ouest de l'Ouganda, ainsi qu'au Rwanda et au Zaïre. Les populations denses qui vivent à proximité des parcs (200 à 400 habitants au km²) ont un besoin crucial de ces ressources forestières. Il n'existe quasiment plus de forêt au delà des frontières du parc.

L'Institution des Parcs Nationaux Ougandais (UNP) a décidé d'autoriser l'utilisation des ressources situées à l'intérieur du parc, comme un moyen de partager les bénéfices avec les populations locales. L'application de cette décision a nécessité un processus de collaboration avec les communautés afin de planifier et de concrétiser une co-gestion des ressources forestières entre UNP et les paroisses situées à proximité des forêts. Permettre l'utilisation des ressources à l'intérieur des limites du parc est en partie reconnaître que les coûts de la conservation ne doivent pas être entièrement supportés par les communautés locales. A Bwindi et à Mgahinga, le processus de co-gestion a révélé les coûts considérables supportés par les communautés dans l'établissement des parcs nationaux. Ce problème

devait être soulevé pour que la conservation de la forêt soit efficace.

En 1992, le personnel du parc et du projet DTC ainsi que trois résidents des paroisses avoisinantes se sont engagés dans un processus pilote de planification et d'évaluation de l'utilisation des ressources. Ce processus a abouti à des accords écrits et signés dans un objectif de co-gestion des ressources forestières. Dans le parc national de Mgahinga Gorille, ce processus a débuté en 1993.

Les éléments clefs de cette co-gestion comportent: (1) des organisations communautaires qui ont la confiance des locaux, tels les *abataka* (groupe de citoyens), les groupes des *engozi* (brancardiers) et les Conseils de Résistance locaux (RC) et (2) le savoir des utilisateurs locaux des ressources tels les herboristes, les vanniers et les apiculteurs.

Des outils ont été conçus et adaptés en tenant compte de la méthode participative d'évaluation des systèmes ruraux et du schéma d'analyse logique (Participatory Rural Appraisal et Logical Framework Analysis). Un système d'évaluation rapide de la vulnérabilité des espèces utiles fut testé, combinant à la fois des données sociales et biologiques tirées de la littérature scientifique, des utilisateurs locaux et de principes écologiques. Ce système a permis d'identifier les espèces où la limite entre une utilisation soutenable et une surexploitation pouvait être rapidement franchie. Grâce à des ateliers villageois et des inventaires forestiers, chaque communauté a fondé une Société Forestière, dont les membres élus, élaborent des objectifs de gestion. Les communautés ont accordé à des personnes désignées le droit d'exploiter des ressources spécifiques sur des aires forestières soigneusement sélectionnées, dénommées comme des zones à usages multiples. Pour chaque ressource, une liste des exploitants autorisés, des quantités prélevées ainsi que le calendrier des prélèvements a été établie sous forme d'accords. Ce Protocole d'Accord prévoit la mise en oeuvre, l'exécution, le suivi et les modifications éventuelles d'une co-gestion.

Sur la base de ce Protocole, l'exploitation des ressources de Bwindi Impénétrable a débuté à la fin de 1994. Les utilisateurs désignés prélèvent

de petites quantités de ressources, et passent un temps limité dans la forêt. Des mécanismes ont été mis en place afin de minimiser les interactions avec les gorilles des montagnes. Un suivi pour chaque activité a été introduit. Les relations entre les communautés locales et le personnel du parc se sont améliorées et ont dépassé le stade des conflits et des hostilités. Le processus de co-gestion est en cours d'installation à Mgahinga.

Bien qu'il soit trop tôt pour évaluer l'impact sur le long terme de l'utilisation des ressources dans les parcs nationaux de Bwindi Impénétrable et de Mgahinga Gorille, le long processus de partage de l'information et de négociation des accords devrait permettre d'améliorer les chances de réussite. Les relations qui unissent les utilisateurs désignés des ressources à la communauté dans sa globalité, ainsi que le rôle majeur de cette dernière dans la co-gestion, constituent des facteurs essentiels pour la réussite de l'entreprise. Afin d'étendre cette approche de la conservation de la forêt au delà de la phase pilote, il est nécessaire que l'Autorité pour la Faune Ougandaise (UWA) continue de former du personnel capable d'évaluer les ressources et les interactions avec les communautés. Même si l'appui des communautés réduit la nécessité d'un dispositif juridique lourd, UNP doit avoir les moyens de faire appliquer les règlements du parc et les accords conclus.

Négocier l'usage des ressources à l'intérieur de ces aires protégées a permis de rétablir une certaine équité face aux populations locales et d'établir de meilleures relations entre les gestionnaires des parcs et les communautés avoisinantes. Ceci devrait également réduire les risques de destruction des forêts par les communautés pendant les périodes d'instabilité politique.

Une co-gestion des ressources est vraisemblablement une stratégie plus viable sur le long terme qu'une interdiction de prélèvement stricte. Si la nécessité des zones tampon pour préserver la biodiversité est aujourd'hui reconnue, le terme de "zones tampon" sous-entend la préservation de l'aire protégée face aux communautés locales. Il serait peut être préférable d'employer le terme de "zone de soutien", explicitant de manière plus positive les relations entre les aires protégées et les populations locales. Une définition est proposée.

La mise en place d'une co-gestion dans les parcs de Bwindi Impénétrable et de Mgahinga Gorille contribue à illustrer un débat d'actualité sur ce que devrait être une conservation effective et appropriée. Cette expérience suggère que la co-gestion possède un grand potentiel pour impliquer les populations locales de manière efficace dans la gestion des aires protégées en Ouganda et ailleurs en Afrique, et peut être aussi utile pour résoudre les conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles en dehors des aires protégées.

Table des matières

1	Résumé
2	Table des matières
3	Introduction
5	Historique de l'utilisation des ressources et de la conservation dans les parcs nationaux de Bwindi Impénétrable et Mgahinga Gorille
5	Le contexte national ougandais: politique de conservation et politiques communautaires
7	Localisation, anciennes formes de gestion et d'utilisation des ressources forestières dans les parcs nationaux Bwindi Impénétrable et Mgahinga Gorille
9	Est-ce que les gorilles sont plus importants que les populations locales?
15	Mise en place d'une co-gestion dans le parc national Bwindi Impénétrable
15	Premières étapes
17	Méthodes pour établir l'usage des ressources
21	Les ateliers communaux: Mpungu, Nteko et Rutugunda
29	Protocoles d'Accord
32	Exploitation
32	Substitution
33	Surveillance continue
36	Les potentialités d'une co-gestion de ressources en Ouganda
36	Les composantes d'une co-gestion
39	Quelle est l'utilité d'une co-gestion?
40	Les trois dimensions de la soutenabilité
41	Les approches vers une équité locale
43	Conclusion
44	Remerciements
45	Références
48	Liste des acronymes

Le débat international sur les stratégies de conservation s'est souvent réduit à une opposition entre une approche naturaliste de la conservation et une approche intégrant les populations (Peres, 1994). Le triplement des aires protégées (en surface et en nombre) a constitué l'une des réponses pour remédier aux pertes drastiques des habitats et des espèces. Les communautés résidant à proximité des parcs ont souffert des mesures protectionnistes (West & Brechin, 1991; Colchester, 1994). Les communautés locales ont été hostiles aux efforts de conservation dans la mesure où ils réduisaient leurs accès aux ressources, à l'emploi et aux revenus. Dans de nombreux cas l'éviction de ces populations de leurs propres terres ou des aires de protection a entraîné des bouleversements sociaux importants. Petit à petit, les organisations de conservation se sont rendues compte de ces problèmes et sont devenues plus sensibles à ces aspects sociaux (Kamstra, 1994). Il est maintenant admis que les communautés locales ne devraient pas payer pour la conservation, qu'elle soit nationale ou globale.

Une tendance mondiale de ce siècle est le contrôle croissant de l'Etat sur la terre. En Ouganda, la première législation pour la forêt et la faune fut mise en place dans les années 1890. Un processus de contrôle environnemental par l'Etat a ainsi débuté et s'est poursuivi pendant les 50 années qui suivirent, et a abouti à l'établissement d'un système de réserves forestières et de la faune (Kayanja & Douglas-Hamilton, 1984). Ce système a privé les communautés indigènes de leurs droits (Kamugisha, 1993) et aurait pu entraîner une perte de la biodiversité (Alcorn, 1993). En réaction à ces discussions, de nombreux biologistes ont appelé à une alliance entre les communautés indigènes, les organisations de conservation et les gouvernements pour tenter de stopper la destruction des aires naturelles en général, et des forêts en particulier.

La conservation et le développement intégré (Integrated Conservation and Development, ICD) fut proposé en tant que modèle. Les "zones tampon" ou les projets de ICD testent le modèle pour répondre aux questions suivantes: (1) Est-ce que le poids de la conservation supporté par les communautés peut être réduit? (2) Comment mieux travailler avec les communautés? (3) De quelle manière peut-on gérer la terre afin de concilier la conservation et le développement?

Différentes propositions ont été suggérées pour diminuer le fardeau de la conservation pour les communautés: partage des revenus issus du tourisme, des activités relatives au tourisme, l'agroforesterie, les techniques d'agriculture améliorées, le développement rural, la sensibilisation

à la conservation et l'utilisation des ressources étatiques. L'utilisation des ressources étatiques est le principal sujet de ce document.

L'initiative africaine la plus célèbre d'utilisation de la terre est le projet CAMPFIRE au Zimbabwe. Ce projet a permis aux communautés d'utiliser, ou de bénéficier de l'usage de mammifères sauvages appartenant à l'Etat, sur des terres communales (Child, 1994). Des exemples plus anciens d'utilisation des ressources dans des aires protégées sont fournis par des espèces de marécages dans la réserve animalière de Umfolozi (Umfolozi Game Reserve) et du Greater St. Lucia Wetland Park en Afrique du Sud, projets qui ont débuté dans les années 1970 (Cunningham, comm. pers.). L'identification de l'utilisation des ressources comme stratégie de conservation des forêts a conduit à un regain d'intérêt pour les produits forestiers non ligneux (FAO, 1991; Parcellekin & Famolare, 1992; Godoy & Bawa, 1993). Leur rôle dans le développement des communautés est également reconnu (Falconer & Koppel, 1990). En reconnaissant le grand intérêt de l'utilisation soutenable des espèces sauvages comme outil pour la conservation, l'UICN a développé des principes sur la soutenabilité écologique de l'utilisation des espèces sauvages (UICN, 1993) qui sont maintenant testés (UICN, 1994).

Une reconnaissance croissante de la nécessité d'impliquer les communautés encourage les approches participatives communautaires et la mise en valeur du savoir indigène (FAO, 1989; Chambers, 1992). Bien que la participation locale à la conservation fasse partie de la plupart des plans de conservation, les méthodes actuelles pour atteindre ce résultat ne sont pas encore bien développées (Kamstra, 1994). Le savoir local a été sous-évalué dans le passé, particulièrement par les gouvernements et les scientifiques. Les aires protégées dans les régions à forte densité de population semblent être des îlots dans un océan composé de fermiers; en terme de savoir local, l'image opposée est celle de jeunes gestionnaires diplômés, avec une formation inadéquate, pas d'expérience et peu de soutien. Des îlots d'ignoraance dans un océan de savoir, celui des utilisateurs locaux qui ont une connaissance détaillée et approfondie de leur région et des espèces.

L'évolution de l'approche conservation et développement intégré (ICD) ne s'est pas faite sans problème. Des questions se sont posées sur l'utilisation des ressources, la notion de soutenabilité et des zones tampon ainsi que sur la définition de 'communauté'. Une exploitation contrôlée à l'intérieur des aires protégées est l'une des manières les plus évidentes de réduire les

coûts des mesures de conservation pour les communautés locales, étant donné que la perte d'accès à ces ressources est le coût principal supporté par les communautés. Les conservacionnistes néanmoins, ont des sentiments partagés sur l'utilisation des ressources, du fait que pendant des années ils se sont battus contre leur utilisation incontrôlée. Cette mesure peut être perçue comme une épée à double tranchant, et l'une des premières questions posées est "est-ce soutenable?". La soutenabilité est un concept très débattu (Noss, 1991; Costanza, 1993; Erlich & Daily, 1993; Helfman, 1993; Holling, 1993; Lee, 1993; Ludwig *et al.*, 1993; Meyer & Rubenstein, 1993; Willers, 1994). Les conclusions de ce débat ne sont pas définitives mais un certain nombre de points de vue ont émergé:

- la soutenabilité devrait être définie pour chaque contexte;
- la soutenabilité devrait être vue comme un idéal à atteindre, comme la liberté et l'équité;
- il existe peu d'alternative en dehors d'une utilisation soutenable;
- une recherche interdisciplinaire est nécessaire, liant les aspects scientifiques, politiques, sociaux et économiques;
- les conflits, souvent liés aux droits de propriété, influencent négativement la gestion, et donc la propriété et les droits de propriété doivent être réexaminés;
- les opérations proposées doivent démontrer leur soutenabilité, la responsabilité étant placée sur les utilisateurs des ressources;
- l'incertitude doit être incorporée dans les prises de décision et dans la recherche;
- il est nécessaire d'impliquer toutes les parties intéressées dans la planification;
- les taux d'extraction doivent être bien au

dessous du rendement soutenable maximal;

- la manière dont les organismes vivent dans leur environnement doit être mieux comprise.

Le concept de zones tampon a été développé comme une tentative de réconcilier la conservation et le développement (Batisse, 1984, 1986, 1990, 1993; McNeely & Millar, 1984, McKinnon *et al.*, 1986). Beaucoup de projets ICD et de Réserves de biosphère (UNESCO, 1995, 1996a, 1996 b) ont proposé ou établi des zones tampon mais un certain nombre de problèmes reliés au concept ont été soulevés:

- la définition est peu compréhensible et il existe peu d'exemples opérationnels;
- manque de consensus sur les objectifs, la localisation, les formes et les utilisations permises;
- les bénéfices sociaux des zones tampon sont soit non définis soit insuffisants;
- l'accent est mis sur la conservation et les bénéfices des communautés viennent au second plan;
- il existe des incertitudes et des inconnues sur l'utilisation soutenable des ressources;
- et souvent il n'existe pas d'autorité légale pour établir ou gérer ces zones tampon.

Le concept a été repris à l'occasion d'un atelier sur la gestion des zones tampon en Afrique, ayant eu lieu en Ouganda en 1992 (Brown & Wyckoff-Baird, 1992). Cet atelier est l'une des rares réunions internationales qui regroupait des représentants des communautés vivant à proximité des parcs, ajoutant de la profondeur aux discussions. La définition de zones tampon qui en a résulté, bien qu'un peu vague, a permis de déterminer un meilleur équilibre entre les aspects sociaux et écologiques par rapport aux définitions précédentes. Elle reconnaît aussi que les

Encadré 1. Définitions des zones tampon...

"Aires adjacentes aux aires protégées, sur lesquelles l'utilisation de la terre est partiellement restreinte afin de donner un niveau supplémentaire de protection à l'aire protégée stricte en même temps qu'elle fournit des bénéfices aux communautés rurales avoisinantes" (MacKinnon *et al.*, 1986)

"Aires en dehors de l'aire protégée qui sont désignées pour protéger les parcs" (Wind & Prins, 1989)

"Aires périphériques à un parc national ou une réserve équivalente, où les restrictions portent sur l'utilisation des ressources et où des mesures de développement spécifiques sont entreprises afin d'améliorer la valeur de conservation des zones" (Sayer, 1991)

"Une zone tampon est une surface à l'intérieur de (ou adjacente à) une aire protégée où les relations harmonieuses entre l'environnement naturel et les peuples sont promues" (Brown & Wyckoff-Baird, 1992)

"... bandes de terre relativement étroites à la lisière des parcs, dans lesquelles l'utilisation "soutenable" des ressources naturelles est permise" (Wells *et al.*, 1992)

...et zones de soutien

"Toute aire, souvent périphérique à une aire protégée, à l'intérieur ou à l'extérieur, dans laquelle des activités sont mises en place ou l'aire est gérée dans le but de renforcer les impacts positifs et de réduire les impacts négatifs de la conservation sur les communautés avoisinantes et de ces mêmes communautés sur la conservation" (Wild & Mutebi, ce document)

zones tampon peuvent aussi bien se situer à l'extérieur qu'à l'intérieur des aires protégées. Notre expérience dans les parcs nationaux de Bwindi Impénétrable et de Mgahinga Gorille nous a amené à établir des "zones de soutien" plutôt que des zones tampon, en reconnaissant que les communautés avoisinantes ont autant besoin d'être "protégées" des mesures de conservation que les aires de protection ont besoin d'être protégées des communautés (Encadré 1).

Les projets de développement et conservation intégré (ICDP) ont également rencontré des problèmes pour définir ce qui est indigène (Alcorn, 1994) et à quelle distance d'un parc national une communauté peut être considérée comme locale. Certaines préoccupations ont été soulevées sur le fait que les groupes indigènes ou locaux et les conservacionnistes ne définissent pas la biodiversité et la conservation de la même manière, et que leurs programmes ne coïncident

pas totalement (Redford & Stearman, 1993). Il existe de nombreux exemples dans l'histoire, où les communautés traditionnelles détruisent les ressources dont elles dépendent (Peres, 1994). Une des faiblesses majeures des projets ICD a été la difficulté d'établir des liens entre leurs activités et les aires protégées soutenues.

Dans ce contexte, ce document de travail retrace l'état d'avancement de l'un des projets ICD qui a initié une exploitation contrôlée des ressources par les communautés locales à l'intérieur des forêts protégées. Depuis 1988, le projet de Développement par la Conservation (DTC) mis en place par CARE International en collaboration avec les institutions gouvernementales ougandaises, d'autres ONG et des donateurs a tenté de concilier les besoins locaux avec la conservation de la forêt dans les parcs nationaux de Bwindi Impénétrable et Mgahinga Gorille.

Historique de l'utilisation des ressources et de la conservation dans les parcs nationaux de Bwindi Impénétrable et Mgahinga Gorille

Le contexte national ougandais: politique de conservation et politiques communautaires

L'Ouganda tente activement de conserver sa biodiversité. Depuis l'arrivée au pouvoir en 1986 du Mouvement National de la Résistance (National Resistance Movement, NRM), le pays a modifié ses lois et ses politiques environnementales, son réseau d'aires protégées ainsi que leur gestion. L'un des changements majeurs est la reconnaissance de la nécessité pour les communautés locales de bénéficier de la conservation si elles doivent y contribuer. L'Ouganda a expérimenté plusieurs voies pour accroître le flux de bénéfices vers les communautés. L'utilisation restreinte des ressources végétales à l'intérieur des parcs nationaux en est un exemple. Ce document retrace le processus d'une utilisation des ressources dans deux parcs nationaux situés dans le sud-ouest du pays. L'Ouganda comprend dix parcs nationaux qui sont gérés par l'Institution des Parcs Nationaux Ougandais (UNP; depuis 1996: Autorité pour la Faune Ougandaise, UWA). Parmi ces parcs, quatre sont des parcs de savane, deux de forêts de basse altitude et quatre de forêts montagnardes. Les activités mises en place dans le parc national de

Bwindi Impénétrable (BINP) et dans une moindre mesure, dans celui de Mgahinga Gorille (MGNP), explorent de nouvelles approches pour l'accès des communautés aux ressources forestières, avec la collaboration de plusieurs projets et institutions au niveau local et national (Encadré 2, page 6). Les progrès réalisés au BINP ont permis le développement et la mise en place d'activités dans les autres parcs.

L'histoire récente de la conservation menée par l'Etat Ougandais reproduit le schéma suivi par de nombreuses colonies et protectorats britanniques. Dans la première partie du XXème siècle, les Départements des Forêts et de la Faune furent établis pour gérer et exploiter le bois et les ressources de la faune sauvage, l'aspect conservation étant très fortement souligné (Kayanja & Douglas-Hamilton, 1984). Pendant des années, l'équilibre entre l'exploitation et la conservation n'a cessé d'osciller (Howard, 1991; Kamushiga, 1993). En 1952, l'Institution des Parcs Nationaux Ougandais fut créée, l'accent étant mis sur la conservation de la faune sauvage (grands mammifères des savanes). Dans les trois premiers parcs, l'utilisation des ressources se limitait au tourisme et signifiait l'exclusion, et dans certains cas, le déplacement des communautés avoisinantes (Calhoun, 1991). La loi de 1952 instituant UNP ignorait de manière ouverte les modes

Encadré 2. Les acteurs impliqués dans la conservation à BINP et MGNP

Département des Forêts - FD: Département gouvernemental sous l'autorité du Ministère des Ressources Naturelles. Gestionnaire des forêts de Bwindi et de Mgahinga depuis les années 30 jusqu'en 1991.

Département de la Faune - GD: Département gouvernemental sous la direction du Ministère du Tourisme, de la Faune Sauvage et du Patrimoine (MTWA). Gestionnaire d'appui des forêts depuis les années 30 jusqu'en 1991. A fusionné avec UNP en 1996.

Institution des Parcs Nationaux Ougandais - UNP: Institution para-étatique sous l'autorité du MTWA. Devenue responsable de la gestion des deux forêts quand elles ont été classées parcs nationaux. C'est l'institution maîtresse et responsable pour la mise en place de toutes les activités concernant l'utilisation des ressources.

Autorité pour la Faune Ougandaise - UWA: Depuis août 1996, successeur de l'Institution des Parcs Nationaux Ougandais, UWA remplit également les fonctions assignées initialement au Département de la Faune.

Projet de Conservation de la Forêt Impénétrable - IFCP: Projet établi par le Fonds Mondial pour la Nature (WWF) en 1986 pour soutenir les Départements des Forêts et de la Faune dans les activités de conservation et de recherche sur les gorilles. Il a initié le projet du Développement par la Conservation (DTC) et établi un sous-projet à Mgahinga: le projet de réserve de la faune de Impénétrable devenu le Projet du Parc National de Impénétrable. IFCP est devenu l'ITFC en 1991.

Institut pour la Conservation de la Forêt Tropicale - ITFC: Cet Institut fut créé en 1991 comme une annexe de recherche à l'Institut des Sciences et Technologies de l'Université de Mbarara. Ses objectifs principaux sont: i) de préserver la diversité biologique et la bonne santé des forêts tropicales ougandaises, ii) d'améliorer la qualité de vie environnementale des populations ougandaises. ITFC développe un système de recherche et de surveillance pour les ressources à usages multiples et les substituts.

Le Projet de Développement par la Conservation - DTC: C'est un projet de conservation et de développement intégré, géré par CARE International et financé par l'USAID. Il soutient à la fois la conservation et des activités appropriées de développement à proximité du BINP et MGNP. Une partie de ses attributions est de développer une utilisation à faible impact des ressources et d'établir des zones tampon. Il soutient également d'autres activités de développement, comme l'agriculture soutenable, et l'agroforesterie.

Projet International de Sauvegarde des Gorilles - IGCP: Ce programme est une collaboration entre la Fondation pour la Faune Sauvage Africaine (AWF), le WWF et la Société de Préservation de la Faune et de la Flore (FFPS). Dans le BINP, il soutient le Ministère des Ressources Naturelles dans l'établissement d'un tourisme axé sur les gorilles. Il encourage le développement d'utilisations multiples contrôlées de la forêt qui soit compatible avec la conservation. Il propose des méthodes pour réduire les risques de transmission de maladies entre les utilisateurs des ressources et les gorilles ainsi que pour prévenir les troubles de comportement ou des modifications/altérations lors des déplacements des groupes de gorilles.

Le Comité Consultatif pour la Gestion de Parc - PMAC: C'est un nouveau comité fondé par l'UNP composé de représentants communautaires élus et d'administrateurs locaux. Il assiste la gestion des parcs sur des problèmes relatifs aux communautés. Il ne possède pas de pouvoir exécutif mais on prend en compte ses recommandations. Chaque parc possède son Comité consultatif.

de vie des communautés. Le maintien de cette loi paraissait alors difficile (Kamushiga, 1993), malgré la mention à ses tout débuts, des bénéfices des communautés et de l'opinion locale (Kayanja & Douglas Hamilton, 1984). Après l'accession à l'indépendance en 1962, la guerre civile empêcha toute progression dans les activités de conservation. La surveillance était très limitée. Surexploitation des ressources, braconnages importants, occupations illégales se multiplièrent dans toutes les aires protégées (Kayanja & Douglas-Hamilton, 1984; UNEP, 1988; Howard, 1991). La déforestation et les modifications d'utilisation des terres se diffusèrent largement à l'extérieur des aires protégées.

Depuis 1986 des changements significatifs sont intervenus dans le domaine de la conservation. La protection de nombreuses aires s'est améliorée; le braconnage et l'utilisation des ressources ont été contrôlés. Les personnes installées illégalement ont été évincées de nom-

breuses aires protégées, avec parfois d'énormes controverses (Colchester, 1994). Six réserves forestières passèrent sous statut de parcs nationaux entre mai 1991 et septembre 1993. Une des modifications significatives fut le changement d'orientation dans les politiques de conservation de UNP qui est passé d'une conservation stricte à une conservation participative.

Le gouvernement du Mouvement National de Résistance (NRM) a introduit un système d'administration politique populaire. Ce système, constitué des Conseils de Résistance (RCs), est élaboré en partant des villages, puis des paroisses, et des sous-comtés. Les élections se font à chaque niveau et un groupe exécutif de neuf personnes est élu.

Le système des RC, accepté dans la majorité du pays, a remis un réel pouvoir de décision au niveau villageois et facilite la gestion locale communautaire des ressources naturelles (Encadré 3).

Encadré 3 Les Institutions communautaires

Abataka: L'*abataka* est une organisation communautaire traditionnelle parmi les Bakiga. Elle comprend tous les adultes responsables à l'intérieur d'une aire géographique (une chaîne, une colline). Les adultes "irresponsables", bien que résidant dans la localité, peuvent être rejetés de l'institution, et devenir alors des *endeme*. Les *abataka* peuvent comprendre des familles alliées ou non. La direction de l'*abataka* repose sur les anciens de la communauté, un président, un secrétaire et un trésorier. Il n'existe pas de traduction exacte pour *abataka* mais cela correspond à une communauté villageoise ou à un groupe de citoyens. L'*abataka* tente de résoudre les problèmes avant d'aller au niveau du RC-I (niveau du village). L'*abataka* d'une zone géographique peut appartenir à une ou plusieurs sociétés de brancardiers.

Ebibiina bya'engozi: L'*ebibiina bya'engozi* est le groupe ou la société des brancardiers. Ils se sont formés dans les années 1980 pour fournir des services ambulanciers aux cliniques. L'adhésion est obligatoire avec une cotisation mensuelle. L'éloignement des zones fait qu'un parcours jusqu'à la clinique peut dépasser les 50 km. Tous les membres de la société sont alors sollicités pour apporter leur aide. Pour maintenir ce niveau de solidarité, la discipline est très dure. L'absence peut entraîner une pénalité équivalente à un baril rempli de bière locale (soit 200 litres) d'une valeur de US\$ 30. Ces institutions fournissent de plus des services mortuaires, des petits crédits et peuvent résoudre les litiges concernant la terre. Dans certains endroits, les *ebibiina bya'engozi* correspondent aux *abataka*.

Les Conseils de Résistance (RC)

Le système des Conseils de Résistance est particulier à l'Ouganda et fut introduit par le gouvernement du Mouvement National de Résistance (NRM). Au niveau I du RC, chaque adulte de la communauté (soit environ 150 chefs de famille), devient membre du Conseil (RC-I) qui élit un comité ou un groupe exécutif de 9 personnes pour gérer les affaires du village. Tous les comités situés dans une paroisse civile forment le niveau II du RC, qui à son tour va élire un comité de neuf membres. Le système se développe de la même manière dans les sous-comtés (RC-III), les comtés (RC-IV) et au niveau du district (RC-V). Le président du RC-V est le chef du district. Le système de RC s'est élaboré sur les structures de prise de décisions locales, et remporte une adhésion considérable dans de nombreuses parties du pays. Ils permettent une détermination autonome locale significative.

L'administration du district

C'est le service civil du district; le premier niveau se compose des chefs. Initialement, il existait des conflits entre les chefs (désignés) et les RC (élus), mais les rôles sont désormais bien établis.

Localisation, ancienne forme de gestion et d'utilisation des ressources forestières dans les parcs nationaux Bwindi Impénétrable et Mgahinga Gorille.

Les deux parcs sont des forêts montagnardes de la région de Kigezi, sud-ouest de l'Ouganda (Figure 1). Anciennement réserves forestières désignées en 1932 (BINP) et en 1941 (MGNP), elles furent déclarées sanctuaires pour animaux en 1930 (MGNP) et en 1964 (BINP). Le statut de Mgahinga s'est élevé au statut de réserve de la faune en 1964. Ces deux forêts furent déclarées parcs nationaux en 1991. L'importance de l'aspect conservation dans les deux parcs est très bien établi (e.g. Butynski, 1984; Howard, 1991; Butynski & Kalina, 1993; Cunningham *et al.*, 1993; Cunningham, 1996). Les deux parcs abritent l'espèce menacée du gorille de montagne (*Gorilla gorilla beringei*), ainsi que d'autres primates rares. Le BINP constitue l'une des forêts les plus riches de l'Afrique de l'est, avec 205 espèces d'arbres, dont dix endémiques au parc, 336 espèces d'oiseaux, dont six espèces inscrites sur la Liste Rouge ainsi que 202 espèces de

papillons. Le MGNP est moins bien documenté mais il possède une végétation afro-alpine et plusieurs espèces d'oiseaux inscrites sur la Liste Rouge.

L'occupation de ces forêts a une longue histoire, remontant vraisemblablement à 32000 - 47000 ans (Cunningham, 1996). La destruction de la forêt pour l'agriculture a débuté il y a environ 2200 ans (Taylor, 1990; Taylor & Marchant, 1995), avec l'arrivée de populations parlant des langues bantou et à la technique du fer forgé.

Trois principaux groupes ethniques vivent à proximité des forêts: les Bakiga, les Bafumbira et les Batwa. Les Bakiga prédominent autour du BINP et les Bafumbira près du MGNP. Les deux groupes sont des agriculteurs. Les Batwa étaient auparavant des populations forestières, dépendant de la chasse et de la cueillette. La commercialisation de produits forestiers en échange de nourriture auprès de leurs voisins est très ancienne. Lentement, ces populations ont été prises en étau entre les mesures de conservation et de développement (Encadré 4). La densité de population autour des deux parcs avoisine 200-400 habitants par km², l'une des plus élevée sur le continent. L'augmentation de la population s'est faite rapidement. Depuis 50 ans, la région a connu une émigration vers d'autres régions du pays, qui se poursuit aujourd'hui (CARE, 1994b).

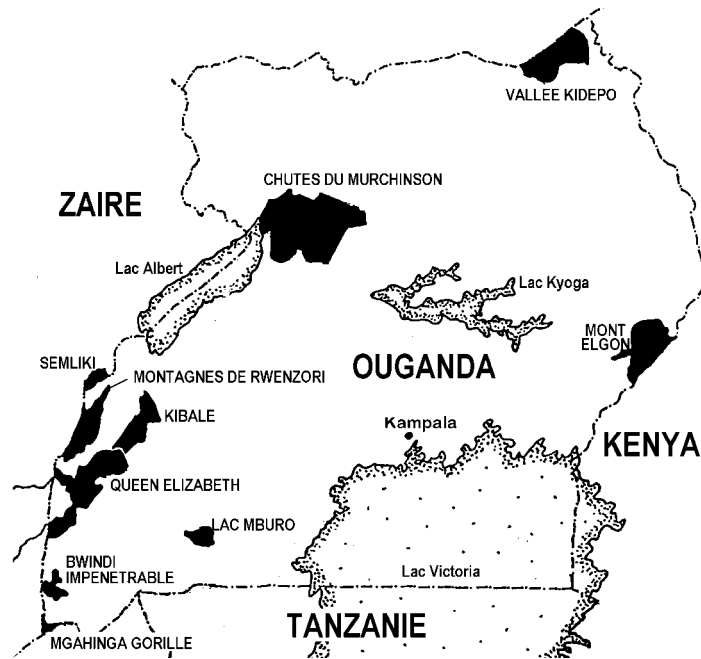


Figure 1. Localisation des parcs nationaux en Ouganda.

L'exploitation de la terre est intensive. Sorgho, millet, blé, patates douces, haricots, pois, bananes, et manioc sont les principales cultures plantées. La grande variété des cultures reflète les niveaux d'altitude (1100-2600m). Loin des centres urbains, les produits de l'agriculture sont peu échangés sur les marchés extérieurs et sont vendus sur les marchés hebdomadaires locaux.

Quand Bwindi devint une réserve forestière (1932), elle formait alors une partie centrale d'une grande aire forestière qui s'étendait

jusqu'au Zaïre. La terre forestière en dehors de la réserve était sous contrôle coutumier de familles individuelles et fut graduellement déforestée pour le bois et l'agriculture. Des analyses photographiques aériennes pour la partie ougandaise de la forêt montrent que 29% de la forêt a été détruite entre 1954 et 1991 (Scott, 1992). La partie zaïroise a quasiment entièrement disparu et la surface totale déforestée pendant les quarante dernières années est vraisemblablement proche de 50%. Il n'existe quasiment plus de forêt en dehors des limites du parc.

Les Départements des Forêts et de la Faune gèrent les forêts, sous les lois de 1964. Des plans de travail du Département des Forêts étaient disponibles pour les deux réserves (Leggat & Osmaston, 1961; Kingston, 1967). Dans le BINP l'exploitation forestière du

bois était limité à des "espèces restreintes", débitées par des bûcherons agréés. La loi forestière de 1964 faisait référence à l'utilisation locale de produits forestiers mineurs (Leggat & Osmaston, 1961; Butynski, 1984; Howard, 1991; Cunningham, 1996). L'usage de certains produits, particulièrement les lianes, était contrôlé grâce à la délivrance gratuite d'un permis par les gardes forestiers. Les gardes faisaient leurs propres évaluations du nombre de permis assurant la soutenabilité de la ressource. Il n'y avait pas de contrôle sur les

Encadré 4. Histoire du déplacement des populations du BINP

Le déplacement des populations de la réserve forestière s'est fait sur plusieurs années et de manière graduelle. A l'heure actuelle, la tendance n'est pas claire. A l'origine, des communautés Batwa et Bakiga étaient installées dans de nombreux endroits de la forêt. Les anciens sites d'occupation sont souvent des forêts secondaires, plantées d'espèces d'importance religieuse (*Erythrina abyssinica* - ekiiko et *Ficus* sp. - ekitooma). Dans la paroisse de Mukono, l'histoire orale raconte que les membres de la première communauté se rassemblèrent et se déplacèrent vers un site en bordure de la forêt, afin de se protéger des attaques de léopards sur les troupeaux. Plus tard, le Département des Forêts négocia un déplacement des populations de la forêt classée vers d'autres terres forestières proches. Les Batwa restèrent plus longtemps dans la forêt, étant plus dépendants que les autres de ses ressources. Environ une centaine de Batwa vivaient de manière nomade dans la forêt en 1961 (Leggat & Osmaston, 1961). Des rapports locaux suggèrent que le Département des Forêts déplaça les Batwa en 1964, bien qu'il semble que le processus ait été plus graduel. Au cours d'entretiens avec des communautés Batwa de la paroisse de Rutugunda, il fut indiqué qu'aucun membre de la génération actuelle n'a jamais habité de manière permanente dans la forêt au contraire des grands parents. Les Batwa habitent toujours temporairement et illégalement dans la forêt et il est possible que certains soient originaires du Zaïre. La forêt, utilisée comme base pour voler les troupeaux, a rendu les Batwa de plus en plus impopulaires auprès de leurs voisins. Ils ne possèdent pas de terre et occupent illégalement la terre des "citoyens" (selon leur propre terme) et sont nourris par eux. En échange, ils effectuent des travaux agricoles et collectent des produits de la forêt. La fermeture de la forêt à l'utilisation des ressources a davantage affaibli la position des Batwa puisqu'ils n'ont plus accès aux matériaux de base. Leurs propriétaires Bakiga redoutent une occupation permanente de leurs terres et les accueillent moins spontanément. La culture était admise dans la forêt jusque dans les années 1980, quand le système de *taungya* était utilisé pour enrichir les plantations.

plantes médicinales (Tumwesiimire, comm. pers.).

A Mgahinga, la principale ressource exploitée était le bambou (*Sinarundinaria alpina*). Entre 1940 et 1950, les exploitations furent très importantes (Kingston, 1967). La réserve forestière a été fermée entre 1950-1955, afin de prévenir la surcoupe et d'encourager la culture du bambou dans les fermes. A partir de 1955, la forêt de bambou a été divisée en zones de coupes, avec une limite sur le nombre des exploitants et les quantités prélevées. La récolte était permise deux jours par semaine. La coupe illégale entraînait des poursuites judiciaires rapides et de lourdes amendes. Les demandes pour le bambou en libre accès devaient être confirmées par les chefs de village. L'utilisation des autres produits non ligneux n'était pas réglementée.

Les initiatives actuelles de conservation débutèrent dans les années 1980 avec une étude réalisée par la New York Zoological Society, qui indiquait que l'application des lois de 1964 et le plan de travail étaient inefficaces pour le BINP (Butynski, 1984). Les bûcherons légaux et illégaux, l'exploitation de l'or, l'apiculture et la chasse n'étaient pas contrôlés. A Mgahinga, une partie de la forêt fut déclassée en 1951 et 220 familles s'installèrent dans cette zone, malgré son statut de réserve de la faune. Butynski (1984) explique les principales raisons d'un contrôle inefficace par les insuffisances des lois et le manque de soutien logistique et financier pour le personnel des Départements des Forêts et de la Faune. Par exemple, en 1988, les salaires du personnel du Département des Forêts représentaient en termes réels seulement 0,4% de leurs niveaux de 1962 (Howard, 1991). Les motivations du personnel pour travailler de manière efficace étaient alors réduites tandis que les incitations pour un usage illégal des ressources forestières renforcées. Le défrichement agricole et la surexploitation des forêts ont conduit à des pertes de biodiversité (Butynski, 1984).

En 1986, le Projet de Conservation de la Forêt Impénétrable (IFCP) financé par WWF fut établi afin de soutenir le Département des Forêts pour augmenter les activités de protection dans le BINP. A la fin de 1989 un sous-projet de IFCP, le Projet de Réserve de Gorille (GGRP), mena des travaux similaires dans le MGNP. Les succès de conservation furent considérables. L'exploitation abusive dans les deux forêts a cessé. Les activités illégales se sont réduites et sont sous contrôle. Les 220 familles dans Mgahinga sont parties et les frontières des deux parcs délimitées. Ces succès dans les activités de conservation représentent néanmoins un coût considérable pour les communautés locales, comme des réunions avec des communautés avoisinantes aux parcs l'ont révélé.

Est-ce que les gorilles sont plus importants que les populations locales?

"Iyo utarikumvikana numuturanyi ntaho umutabara" - "Quand ton voisin est ton ennemi, laisse brûler sa maison". Un dicton Bafumbira.

"Est ce que les gorilles sont plus importants que les personnes?" est une question qui est souvent posée par les communautés locales dans les environs des forêts de Bwindi et Mgahinga. Protéger les derniers individus du gorille de montagne (*Gorilla gorilla beringei*), l'un de nos plus proches cousins dans le monde animal, est une priorité urgente. Les communautés avoisinantes ont dû supporter des coûts importants pour protéger ces animaux, alors qu'il est de plus en plus reconnu qu'il n'est pas raisonnable qu'ils aient à le faire. Les réunions avec les villageois ont montré les nombreux coûts cachés de la conservation qu'ils supportent dans les environs de BINP et MGNP. Examiner ces coûts dans le détail, d'un point de vue communautaire, peut aider à élaborer des solutions.

Les communautés autour des deux parcs font face à des problèmes et coûts similaires, associés aux succès de la conservation. Dans le BINP, l'établissement du Projet de Conservation de la Forêt Impénétrable (IFCP) du WWF, avec pour but de soutenir le Département des Forêts, a souvent suscité des conflits entre les gardes et les communautés locales. Dans la paroisse de Mpungu par exemple, les membres de la communauté faisaient le gué pour prévenir les bûcherons et les chercheurs d'or de l'approche des patrouilles. A de nombreuses occasions, la violence s'est déclenchée et les gardes furent attaqués et battus. Les populations locales ont exprimé leur hostilité envers la création du parc national durant des réunions publiques organisées pour discuter de ces problèmes:

"En résumé, le message de toutes ces personnes est très négatif..."

"Je me demande pourquoi ces Ougandais innocents devraient souffrir de la création d'un parc national dans une telle réserve forestière?..."

"Les bûcherons agréés qui travaillent dans la réserve forestière représentent la seule source d'emploi pour les populations locales. Où donc pourrait-on obtenir nos frais de scolarisation et l'argent pour la taxe graduelle si nous sommes dépourvus de ces opportunités?" (un chef communautaire à Mpungu, rapporté dans Hamilton *et al.*, 1990).

Lors d'une série d'enquêtes réalisées auprès de communautés autour de Bwindi entre décembre 1991 et janvier 1992, suite à une étude socio-économique du Projet de Développement par la Conservation de CARE Ouganda, une hostilité

considérable était exprimée à l'égard du parc national. Les commentaires suivants ont été prononcés: "*Quand vous mentionnez le parc national nous voulons vomir, rien de ce que vous direz ne nous fera changer d'avis*". "*Les gorilles devraient être mis dans des cages et emmenés au zoo*". Des menaces directes envers les gorilles étaient également exprimées. L'hostilité des communautés dans le MGNP était si forte à un moment qu'il fut jugé impossible de faire une étude socio-économique similaire pour le projet de Développement par la Conservation avant que les esprits ne se soient calmés.

L'ANIMOSITÉ DES COMMUNAUTÉS LOCALES ENVERS MGNP

Plus tard, en 1994, et pendant le processus de participation pour produire le plan de gestion du MGNP, les membres des communautés locales ont analysé les problèmes qu'ils ont dû et doivent encore affronter. Des "arbres de problèmes" furent développés afin d'examiner les origines des problèmes. Créer un arbre de problèmes est une méthode pour examiner les causes et les effets d'un problème particulier. Le problème de fond (le tronc de l'arbre) est sélectionné par un processus de discussions et placé sur un tableau utilisant des "cartes d'idées". Les différents niveaux des causes (racines de l'arbre) et des effets (les branches des arbres) du problème central sont alors développés par l'équipe de planification. Deux arbres de problèmes furent développés pour MGNP. Le premier représentait l'arbre des problèmes généraux pour le parc et avait comme problème central "la dégradation environnementale et la perte de la vie sauvage dans le MGNP et les aires adjacentes". Le second fut développé à partir du premier et prit comme problème central "l'animosité des communautés locales envers MGNP". Ce sentiment apparut dans le premier arbre à plusieurs endroits et fut énoncée en termes d'hostilité et d'attitudes négatives de la communauté. Cet arbre de problèmes (Figure 2, pages 12 et 13) fut complété par des informations recueillies à Mgahinga lors d'une étude antérieure (Cunningham *et al.*, 1993) et forme un appendice sur la première version du plan de gestion pour le MGNP (UNP, 1994).

L'arbre de problèmes montre quatre sources pour expliquer l'animosité des communautés: éviction du parc; fermeture du parc pour l'utilisation des ressources; gestion du parc perçue comme agressive; faible contrôle de la faune, y compris les vermines, par le personnel du parc.

EVICION DU MGNP

Pour comprendre le processus d'éviction il est nécessaire d'avoir un aperçu historique. Le sanctuaire de faune Gorille (plus tard élevé en réserve de la faune Gorille) fut établi en 1930 et géré par le Département de la Faune. La réserve

forestière de Mgahinga fut établie en 1941 et gérée par le Département des Forêts. Les deux aires avaient les mêmes frontières jusqu'en 1951, quand le Département des Forêts a déclassé 10 km² afin de fournir aux communautés locales des terres supplémentaires pour l'agriculture. Les populations locales se sont installées et pratiquaient la culture. Néanmoins, la réserve de la faune ne fut pas déclassée et fut même étendue en 1964 afin d'inclure une aire non protégée et sous culture depuis un long moment. Le Département de la Faune ne délimita pas cette frontière et n'appliqua pas la loi de la faune en dehors des limites restreintes de la réserve forestière. Il considérait que les personnes vivant dans ces deux aires étaient des occupants illégaux (Kingston, 1967). Pendant l'enquête publique qui précéda l'établissement du parc (Yeoman *et al.*, 1990) le problème de l'empiètement fut discuté avec les communautés locales; il fut par la suite recommandé que la frontière du parc national devait être établie en suivant les frontières de la réserve forestière et de la faune d'avant 1951. En mai 1991, ces frontières furent établies. Par la suite, après certaines difficultés, le Ministère du Tourisme, de la Faune et du Patrimoine et UNP signèrent un accord avec les représentants des communautés locales et l'administration du district pour une relocalisation planifiée des résidents se situant sur l'aire controversée et l'arrêt de la culture et du pâturage. Comme compensation pour les personnes déplacées, un plus grand soutien agricole et le développement de l'infrastructure dans les aires voisines furent accordés.

Environ 220 ménages ont quitté la zone, et 2000 propriétaires terriens ont cessé la culture à la fin de 1992; les compensations furent payées en mai 1993. Le projet CARE-DTC assura un plus grand soutien agricole par l'intermédiaire des gardes de UNP. Contrairement aux évictions précédentes des "occupants illégaux" en Ouganda (Colchester, 1994), les personnes ont quitté le parc de manière paisible et négociée. Mais il y eut d'autres effets. Certaines familles ont totalement quitté la zone, entraînant la séparation des proches et une perte de savoir-faire. Sur les trois forgerons de la paroisse de Gizozi, un seul est resté. D'autres familles s'installèrent sur des terres en dehors du parc et ont ainsi augmenté la pénurie de terre. La terre située à l'intérieur du parc était une terre agricole importante, où poussaient principalement du blé, des patates douces vendus au Rwanda ou à Kampala. La communauté a perdu des revenus provenant de la vente des céréales, la terre pour la production de nourriture, et des emplois, puisque beaucoup cultivaient la terre pour des propriétaires absents. Le coût de location de la terre en dehors du parc a augmenté de 1000% (Tableau 1). Les terres de pâturage ont considérablement diminué

Tableau 1. Variations des prix des produits locaux résultants de l'éviction du MGNP

Product	Prix 1990 [US\$]	Prix 1993 [US\$]	Variation [%]
bambou (tige)	10	300	3000
graines de patates (sac)	1000	15 000	1500
location de la terre (0,25 acres/saison)	2000	20 000	1000
chaume (<i>isa</i> - boisseau d'un diamètre de 2 mains)	10	50	500
lait (1 litre)	100	500	500
boisseau de chaume	500	1500	500
patates (sac)	2000	8000	400
natte en <i>Cyperus</i>	1000	3500	350
poutre de construction (<i>Acacia</i> , chaque poutre)	300	700	233
blé (tasse)	100 - 150	200 - 300	200
paniers en bambous	300 - 400	600	200
chèvre (15 kg)	5000 - 8000	8000 - 15000	187
miel (1,5 kg)	1000	3000	100
bétail (chaque tête de bétail)	50 000	15 000	-300

D'après les informations fournies par les gardes du parc de MGNP. Ces prix n'ont pas été corrigés de l'inflation puisque le taux d'inflation de 1990/1991 n'était pas disponible. Le taux pour l'année financière de 1991/92 était de 63% et pour 1992/93 de 7,7%. Les augmentations de prix sont excessives par rapport au taux probable d'inflation et bien que ces données doivent être prises avec précaution, les variations de prix indiquent une augmentation relative de la rareté pour des plantes sauvages essentielles (Cunningham *et al.*, 1993).

lors du déplacement des communautés et la santé et le nombre des troupeaux ont chuté. Le prix du lait augmentait alors que la valeur des troupeaux diminuait. La rareté de la paille utilisée pour faire les toits de chaume a entraîné une hausse de son prix.

FERMETURE DU MGNP À L'UTILISATION DES RESSOURCES

Le bambou était l'un des produits les plus récoltés dans la forêt (Kingston, 1967; Cunningham *et al.*, 1993) et il est devenu rare. Son prix est passé de 10 shillings (US\$ 0.01) par tige en 1990 à 300 shillings (US\$ 0.3) par tige en 1993, une augmentation massive de 3000% (Cunningham *et al.*, 1993). D'autres ressources devenues rares ont également vu leurs prix augmenter. La pénurie de plantes médicinales a entraîné la pénurie des services herboristes. Dans certains villages où la moitié des chefs de famille étaient engagés dans la fabrication de paniers, la production fut sévèrement réduite (Cunningham *et al.*, 1993). L'accès aux ressources en eau fut stoppé initialement dans les aires évacuées. A cause des roches volcaniques poreuses, les sources d'eau permanentes sont rares et l'alternative des sources des parcs impliquait une marche de 17 km dans les montagnes jusqu'à la ville de Kisoro. La pression força les autorités à permettre l'utilisation de deux sources dans le parc, pendant des moments restreints et sous surveillance de gardes armés. Cette mesure n'a pas empêché des queues de toute une nuit, à l'endroit où la

source s'écoule en dehors des frontières du parc.

L'effet net de la relocalisation et de la fermeture du parc aux utilisateurs des ressources s'est traduit par une augmentation des prix, une réduction du revenu, des biens des ménages et de la sécurité alimentaire. Les projets communautaires furent stoppés. Les paroissiens de Gizozu étaient en train de construire une nouvelle école au moment de la fermeture du parc, et ne furent plus capables de poursuivre; la construction s'arrêta, les enseignants furent licenciés et l'enseignement réduit (Hanyirwa & Nteziyaremye, comm. pers.).

UNE GESTION DU PARC PERÇUE COMME AGRESSIVE

L'application stricte des lois a amené la communauté à percevoir la gestion du parc comme agressive. L'usage persistant du mot "zone" pour des aires situées en dehors du parc entraînait la peur d'une extension du parc. Le retard dans les compensations des communautés renforça le mécontentement des individus à l'égard de la gestion du parc (même si ce problème n'était pas sous son contrôle). Des incompréhensions concernant l'accès à l'eau ainsi que la confiscation des jerrycans des collecteurs d'eau ajoutèrent à l'hostilité.

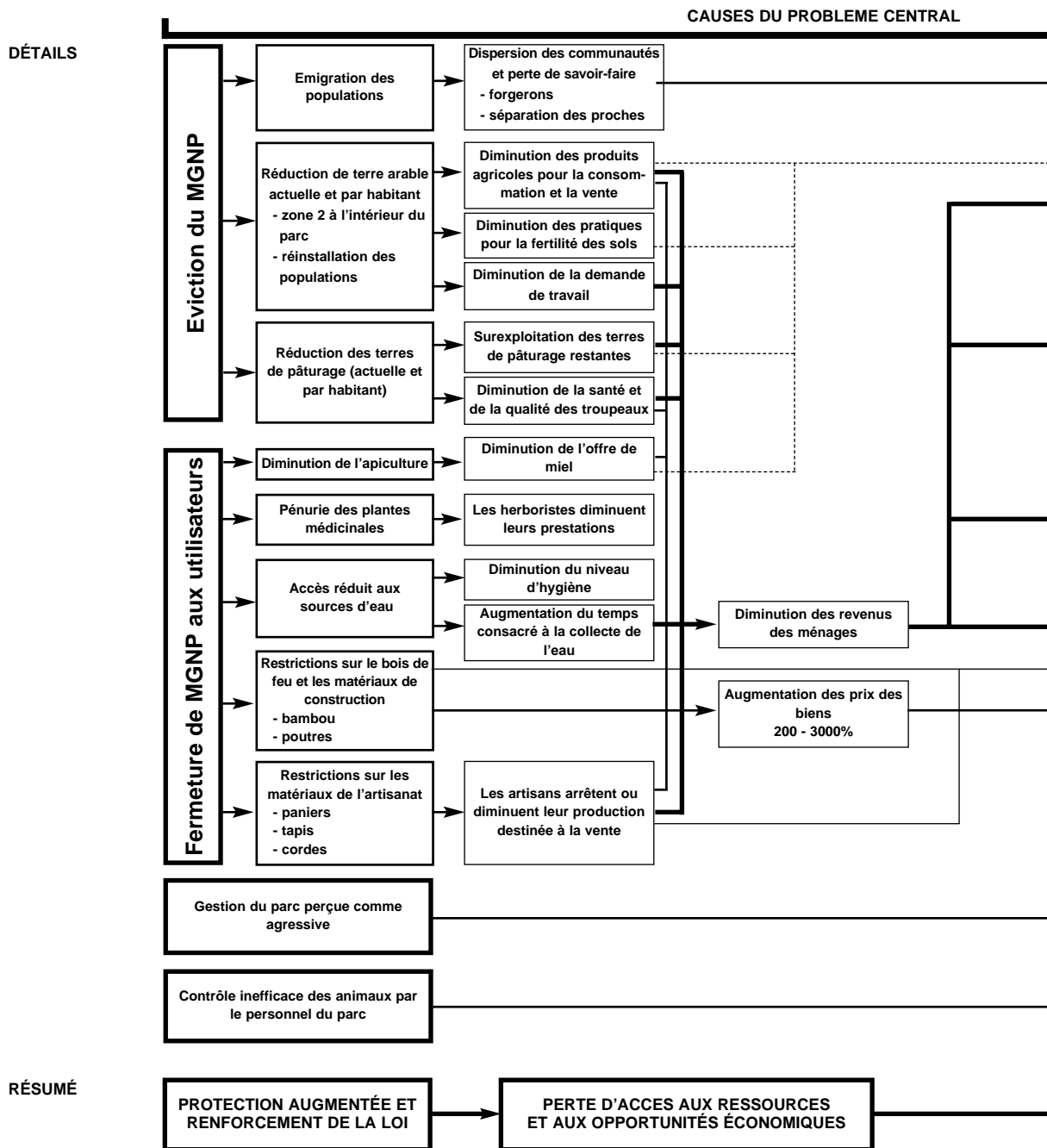
LE FAIBLE CONTRÔLE DES PROBLÈMES ANIMALIERS

La destruction de cultures par les buffles n'arrangea guère les problèmes. "*Nous sommes arrêtés parce que nous entrons dans le parc, et*

Figure 2.
Analyse des problèmes
par la communauté.

ANALYSE DES PROBLEMES -

Arbre de problèmes produit et discuté lors



La question "Les gorilles sont-ils plus importants que les populations locales?" est souvent posée par les communautés avoisinantes au MGNP et BINP, et fut posée lors des ateliers du plan de gestion de MGNP.

pourquoi n'arrête-t-on pas les buffles quand ils viennent sur nos terres?" Le personnel du parc donnait l'impression de faire peu d'efforts pour aider les communautés à résoudre ce problème.

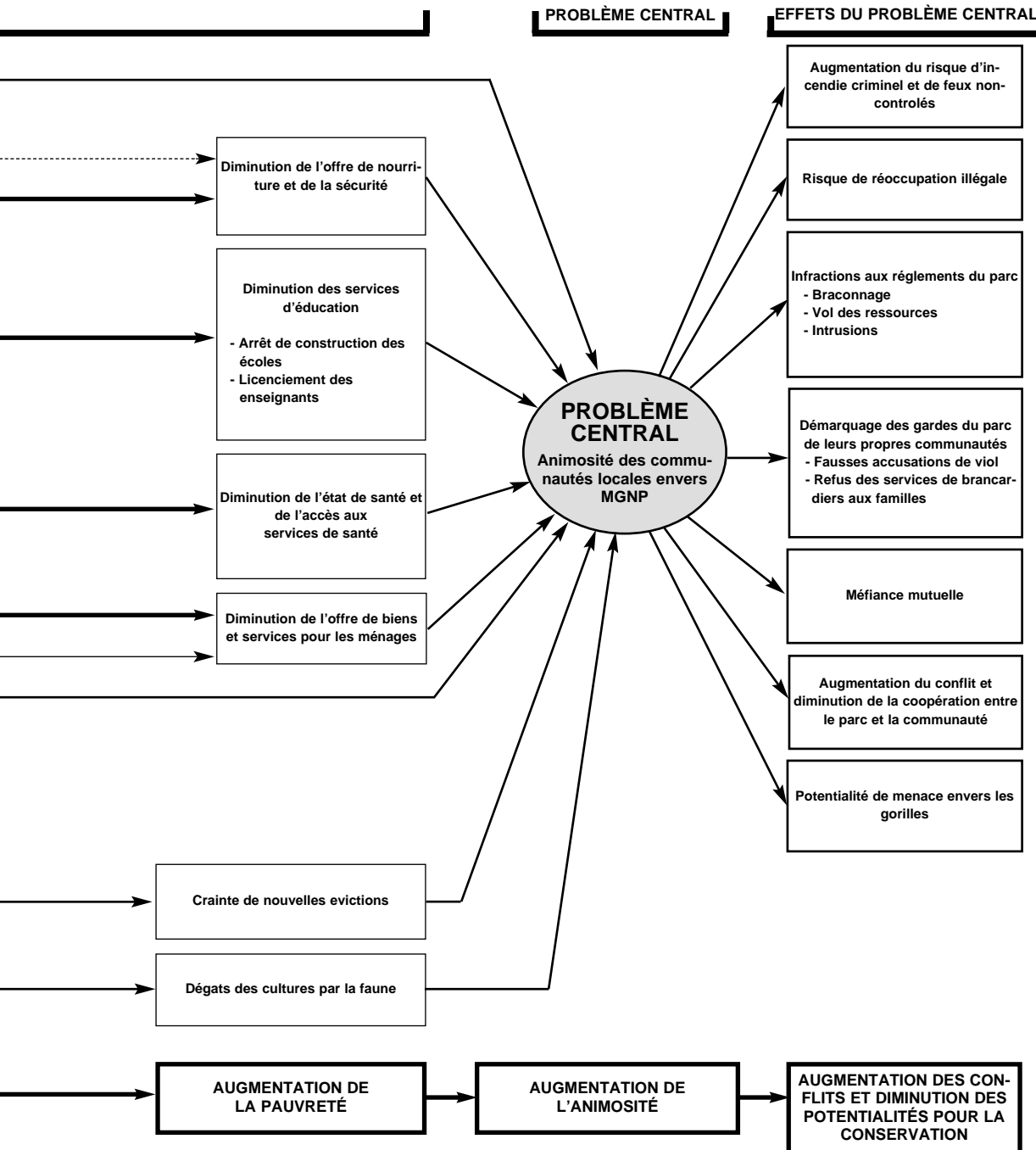
LES REPRÉSAILLES DES COMMUNAUTÉS DANS MGNP ET BINP

Tous ces problèmes créent une hostilité considérable ainsi que des menaces réelles et potentielles pour les parcs. Seize feux débutèrent lors d'une période de sécheresse après la classifi-

cation de Bwindi en parc national. Presque la moitié de ces feux furent allumés délibérément ou facilités à l'intérieur du parc. Pour de nombreux feux, l'aide des communautés ne venait pas, et on rapporte des histoires de communautés aidant à combattre le feu et les rallumant délibérément. Environ 5% de la forêt de Bwindi est partie en flammes, y compris des aires qui n'avaient jamais brûlé auparavant. Le feu est l'une des principales préoccupations de la gestion du MGNP, avec les pentes très exposées du Mont

UNE PERSPECTIVE COMMUNAUTAIRE

des ateliers de planification du plan de gestion du MGNP et annexé au plan.



Détails provenant des membres communautaires, du personnel du parc et de Cunningham *et al.* (1993).

Muhavura. En 1985, un feu particulièrement violent avait atteint la végétation afro-alpine et les formations à Ericacées.

Le MGNP est l'un des parcs les mieux surveillés en Ouganda avec le taux de gardes par surface le plus élevé. Malgré cela, le personnel du parc ne pouvait pas contrôler complètement toutes les activités illégales. Dans BINP, avec une frontière de 115 km et une patrouille composée de 24 personnes, la situation était encore plus difficile. Lors des ateliers de gestion pour le

BINP, l'un des représentants communautaires, John Tindiwegi, déclara: "La réalité, c'est que quel que soit le nombre de vos gardes, vous n'arriverez jamais à contrôler l'entrée des personnes. Le bois continue à sortir de la forêt, même maintenant".

En l'absence d'un soutien des communautés, le parc faisait face à une guerre d'usure avec des communautés hostiles. Au moment fort de cette "guerre", les communautés des deux parcs s'attaquaient aux gardes, eux mêmes des locaux. Ils

furent physiquement attaqués, la vente de nourriture refusée, faussement accusés de viols et se virent même refuser des services ambulanciers et des funérailles, sanctions très sérieuses dans ces communautés solidaires. Allié au profond mécontentement à l'égard des parcs, le risque d'une réoccupation des terres était présent. Pendant les campagnes précédant les élections nationales de juin 1993, les politiciens promirent que le parc retournerait aux communautés. Le risque d'une réoccupation est particulièrement grand dans ces moments de mouvances institutionnelle ou nationale.

Les membres des communautés ont souvent adressé des menaces ouvertes à l'égard des gorilles dans BINP. Les gorilles sont devenus les symboles de tous les problèmes qu'ils avaient à affronter dans la conservation. Mais le cas le plus extrême de conservation concernant le "sabotage" de gorilles provient du Rwanda. En Occident, Dian Fossey est devenue le modèle même du conservateur dévoué, avec une fondation pour la conservation portant son nom. Il existe néanmoins d'autres aspects à cette histoire, comme le racontent Adams & McShane (1992).

"Après la mort de son gorille préféré, Digit, Fossey mit en place la campagne de ce qu'elle appelait "la conservation active", que d'autres nommaient "la conservation de confrontation". Elle menaça les communautés locales et mena une guerre psychologique contre eux. Il en résulta que certains rwandais devinrent ses ennemis jurés. La majorité des gorilles tués par des braconniers depuis 1978 étaient ceux qui appartenaient à son groupe d'études favori. Les braconniers visaient spécifiquement ces gorilles, attendant le moment où aucun chercheur ne se trouvait dans les alentours, avant de les tuer. Les braconniers envoyaient un message clair à Fossey, et il est devenu également très clair qu'elle était devenue la principale menace pour la survie des gorilles."

Peut-être ironiquement, ce sont les revenus issus du tourisme axé sur les gorilles, qui entraînent le soutien local pour le parc des Volcans, des deux côtés du conflit rwandais: tourisme auquel Dian Fossey était opposée.

En analysant les coûts supportés par les communautés locales, il est aisé de comprendre pourquoi elles sont hostiles à la

conservation. Les communautés mèneront une guerre d'usure, et lors de faiblesses du gouvernement, détruiront ou occuperont les parcs. Comme il est de plus en plus reconnu, la conservation des parcs par une protection agressive n'est pas une option soutenable. Ceci ne signifie pas que l'application des lois et que la protection soient inutiles. L'application de la loi joue un rôle important dans la conservation, mais doit être équilibrée par des approches complémentaires. Réalisant ceci, UNP a inclus la participation des communautés et le partage des ressources dans sa politique de gestion.

En 1991, on prit la décision d'explorer les possibilités d'une exploitation limitée et contrôlée des ressources végétales à l'intérieur du BINP. UNP, soutenu par CARE et le projet DTC, débuta le processus à Bwindi en 1992 et à Mgahinga en 1993, pour travailler avec les communautés à proximité des parcs afin d'évaluer l'usage et la vulnérabilité de ressources végétales clés, et pour planifier et mettre en place une co-gestion de ces ressources à travers des accords écrits entre UNP et les communautés (Photo 1).



Photo 1. Inventaire forestier pour établir un usage des ressources.

Mise en place d'une co-gestion dans le parc national Bwindi Impénétrable

"Mpora mpora ekahitsya omunyongorowa aha iziba" - "Doucement doucement le ver a atteint le puits".

Un dicton Rukiga

Premières étapes

Bien que le Département de la Faune, celui des Forêts et l'IFCP essayaient de contrôler l'utilisation non soutenable des ressources au BINP, ils n'avaient pas l'intention de stopper l'utilisation de toutes les ressources. L'utilisation limitée des ressources était déjà discutée lors des efforts renouvelés de conservation dans les forêts et représentait le mandat du projet de DTC développé par IFCP et CARE depuis les années 1986/87 et au-delà (CARE, 1987). L'utilisation contrôlée des ressources fut recommandée pendant le premier atelier sur la conservation des forêts montagnardes, tenu au Rwanda en 1989 (Butynski, 1989; Vedder, 1989). Quand Bwindi est devenu un parc national en 1991, l'ITFC (l'institution qui succéda à l'IFCP) recommanda à UNP d'autoriser l'utilisation des ressources et la mise en place d'essais. En échange, UNP demanda l'identification de 20% de la forêt pour répondre à cet objectif.

Les étapes initiales pour l'établissement d'une co-gestion de ressources extractivistes comprenaient l'autorisation pour une apiculture non-extractive, la mise en place d'objectifs pour l'utilisation des ressources pendant le processus d'élaboration du plan de gestion, des études préliminaires pour l'utilisation des ressources extractivistes, la sélection de paroisses pilotes pour une utilisation pilote des ressources et l'identification d'équipes usages multiples, pour mener à bien les travaux d'établissement du processus.

APICULTURE

L'apiculture fut autorisée par UNP étant donné son faible impact et qu'il n'était pas nécessaire d'évaluer les ressources de manière détaillée. Le personnel du parc organisa des réunions avec des apiculteurs. Des groupes d'apiculteurs furent formés, une liste des règlements fut instaurée par le personnel du parc ainsi que les apiculteurs et des cartes d'identité d'apiculteurs furent produites. Cette approche se situe à mi-chemin entre l'approche précédente, caractérisée par l'absence de contrôle de l'apiculture par les Départements des Forêts et de la Faune, et le contrôle important sur l'utilisation des ressources extractivistes qui fut développé conséquemment par UNP pour d'autres ressources forestières. Elle diffère de la dernière approche dans le sens où les négociations se firent seulement avec les apiculteurs et pas avec les chefs des commu-

nautés (bien que certains apiculteurs soient des chefs de communautés), et qu'un accord de co-gestion ne fut pas développé.

PLANIFICATION D'UNE GESTION PARTICIPATIVE

Pendant la rédaction des plans de gestion pour Bwindi et Mgahinga en 1993/94, l'utilisation des ressources fut sérieusement discutée avec les membres des communautés. De petites équipes de planification composées du personnel du parc et du projet DTC furent créées pour établir des plans. Les équipes choisirent un format de plan classique et désignèrent un programme d'ateliers de planification. Bien que la préparation des deux plans de gestion ait impliqué la participation des communautés, ce processus fut plus complet pour le plan du MGNP, produit après et qui a pu bénéficier de la première expérience du BINP.

Dans le MGNP, les grandes lignes pour les consultations et la production du plan furent modifiées et approuvées par le Comité de Consultation de la Gestion des Parcs (PMAC, Encadré 2, page 6). Des réunions publiques furent tenues dans tous les RC-I (villages) où les problèmes et les solutions potentielles furent présentés. Pendant ces réunions, trois représentants villageois furent élus. Ils rencontrèrent le personnel du parc et du district lors de réunions au niveau de la paroisse (RC-II) dans lesquelles chaque village présenta ses problèmes et solutions à incorporer dans les ateliers de planification. Deux représentants de chaque paroisse furent alors élus pour participer à ces ateliers.

Des décisions clefs pour la planification furent prises pendant ces ateliers, d'abord au niveau local, puis au niveau national. Dans les ateliers du BINP des approches tirées d'autres plans furent adaptées (FAO, 1988; Olivier, 1990, 1992a, 1992b), et de petits groupes travaillèrent sur des sections du plan, à la fois prenant des décisions et écrivant le texte. Au MGNP, "un tableau de planification du parc" ou "un cadre logique" (matrice) fut utilisé. L'approche du cadre logique est un outil de planification développé à la fin des années 60 par l'USAID (Agence américaine pour le Développement International) et approfondi dans les années 80 par la GTZ, l'Agence de soutien technique du Ministère Fédérale de la Coopération et du Développement de l'Allemagne (Sartorius, 1991). L'approche de la GTZ, connue sous

l'acronyme ZOPP (Planification de Projet Orienté sur des Objectifs), utilise la "visualisation" ou des "cartes d'idées" pour développer des analyses préliminaires. Elles comprennent des analyses sur les bénéficiaires, les problèmes et les objectifs. Une fois que ces analyses sont développées par l'équipe de planification, la matrice de planification du parc est construite. Cette approche permet une participation effective. Elle identifie des points spécifiques où il existe des conflits, et des méthodes pour les résoudre. L'examen des coûts encourus par la communauté permet de produire un cadre pour les problèmes, les objectifs et les activités qui relient clairement les activités des projets ICD avec les problèmes de conservation, et la conservation avec le développement. La difficulté de créer ces liens a été l'un des problèmes des projets ICD. Le MGNP fut le premier parc national en Afrique de l'est et vraisemblablement du continent, à utiliser cet outil pour un plan de gestion.

Dans les deux parcs, BINP et MGNP la planification participative a entraîné une collaboration communautaire sincère et significative dans la gestion des parcs et elle a amélioré de manière significative les relations entre les communautés et l'administration. Les bénéfices sont les suivants:

- La discussion de solutions à des conflits pressants et la production de plans d'action;
- Une planification consensuelle entre les principaux bénéficiaires;
- Un sentiment d'appartenance au processus de planification fut développé au sein du personnel du parc;
- Les chefs communautaires devinrent convaincus que l'instauration du parc pouvait comporter des bénéfices;
- Un contexte de planification pour des négociations au niveau des paroisses sur l'utilisation des ressources et leur gestion fut établi;
- Des mécanismes furent créés pour impliquer les communautés dans la gestion du parc;
- Des connaissances locales significatives furent recueillies et utilisées.

Le processus de planification était aussi important si ce n'est plus, dans les débuts tout du moins, que le document de travail lui-même. Ceci contrastait avec les plans initiaux de UNP, produits par un expert extérieur et basés sur des consultations menées principalement avec le personnel du parc. Ces plans n'ont pas bénéficié des avantages susmentionnés. Le résultat final de la planification participative était moins finalisé et nécessitait des modifications. Sur le plus long terme, la participation des membres des communautés, dont certains étaient des anciens bûcherons et chercheurs d'or, a eu des implications inattendues et positives. Certains individus représentèrent la communauté locale dans des organismes locaux et nationaux et devinrent des avocats virulents pour la conservation au sein de

leur propre communauté.

Des deux approches, c'est celle du cadre logique utilisé à Mgahinga qui a produit un plan plus satisfaisant, comportant les avantages suivants:

- Un "modérateur" neutre, formé à la technique, qui peut faciliter, négocier et guider le processus;
- Concentrer et réduire le conflit à des points critiques et utiliser des techniques formelles pour régler ces points;
- Une analyse structurée utilisant une méthodologie participative;
- La mise en place "d'indicateurs objectivement vérifiables" réalistes qui guident le programme de surveillance.

Néanmoins ce processus n'est pas toujours facile, et peut parfois entraîner un travail très compliqué. Une fois, il fallut toute une journée pour bouger huit cartes d'un tableau à un autre; mais ces cartes représentèrent huit décisions majeures de planification dans une situation de conflit antérieur.

Chacun des plans pour Bwindi (Figure 3) et Mgahinga comportait quatre zones principales: une zone de protection stricte (zone centrale de conservation); une zone touristique pour un tourisme axé sur les gorilles; une zone à usages multiples pour une utilisation communautaire des ressources; et une zone de développement soutenable en dehors des frontières du parc. A Mgahinga, les communautés locales associèrent le mot "zone" avec celui d'éviction et le mot "aire" fut utilisé à la place.

ETUDES PRÉLIMINAIRES

Trois études préliminaires furent réalisées pour recueillir des informations sur lesquelles seraient basées les activités pour les usages multiples. Scott (1992) établit le niveau des demandes pour des espèces forestières au BINP, utilisant une enquête basée sur un questionnaire auprès de familles prises au hasard. Des estimations sur l'abondance des espèces les plus demandées dans la forêt furent réalisées. Des aires potentielles à usages multiples furent étudiées et la majorité de ces aires fut incluse dans le plan de gestion du BINP (Figure 3).

Cunningham (1996) réalisa la seconde étude en 1992, travaillant avec des spécialistes des utilisations des ressources. Il examina l'écologie des espèces, identifia les espèces botaniques utilisées et a fait des recommandations pour des catégories de ressources et pour certaines espèces individuelles. Cunningham recommanda l'établissement d'une utilisation de ressources spécialisées à *faible impact*, à l'intérieur des zones à usages multiples dans le BINP et la provision de substituts pour des ressources forestières générales à *fort impact*, dans les fermes à l'extérieur du parc. En 1993, le siège de UNP autorisa le processus

d'établissement d'usages extractivistes des ressources dans la forêt de Bwindi adjacente à trois paroisses, comme programme pilote.

Une étude similaire dans le MGNP (Cunningham *et al.*, 1993) fut menée à la suite du processus de planification de gestion. Les négociations détaillées avec les communautés adjacentes pour l'utilisation multiple des ressources n'avaient pas encore débuté à la fin 1996. A Bwindi, des accords écrits ont été signés et l'exploitation a commencé. Le reste de cette section retrace le processus de co-gestion dans les paroisses pilotes de Bwindi, afin de donner une idée du processus dans son ensemble.

LA SÉLECTION DE PAROISSES PILOTES À BWINDI

Les paroisses de Mpungu, Nteko et Rutugunda (Figure 3) furent sélectionnées comme paroisses pilotes sur la base des objectifs suivants:

- Examiner les interactions écologiques et les modalités pour minimiser les interactions humaines négatives avec a) les gorilles de montagne et b) les arbres rares de la Gorge d'Ishasha;
- Distribuer les bénéfices de l'utilisation des ressources dans des aires qui ne bénéficient pas encore du tourisme ou de l'apiculture;
- Se focaliser sur des aires où les relations avec le parc ont été les plus difficiles dans le passé;
- Travailler sur les problèmes relatifs au peuple Batwa;
- Sélectionner des aires avec une variété de a) densités de populations, b) périodes d'établissement des communautés et c) ratio forêt/populations.

L'ÉQUIPE USAGES MULTIPLES

Une équipe composée du personnel de UNP et du projet DTC fut formée pour mener l'établissement des usages multiples. Ceci comprenait le Directeur usages multiples du BINP, l'officier usages multiples, un botaniste et un gestionnaire de projet adjoint du projet DTC et un chercheur pour le suivi de l'ITFC. D'autres personnes étaient impliquées, dont des paratonomistes de DTC (un technicien forestier et de l'herbier), des gardes mobiles et des agents de conservation de DTC, réalisant des appuis agricoles et agroforestiers et de l'éducation environnementale.

Méthodes pour établir l'usage des ressources

Deux outils, la méthode d'évaluation rapide de la vulnérabilité (Rapid Vulnerability Assessment, RVA) et la méthode participative d'évaluation des systèmes ruraux (Participatory Rural Appraisal, PRA), furent utilisés pour répondre

aux questions suivantes sur l'utilisation des ressources dans le BINP:

- Quelles ressources?
- Quelle quantité de ressources?
- D'où devraient-elles venir?
- Qui doit les récolter?
- Qui doit en bénéficier?
- Qui devrait gérer l'activité?
- Qui est responsable si les choses tournent mal?
- Qui surveille pour vérifier que tout va bien?
- Qu'est-ce qui doit être contrôlé et quand?
- Comment s'effectue le contrôle?

MÉTHODE D'ÉVALUATION RAPIDE DE LA VULNÉRABILITÉ (RVA)

La méthode d'évaluation rapide de la vulnérabilité (RVA) est une méthode systématique développée par Cunningham pour évaluer rapidement la vulnérabilité des espèces végétales utilisées par les populations locales (*e.g.* Cunningham, 1987, 1991, 1994, 1996). Cette méthode récolte des données sociales et écologiques provenant de sources variées et utilise diverses techniques. L'unité fondamentale considérée est l'espèce, mais cette méthode peut être utilisée pour évaluer la vulnérabilité de catégories d'espèces (plantes médicinales par exemple) ou pour un site. Les données sont collectées de manière à permettre des améliorations de la base de données. A chaque niveau, des décisions peuvent être prises pour insister sur les aspects nécessaires permettant de satisfaire les objectifs de gestion. Le niveau de connaissance pour une espèce est développé jusqu'au point nécessaire pour prendre la décision de gestion. De cette manière, un grand nombre d'espèces identifiées comme utilisées par les populations locales se réduit rapidement à un nombre plus restreint d'espèces potentiellement vulnérables qui nécessitent un travail plus précis.

Un des aspects-clefs de cette méthode est l'intégration du savoir local et du savoir scientifique. Ces deux savoirs ont leurs faiblesses et leur forces. L'attention est nécessaire pour identifier les inadéquations entre les données locales et scientifiques et ainsi réduire les erreurs. L'adéquation des noms vernaculaires des plantes avec leur nom scientifique lie les deux sources d'information en un instrument puissant (Martin, 1995).

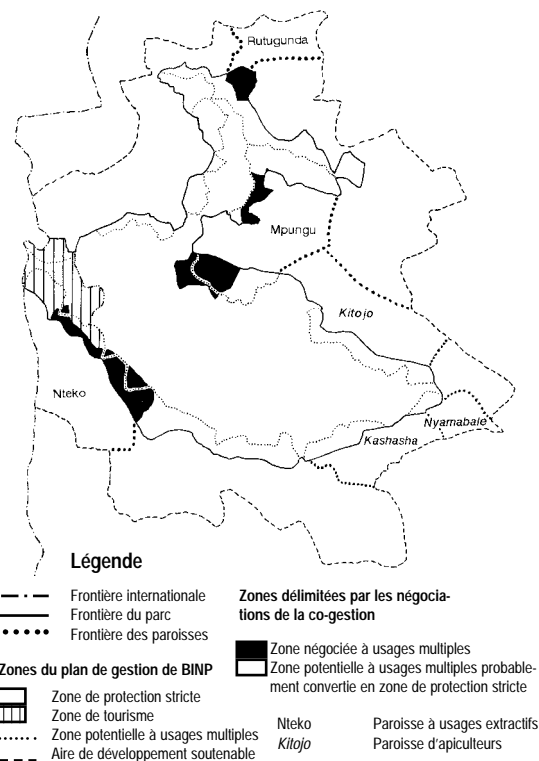


Figure 3. Zones de gestion et paroisses pilotes d'usages multiples au BINP.

La méthode d'évaluation rapide de la vulnérabilité est basée sur une série de principes tirés de l'écologie, de la sociologie et de l'économie. Ils sont les suivants:

- Il existe une relation entre la taille de population des espèces et les quantités de matériel disponibles pour l'exploitation.
- Cette relation est modifiée par l'écologie des espèces, l'ontogénèse, et les parties exploitées et utilisées.
- La croissance et la capacité de reproduction d'une plante peuvent aussi bien répondre positivement que négativement à l'exploitation.
- Chaque espèce possède des niveaux d'exploitation soutenable. Cela peut aller de quasiment zéro à un niveau plus élevé souvent appelé le rendement maximum soutenable (Maximum Sustainable Yield, MSY).
- Pour toute espèce, le niveau des quantités exploitables varie avec la localisation, les saisons et les parties utilisées. Le niveau des quantités exploitées peut être considéré comme une marge de vulnérabilité, de soutenabilité ou d'erreur.
- Quand la demande augmente, les dynamiques sociales et économiques évoluent de la subsistance vers l'exploitation commerciale.

A partir de ces principes, un nombre de facteurs importants peut être identifié (Encadré 5). Les interactions complexes de ces facteurs détermineront à quel endroit l'utilisation des espèces tombe sur le gradient d'une utilisation soutenable à une utilisation non soutenable, et si elles sont vulnérables à l'exploitation. L'objectif *n'est pas d'identifier le MSY pour chaque espèce mais de trouver si l'exploitation est ou peut être poursuivie à un niveau inférieur au MSY*. Le système relie des données sociales et écologiques, ce qui est rarement le cas (Wily, 1994). Ce système identifie les espèces vulnérables ou les catégories d'espèces qui nécessitent une recherche plus approfondie, une plus grande attention dans leur utilisation ou la substitution avec des espèces moins vulnérables (comme celles cultivées en dehors du parc) et il identifie les manques d'informations.

Cette méthode peut identifier les catégories d'utilisation des ressources vulnérables. L'exploitation soutenable du bois est difficile et coûteuse (Muir, 1990), contrairement à l'utilisation de nombreux médicaments utilisés à Bwindi à base de feuilles provenant de formes de vie moins vulnérables. Il est également possible d'estimer le potentiel de vulnérabilité d'un site entier face à l'utilisation des ressources, en regardant des caractéristiques globales. Par exemple, l'habitat, les espèces et la diversité de formes de vie sont des facteurs reliés entre eux qui indiquent la vulnérabilité d'un écosystème à une surexploitation des ressources. Des habitats moins vulnérables comme les pâturages ont une diversité des

espèces moindre et une production de biomasse plus importante. Des habitats plus diversifiés avec des formes de vie plus vulnérables, comme les forêts, sont plus sensibles à l'utilisation. Là où la diversité des espèces est élevée, chaque espèce sera moins abondante, produira moins de biomasse et aura un potentiel réduit face à des exploitations plus importantes. De plus, la densité de population humaine est un vecteur pour la demande, et la densité de population autour d'un site indique également une certaine vulnérabilité.

A Bwindi, les données ont été recueillies à partir de la littérature, d'herbiers, d'experts locaux, d'observations des équipes, des parcelles de recherche et d'études de marchés. La majorité des informations proviennent d'experts locaux, et ont été complétées par les observations de l'équipe. Il existe peu d'informations détaillées pour la grande majorité des espèces dans la littérature, comme les distributions détaillées, les taux de croissance, les valeurs pour les utilisateurs et les réponses à l'exploitation. Les parcelles de recherche et de surveillance continue ont été utilisées pour répondre à des questions spécifiques. Un système de collecte a été développé pour guider les évaluations des espèces. Des fiches de terrain et des résumés ont été produits. Une fois la fiche suffisamment complète, on procédait à une révision et on décidait de permettre l'utilisation de la ressource ou non. Les espèces ont été classées dans des catégories dépendantes des résultats des évaluations (Figure 4, pages 20 et 21). L'approche RVA fut efficace en fournissant des informations sur les espèces pouvant être utilisées dans la gestion du parc.

La méthode s'attaque à la difficile question: quelles espèces peuvent être utilisées avec une chance minimale de surexploitation. Les avantages du système sont les suivants:

- Il utilise des données qui peuvent être rapidement collectées comme indicateurs de données moins accessibles, telles que le taux de croissance et la production de biomasse.
- Il intègre des données sociales et écologiques.
- Il intègre le savoir local de manière participative.
- Il collecte et préserve le savoir indigène.
- Il permet de prendre des décisions opérationnelles qui peuvent être modifiées lors des différents stades d'amélioration des données.
- De perceptions intuitives, il 'évolue' du savoir indigène vers une méthodologie écologique scientifique.

L'utilisation rationnelle de plantes a été abordée au niveau des espèces. Il n'existe pas de substitut pour comprendre la réponse d'une espèce individuelle face à l'utilisation.

La méthode RVA fournit suffisamment rapidement une information pour prendre des décisions à un niveau détaillé approprié pour un grand nombre d'espèces.

Encadré 5. Facteurs à considérer dans la méthode d'évaluation rapide de la vulnérabilité

Forme de vie: Certaines formes de vie des plantes sont plus vulnérables à une exploitation que d'autres à cause de leurs caractéristiques écologiques, comme le taux de croissance, la longévité, le ratio production/biomasse et leur reproduction (Rutherford & Westfall, 1986). Les formes de vie indiquent une certaine vulnérabilité; par exemple, les arbres à croissance lente, à longue durée de vie et à reproduction lente sont plus vulnérables que les éphémères à croissance rapide, à courte durée de vie et à reproduction rapide.

Spécificité de l'habitat: Les espèces qui nécessitent des habitats très spécifiques sont vraisemblablement plus rares et plus vulnérables.

Abondance et distribution: Les espèces distribuées de manière abondante et importante sont moins vulnérables à la surexploitation.

Taux de croissance: Les espèces à croissance plus lente sont plus vulnérables à l'utilisation.

Réponse à l'exploitation: La capacité des espèces à régénérer ou à augmenter leur taux de croissance comme réponse à l'exploitation affecte leur vulnérabilité.

Parties utilisées: La partie utilisée affecte de manière significative la soutenabilité. L'utilisation des feuilles a le moins d'impact sur la plante, puis celles des brindilles, des branches, de l'écorce, des tiges et de la plante entière. Des études ont montré qu'un retrait pouvant aller jusqu'à 50% des feuilles des arbres n'affecte pas de manière significative la croissance des espèces étudiées (Poffenberger *et al.*, 1992).

Schéma de sélection et d'utilisation: Si une certaine taille, âge ou qualité de plante est utilisée, la population restante peut assurer la survie de l'espèce. Mais il existe un risque que les évaluations écologiques indiquent une disponibilité plus importante que celle de l'utilisateur sélectif des ressources et donc conduisent à une surestimation de l'offre.

Demande: Le niveau de la demande a un impact majeur sur la plante. La demande est constituée de deux facteurs - la quantité exploitée et la fréquence de l'exploitation (Bennet, 1992).

Exploitation saisonnière: La demande peut être réduite si l'exploitation est restreinte à certaines saisons.

Pratiques traditionnelles de conservation: De nombreuses cultures ont développé des pratiques pour contrôler les utilisations des ressources. Quand la demande augmente, particulièrement si la ressource est exploitée économiquement, ces pratiques peuvent se désagréger.

Commercialisation: Une fois qu'un produit passe de la subsistance à la commercialisation, les chances d'une utilisation non soutenable augmentent.

Substituts: La disponibilité en substituts affecte la vulnérabilité des espèces, de manière indirecte, en réduisant la demande.

A partir de notre expérience, les inconvénients de ce système sont les suivants:

- Difficultés à conceptualiser le système pour de nouveaux utilisateurs;
- La nature diffuse de sa présentation dans la littérature;
- Maintenir l'identification des espèces et la collecte de l'information en phase avec les négociations;
- Gérer la quantité de données créées par le système.

Les personnes non familières à cette méthode ont eu du mal à l'appréhender et à l'apprécier, ce qui s'explique en partie par le nombre important des espèces et des variables complexes utilisés. Le premier groupe à utiliser cette méthode a trouvé difficile de lier des données dérivant de techniques différentes, comme les enquêtes auprès d'utilisateurs spécialisés, les parcelles de participation et les études de marché; et d'apprécier que le système fonctionne au niveau des espèces, d'un site et de catégories de ressources. Il n'est pas toujours simple de comprendre les implications de chaque donnée, et la

manière dont certains facteurs ont de l'influence sur la soutenabilité de l'exploitation pour une espèce particulière.

Il fut difficile d'harmoniser l'identification des espèces et les recherches bibliographiques avec le développement des accords de gestion dans chaque paroisse. La raison réside principalement dans le manque de littérature à l'herbier de ITFC, et dans les problèmes logistiques pour visiter d'autres herbiers. Des difficultés pour gérer, sortir et stocker les données ont entraîné la perte possible d'informations. Le projet de DTC développe une base de données ethnobotaniques. Le grand nombre de données sur les espèces sera utile pour d'autres projets, établissant une utilisation soutenable des ressources forestières. L'idéal serait que l'information soit plus largement diffusée et partagée, peut-être à travers une base de données régionale.

MÉTHODE PARTICIPATIVE D'ÉVALUATION DES SYSTÈMES RURAUX (PRA)

La méthode participative d'évaluation des systèmes ruraux ou PRA est une approche pour

le développement des communautés. Elle a évolué depuis la dernière décennie et s'est rapidement diffusée auprès de spécialistes engagés dans le développement rural (Chambers, 1992). PRA a développé un certain nombre de principes (Encadré 6) et est maintenant devenue adaptée à des sites où la conservation de la biodiversité est un objectif (Drijver, 1994; Momberg *et al.*, 1994).

Des méthodes ont été sélectionnées à partir de la littérature sur le développement (FAO, 1989; Chambers, 1992), de sessions de formation suivies par le personnel de projet, et de la littérature tirée du mouvement de gestion jointe des forêts en Inde (Indian Joint Forest Management) (Poffenberger *et al.*, 1992). L'information disponible sur l'aire fut récoltée et des cartes à l'échelle de 1:25000 furent préparées préalablement au travail de terrain. L'équipe usages multiples s'installa dans chaque paroisse pour une période de 2 à 5 jours lors de trois ou quatre séjours. D'autres visites furent réalisées pour entreprendre les inventaires forestiers et récolter des données sur les parcelles de surveillance continue. Les méthodes utilisées dans les ateliers communaux sont décrites ci-dessous.

Les techniques du PRA ont été facilement adaptées et ont permis une réelle participation au niveau communautaire. Les exercices ont aidé à comprendre les réalités affrontées par les partenaires dans le processus de co-gestion. L'équipe usages multiples a ressenti à plusieurs reprises le gain d'information important fourni par ce processus, et les communautés leur indiquaient aussi combien cela leur apportait. La séquence des exercices était particulièrement importante. Bien que ce soit reconnu dans la littérature concernant le PRA (Chambers, 1992), l'équipe de formation du PRA n'a pas insisté sur cet aspect. L'aspect détendu du PRA est important pour

instaurer des relations lors de situations conflictuelles. La construction de la confiance est cruciale. Elle nécessite de passer du temps dans les communautés dans une atmosphère ouverte et transparente. Les exercices du PRA étaient efficaces dans la récolte d'information, et certains permettaient d'analyser l'information pour ensuite prendre des décisions de planification. A plusieurs occasions nous avons attendu le moment favorable et utilisé la méthode locale efficace de s'asseoir sous un arbre et de discuter ouvertement les décisions.

Les membres des communautés exagéraient ou sous-estimaient certains problèmes. Là où les communautés avaient le plus souffert de la création du parc, ils exagéraient leur cas, avec hostilité. Là où le parc a eu le moins d'impact, ils sous-évaluaient la situation afin de maintenir de bonnes relations avec le personnel du parc et espérer des bénéfices plus importants. Il est arrivé que nous soyons mal informés sur certains problèmes techniques, dans l'espoir d'une allocation favorable des ressources. La connaissance importante de l'équipe du parc permettait d'identifier rapidement cette mésinformation et elle était soulignée lors de grandes réunions d'une manière franche et non menaçante. Ces phénomènes ont décliné au fur et à mesure que des relations de travail positives se sont développées.

COMITÉ CONSULTATIF POUR LA GESTION DU PARC

En tant que nouvelle institution, le Comité consultatif pour la gestion du parc (Park

Figure 4. Organigramme indiquant les points de décision et les catégories d'espèces.

Catégorie des nominations
Les espèces citées par la communauté comme étant utilisées par elle

Points de décision se basant sur:
A=Entrevues avec des utilisateurs et estimations d'abondance
B=Espèces demandées (informations fournies par RVA)

Catégorie des demandes
Les espèces nommées se trouvant principalement ou exclusivement à l'intérieur du BINP et demandées pour l'usage communautaire

Catégorie hors-forêt
Les espèces nommées se trouvant principalement ou exclusivement à l'extérieur du BINP

Catégorie d'usage
Les espèces demandées qui sont proposées pour un usage immédiat

Catégorie de non-usage
Les espèces demandées qui ne sont pas proposées pour un usage immédiat

Note: Les espèces hors-forêt ne sont pas envisagées pour l'exploitation sauf cause particulière

Encadré 6. Principes de la méthode participative d'évaluation des systèmes ruraux (PRA)

APPRENTISSAGE INVERSÉ	Les peuples ruraux apprennent aux agents de développement.
UN APPRENTISSAGE RAPIDE ET PROGRESSIF	L'apprentissage est rapide et flexible.
DÉTENTE	PRA n'est pas une course et implique une écoute, pas de précipitation.
ÊTRE CONSCIENT DES BIAIS	Les opinions de groupes "marginiaux" sont recherchées.
APPLICATION D'UNE "IGNORANCE OPTIMALE"	Estimer si l'information recueillie est suffisante et assez précise.
VÉRIFIER L'INFORMATION	Vérifications croisées à partir de différentes sources.
TRANSMETTRE	Faciliter et transmettre le processus vers la communauté partout où cela est possible.
PARTAGER ET RETOURNER L'INFORMATION	L'information doit être partagée avec, rester avec, ou retournée à la communauté.

Management Advisory Committee, PMAC) a évolué. Sa contribution dans l'utilisation des ressources était minimale dans le BINP mais plus conséquente dans le MGNP. Dans ce dernier, il a révisé et sanctionné le processus consultatif avant la production du plan de gestion. Des problèmes cruciaux concernant l'utili-

sation des ressources furent discutés. Il autorisa l'utilisation de certaines ressources à l'intérieur du parc. Le problème majeur à affronter était la communication entre les représentants du PMAC et le reste des communautés, particulièrement dans le BINP avec vingt-deux paroisses adjacentes à la forêt.

Ateliers communaux: Mpungu, Nteko, Rutugunda

Les principaux résultats des ateliers communaux consistèrent dans des accords de co-gestion entre UNP et les communautés pour l'utilisation des ressources à l'intérieur du parc. Une séquence fixe, mais flexible de PRA et des activités relatives fut développée lors de ces ateliers (Figure 5).

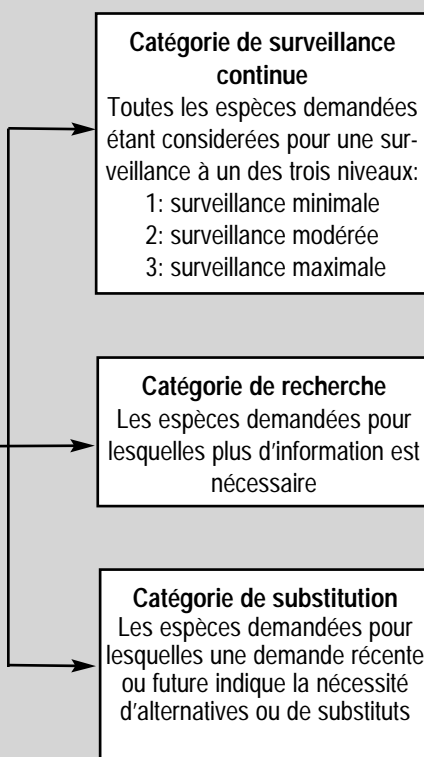
ACTIVITÉS PRÉLIMINAIRES

Ces activités visaient à créer une atmosphère positive avec laquelle on pouvait débiter les réunions. On expliqua le pourquoi de la réunion et chaque personne se présenta. Les utilisateurs des ressources profitèrent de ces préliminaires pour exprimer leur colère à l'égard du parc.

"Mon nom est Ndemeye Matayo, j'avais l'habitude de récolter l'enshuli dans la forêt quand elle nous appartenait, maintenant elle nous a été retirée et je suis affamé."

"Vous me demandez de me présenter, mais je ne sais pas quoi dire parce que les chimpanzés me chassent dehors. J'avais l'habitude de survivre grâce aux herbes et au miel, d'abord vous m'empêchez d'obtenir les herbes et maintenant les chimpanzés volent mon miel."

Ces présentations reflètent les préoccupations locales, et les exagérations et la provocation occasionnèrent des rires lors de la réunion. On observait avec attention l'équipe usages mul-



Note: Une espèce peut appartenir à chacune de ces trois catégories: surveillance, recherche et substitution avec des répercussions sur les catégories d'usage.

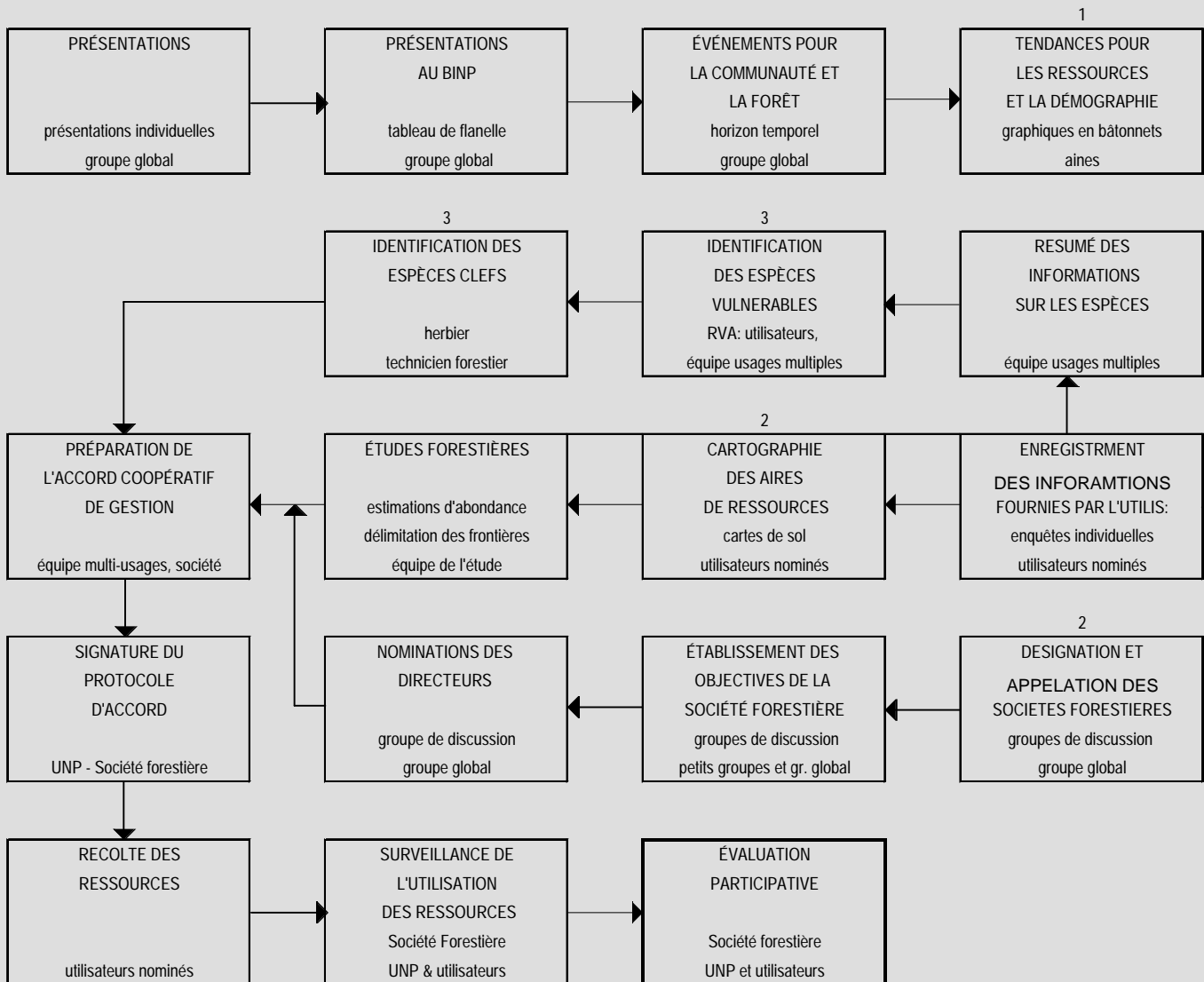
tibles, en attente de réactions inappropriées, comme la colère. Pour introduire le parc national un tableau de flanelle fut utilisé. On apporta des photos décrivant le parc et ses ressources et on les distribua aux participants. Ces derniers se levèrent, les décrivent et les placèrent sur le tableau (Photo 2). Les participants insistaient sur les ressources et exprimèrent leur rancœur face à leur perte d'accès. Les membres communautaires étaient au départ réticents à mentionner les activités illégales devant le personnel du parc. Mais les photos aidèrent à promouvoir une ouverture et des discussions. La plupart des participants jugèrent utile l'exercice, qui permettait la participation de tous, y compris ceux qui ne pouvaient ni lire ni écrire.

Les événements communautaires et l'histoire de la forêt ont permis d'identifier des événements historiques clefs (Tableau 2). L'activité amorça le processus de travail en commun, et fournit un panorama utile de la région. Lors de la première réunion, des petits groupes



Photo 2. L'herboriste Tereza Kagwimukama (à gauche) et la

Figure 5. Organigramme indiquant la séquence des activités de la co-gestion, inclusivement des méthodes PRA and RVA.



Note: Les activités ont pris place dans 3-4 ateliers paroissiens et ont duré de 10 à 20 jours pendant une période de 7 à 10 mois.
Légende: 1, 2 & 3: Activités qui peuvent être menées en même temps et suivies par des réunions d'information



vulgarisatrice de DTC, Virginia Nyamaguru utilisant le tableau de flanelle.



étaient formés. Ce fut ressenti comme un essai pour diviser la communauté. Par conséquent, la première activité fut toujours menée avec le groupe entier, quel que soit la taille de la réunion.

Des groupes d'anciens produisirent des graphiques, utilisant des bâtonnets, pour regarder les tendances dans la disponibilité des ressources et de la population. La longueur des bâtonnets représentait la disponibilité des ressources dans la paroisse et dans le temps (Photo 3). Le graphique de la disponibilité en nourriture, sujet non-controversé et important, fut produit en premier. Des graphiques de disponibilité en arbres et en herbes dans la ferme et dans la forêt furent ensuite construits. Les perceptions des communautés sur les arbres forestiers différaient souvent de celles de l'équipe. Les représentants de la communauté de Nteko déclarèrent qu'ils ne savaient pas ce qu'il y avait maintenant dans la forêt, puisqu'ils n'étaient pas autorisés à y aller. Ils supposaient une régénération d'arbres importante, avec l'espoir d'une reprise du sciage. Cet exercice donna aux communautés une nouvelle opportunité pour exprimer les impacts négatifs du parc. On demanda au groupe s'il désirait tracer l'évolution de la population humaine. Ils acquiescèrent vivement. Les graphiques montrèrent la croissance de la population, modifiée par l'immigration et l'émigration.

Les trois activités suivantes fournirent des informations détaillées et furent incorporées dans la planification en identifiant les utilisateurs, les zones à usages multiples et les espèces pour l'exploitation.

IDENTIFICATION DES RESSOURCES ET LEUR CLASSEMENT

De petits groupes identifèrent des catégories de ressources forestières et les classèrent selon leur importance (Tableau 3). Les femmes travaillèrent dans des groupes séparés afin de mettre en valeur leur rôle dans l'usage des ressources. Les ressources furent identifiées lors d'une séance de discussions à baton rompu. La liste des ressources qui en résulta fut discutée pour arriver à des catégories communautaires. Ces catégories furent ensuite classées sur la base de discussions ou en utilisant la technique de classement de préférences par paires. Cette technique utilisa des matériaux locaux sur le terrain, et fournit davantage d'informations sur les espèces mais elle nécessita plus de temps. Dans certains cas, les participants choisirent de ne pas classer des ressources, comme le bois et l'or, déclarant "*nous ne serons pas autorisés à les utiliser alors pourquoi perdre du temps à en parler?*".

L'UNP AUTORISERAIT L'UTILISATION DE QUELS PRODUITS?

Sur la base de rapports précédents (Cunningham, 1996), UNP avait déjà décidé quelles ressources pouvaient être utilisées. Présenter ces décisions était risqué: les réponses

Tableau 2. Evénements clés dans la communauté et histoire de la forêt, Paroisse de Rutugunda, 1941-1993

1941	Le gouvernement autorise le sciage de long dans la forêt, en accordant des licences.
1942	Les sauterelles dévastent toutes les cultures, créant une famine.
1946	Le chef d'un sous-conté organise l'incendie de toutes les huttes Batwa. Ces derniers sont battus et doivent s'enfuir vers d'autres régions.
1946-1980	Le gouvernement autorise les personnes à cultiver dans la forêt, en échange de plantations d'arbres.
1951	Les Batwa résidant dans la forêt, sont vaccinés contre une maladie appelée <i>ebinyoro</i> .
1991	L'Eglise d'Ouganda ramène les Batwa, leur achète de la terre et leur enseigne le gospel.
1992	Des grelons détruisent tous les jardins et une famine en résulte.
1993	Les membres de la Paroisse de Rutugunda sont vaccinés contre l'onchocercose.



Photo 3. Le chef Muhairwe Francis construit des graphiques en utilisant des bâtonnets, Paroisse de Nteko.

Tableau 3. Classement des ressources par catégorie par trois paroisses autour de BINP

Classe-ment	Mpungu Tous 10/6/93	Rutugunda Tous 5/4/94	Nteko Hommes 23/4/94	Nteko Femmes 23/4/94
1	plantes médicinales	vannerie	plantes médicinales	plantes médicinales
2	vannerie	plantes médicinales	Route de Kayonza	fibres pour la vannerie
3	bac à bière	eau à stocker	<i>enshuri</i>	Route de Kayonza
4	bois de feu	bois de feu	bois	tuteurs pour haricots
5	rames de haricots	graines d'arbres	<i>omujega</i>	outils
6	ruches	nourriture	tuteurs pour haricots	bois de feu
7	fruits		poutres de construction	poisson
8	champignons		légumes	champignons
9	miel		poisson	fruits
10			résines	
11			eau	
12			viande	
13			ruches	
14			manches pour binette	
15			bois de feu	
16			apiculture	
17			recherche de miel	
18			<i>Raphia</i>	
19			<i>ebihama</i>	
20			or	

enshuri = *Smilax anceps* *omujega* = *Loeseneriella apocynoides* *ebihama* = *Dioscorea* sp. tuber

nourriture = tubercules, miel d'abeilles et mélipones, poisson

outils = manche pour binette, bâton de marche, pilons

Rutugunda: les femmes ont classé le bois de feu en premier; les Batwa le bois de feu en premier et la nourriture (tubercules) en second

des communautés allaient montrer si ces propositions présentaient un intérêt suffisant pour une co-gestion. Tout d'abord, les opinions des communautés sur les ressources devant être autorisées par le parc, furent révélées. Un tableau de flanelle fut installé et les participants furent conviés à placer les photos des ressources forestières sous le titre approprié (Tableau 4). On fit de nombreux commentaires en plaçant les photos. *"La chasse n'est pas autorisée, donc les braconniers ne seront pas admis à partir dans la forêt pour tuer des animaux avec leurs chiens"*. *"Je sais qu'il y a des médicaments dans la forêt qui peuvent guérir certaines maladies, alors nous vous supplions de pouvoir aller en forêt"*. *"Les poissons sont aussi des animaux, alors je doute que ce soit accepté, mais on devrait tous prier fortement afin que la pêche soit autorisée"*. *"Les tuteurs pour haricots proviennent des arbres de la forêt, ils ne seront donc pas autorisés"*. *"Afin de survivre, nous devons faire cuire la nourriture, alors le parc nous permettra de récolter du bois de feu"*.

La direction du parc discuta ensuite de chaque ressource et déplaça celles se situant en dehors des positions assignées par UNP (Tableau 4). Une explication était fournie à chaque fois. Chaque ressource discutée était accompagnée soit par des applaudissements, des discussions, des grognements ou un désaccord ouvert. Les participants étaient généralement satisfaits de ce qui était offert: *"commençons avec ça et voyons ce que l'avenir nous réserve"*. Chacune des espèces situées dans les catégories de ressources approuvées par UNP sera évaluée pour s'assurer que l'exploitation n'épuise pas l'offre. Les caté-

gories non autorisées par UNP feront l'objet d'un travail de recherche par DTC et ITFC, afin de proposer des alternatives ou pour encourager leur culture au sein des fermes.

NOMINATION DES UTILISATEURS DES RESSOURCES

Les étapes importantes étaient de décider combien d'utilisateurs pouvaient exploiter une surface donnée et qui devrait le faire, avec des répercussions sur la quantité et la qualité exploitée et le comportement à adopter en forêt. Contrairement à nos attentes, la communauté discuta de manière volontaire les limitations sévères sur les quantités. Pour deux zones à usages multiples de Mpungu (env. 9 km²), le nombre de vanniers discuté se situait entre 2 et 20. Suite à cette discussion, la communauté nomma 22 vanniers. Quand plus de détails concernant les espèces et les aires exploitées furent recueillis, il s'avéra que les ressources étaient suffisantes pour les 22 vanniers sélectionnés. Cette expérience se reproduisit dans toutes les paroisses pilotes. Le processus de nomination se révéla donc auto-restrictif.

On procéda aux nominations, on les examina et elles furent approuvées ou rejetées par consensus au sein de la communauté. Les critères utilisés dans la nomination étaient les suivants: les utilisateurs étaient des experts reconnus dans leur commerce; ils fournissaient une bonne qualité, un service équitable et étaient des individus responsables et dignes de confiance. Dans la paroisse de Mpungu, 129 individus (85 vanniers, 44 herboristes) recueillirent des données sur les espèces et les aires à exploiter avant la réunion de nomination. Tous étaient intéressés pour l'ex-

Tableau 4. Résultats de la session "Ce que UNP autorisera", Paroisse de Mpungu, parc national de Bwindi Impénétrable

	Autorisé	A l'étude	Non autorisé
Perceptions de la communauté	médicaments paniers miel bois de feu fruits abreuvement du bétail	champignons poisson sentiers résines	viande bois chasse tuteurs pour haricots or poutres
Approbation par le siège de UNP	médicaments vannerie apiculture sentiers	champignons fruits poisson stockage de l'eau résines	viande chasse tuteurs pour haricots viande or poutres

pl exploitation mais seulement 39 furent élus. Afin d'éviter ce problème dans d'autres paroisses, les sessions de nomination furent avancées. Seuls les utilisateurs nommés récoltèrent les données.

La liste des utilisateurs étant établie, les ateliers communaux s'occupèrent de deux domaines d'intérêt principaux. L'un concernait la collecte d'informations sur les espèces exploitées et les surfaces de la forêt où l'exploitation aurait lieu. L'autre s'occupait de la gestion de l'exploitation pour assurer la soutenabilité et la conservation totale de la forêt.

ENTREVUES AVEC LES UTILISATEURS DES RESSOURCES

Les entrevues auprès des utilisateurs ont fourni de nombreuses informations importantes pour établir une utilisation des ressources. Deux approches furent utilisées: des sessions de groupes et des entrevues individuelles. Les sessions de groupe se révélèrent moins efficaces. La majorité des personnes étaient désœuvrées pendant qu'on conversait avec un individu. Les utilisateurs influençaient également les réponses des uns et des autres. Les herboristes n'aimaient pas divulguer "leurs espèces". Un groupe de session indiqua seulement 17 espèces médicinales, alors que 49 furent identifiées lors d'enquêtes individuelles dans la même sous-paroisse. Les enquêtes individuelles eurent lieu en même temps que les activités de groupes. Les informations recueillies comportaient le nom de l'utilisateur, son village d'origine, les espèces demandées, les quantités utilisées, les lieux de collecte, une estimation de l'abondance et des produits obtenus, l'écologie des espèces, et une estimation du nombre maximum des exploitants pour une exploitation soutenable. Les données furent inscrites sur des fiches de données brutes puis transférées dans des fiches de résumé.

ÉLABORATION DE CARTES SUR LE SOL

Des cartes furent dessinées par un groupe d'utilisateurs pour identifier les zones potentielles à usages multiples. Ces cartes, réalisées à partir de matériel local, comprenaient les villages, les routes, la frontière forestière et les caractéristiques de la forêt (Photo 4). Les localisations des espèces clés furent indiquées par des fleurs ou des feuilles. La ressource principale et les localisations des frontières furent discutées. Après la production des cartes, une équipe plus petite fut identifiée pour participer avec le personnel du parc à des études forestières.

INVENTAIRES FORESTIERS

L'équipe forestière nommée visita les aires identifiées sur les cartes, examina les ressources et confirma ou modifia les frontières. A la limite de la forêt, les utilisateurs estimèrent l'abondance des espèces demandées. L'échelle d'abondance



Photo 4. Un groupe construisant une carte sur le sol, Paroisse de Mpungu.

fut discutée et on s'accorda sur des mots vernaculaires correspondant à l'échelle de DAFOR (Dominant, Abondant, Fréquent, Occasionnel et Rare). On lut à haute voix la liste des espèces et les estimations des utilisateurs sur leur abondance dans la forêt et sur les terres cultivées furent enregistrées (Tableau 5). Les espèces fréquentes dans les fermes, qui ne nécessitent pas d'être exploitées en forêt, furent identifiées.

Les estimations d'abondance réalisées par les utilisateurs ont été comparées aux connaissances de l'équipe usages multiples et discutées avec les gardes de patrouilles locaux. En général, les comparaisons furent favorables bien que les estimations des utilisateurs étaient toujours plus élevées que celles de l'équipe. Ces estimations ont également été confirmées, autant que possible, lors des inventaires forestiers. Les études n'ont pu se faire que sur une petite partie de la forêt et se sont donc concentrées sur les espèces vulnérables identifiées par la RVA. Les utilisateurs indiquaient à l'équipe toute espèce recherchée et l'écologie, la distribution, l'abondance et les utilisations étaient discutées. L'équipe récolta des échantillons d'espèces non répertoriées jusqu'à présent.

Le dessin des frontières se basait sur des repères connus: rivières, collines et sentiers prin-

Tableau 5. Estimations de l'abondance des plantes médicinales par l'équipe de recherche désignée, Paroisse de Nteko, 6 juillet 1994

Nom local	Nom botanique	Forme de vie	Abondance dans la forêt	Abondance dans le village
omwiha	<i>Ocotea usambarensis</i>	arbre	F	-
rukukota	<i>Piper guineensis</i>	pl. grimpante	F	-
nyakibazi	<i>Rytigynia kigezensis</i>	arbre	O	-
omuhanga	<i>Maesa lanceolata</i>	arbre	O	A
omuyovi	<i>Entandrophragma</i> sp.	arbre	F	R
omujeesi	<i>Hagenia absyssinica</i>	arbre	F	R
omuguruka	<i>Maesopsis eminii</i>	arbre	O	-
omuna	<i>Seriestachys scandens</i>	pl. grimpante	A	R
omushasha	<i>Macaranga</i> sp.	arbre	F	O
ekizimyamuro	<i>Crassocephalum</i> sp.	pl. grimpante	R	A
kitkye'ihamba	<i>indet.</i>	arbuste	F	-
isubyo	<i>indet.</i>	pl. grimpante	F	-
kitinwa	<i>indet.</i>	pl. rampante	-	A
omkarara	<i>indet.</i>	pl. grimpante	O	-
omumara	<i>indet.</i>	pl. grimpante	-	R

A=abondant, F=fréquent, O=occasionnel, R=rare

cipaux. Les sentiers se révélèrent être utiles, car bien connus par les communautés. Les gardes utilisaient ces sentiers lors de leurs patrouilles et pouvaient repérer les personnes traversant ces chemins et s'enfonçant dans la forêt. Pour déterminer les frontières de la zone à usages multiples, l'équipe prit en considération les localisations des ressources en relation avec des repères visibles, les zones d'habitat des gorilles et la nécessité de limiter la surface totale des aires. Les négociations, qui eurent lieu sur le site, furent importantes pour effectuer les changements appropriés dans les aires.

Il ne fut pas possible d'évaluer les espèces et d'identifier les frontières au cours de la même étude, à cause de la taille importante des aires et de la difficulté du terrain. On donna la priorité à l'identification des frontières. Certaines évaluations d'espèces furent réalisées au fur et à mesure que la frontière se dessinait et des visites de suivi furent réalisées pour les espèces vulnérables.

SOCIÉTÉS FORESTIÈRES

L'une des faiblesses du précédent schéma d'utilisation des ressources réglementé par le Département des Forêts était le manque d'implication des communautés dans la gestion. Le Département des Forêts prit des décisions et fournit des permis individuels. L'implication active des communautés dans la gestion était un principe-clef sur lequel fut basé ce travail:

- Les communautés ont souvent un savoir plus approfondi des ressources que les gestionnaires de la conservation.
- Elles sont plus capables de contrôler leurs propres membres.
- Leur implication permettrait d'améliorer les

relations des communautés avec le personnel du parc.

- L'implication susciterait un sentiment d'appartenance et ainsi de responsabilité dans la conservation de la forêt.

Plusieurs questions nécessitaient des réponses préalablement à la mise en place d'une gestion communautaire:

- A quel niveau de la paroisse les organisations communautaires opèrent-elles, comment opèrent-elles et quelles sont leurs relations avec la forêt?
- Dans quelles institutions les individus ont-ils confiance pour gérer les utilisations de la forêt?
- Comment ces institutions travaillent-elles avec les structures gouvernementales existantes et comment vont-elles interagir avec UNP?
- Telles qu'elles existent, sont-elles suffisantes pour gérer les utilisations de la forêt?

Lors des ateliers communaux, des petits groupes établirent une liste des institutions sur des cartes individuelles. Dans le grand groupe, quiconque voulait prendre une carte la plaçait sur le tableau et s'ensuivait une petite discussion, dirigée par un chef de communauté, pour montrer de quelle manière on pouvait classer les relations des institutions avec la forêt. Nous tentâmes de comprendre la nature de ces institutions et comment elles s'intégraient avec le gouvernement local et la géographie de la paroisse. La discussion s'orienta ensuite sur quelle organisation devrait gérer les activités d'utilisation. Chacune des trois paroisses choisit un groupe différent: les *abataka*, les *engozi* (brancardiers) et les RC-I (Encadré 3, page 7). Par la suite, on remarqua que les organisations sélectionnées pour gérer les utilisateurs des ressources possédèrent une autre

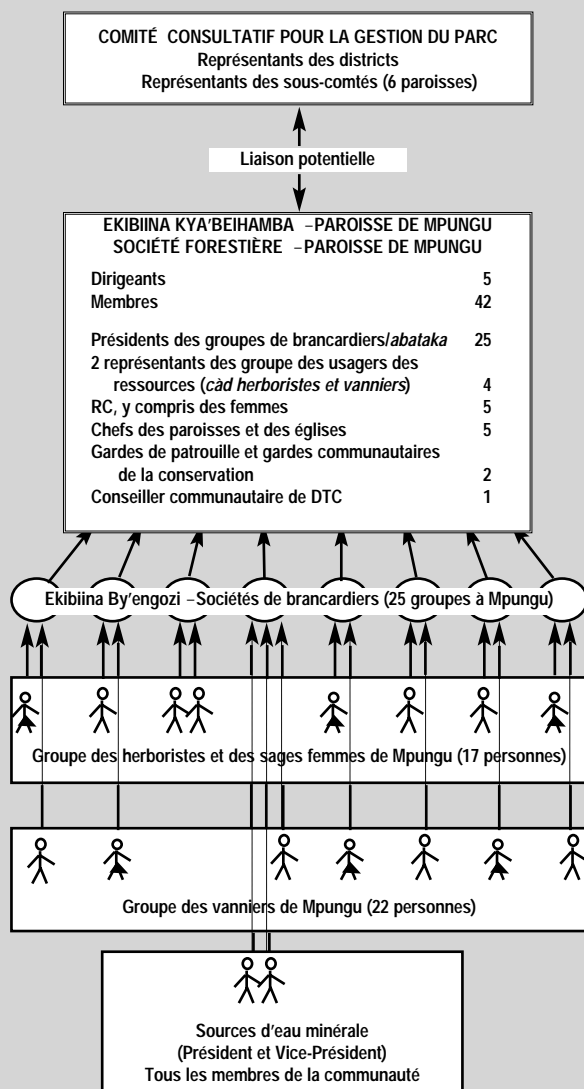


Figure 6. Structure de l'organisation ou de la société dans chaque paroisse. La plupart des membres étaient des chefs des groupes communautaires, et les autres membres sont des usagers nommés, des RC, des chefs religieux et du personnel du parc et du projet.

relation avec la forêt, ce qui montrait l'importance d'avoir des utilisateurs et des non-utilisateurs dans la gestion.

Pour pouvoir gérer les utilisations des ressources au sein des 22 paroisses autour du parc, le personnel avait besoin de travailler avec une seule organisation par paroisse. Mais les organisations sélectionnées possédaient différents groupes par paroisse. On se mit d'accord pour former une organisation ou une société "unificatrice", qui ferait le lien dans chaque paroisse. La gestion et les conditions d'adhésion de la société furent formulées et on procéda à l'élection des individus pour les différents postes. La plupart des membres étaient les chefs de groupes communautaires déjà pressentis et d'autres membres parmi les utilisateurs nommés, les RC, chefs, chefs religieux, et le personnel du projet et du parc (Figure 6). Chaque société choisit son propre nom. La traduction en anglais de "Forest Society" (Société Forestière) provenait de la première société établie: *Ekibiina Kya'beihamba - Omuruka gwa Mpungu* (Société Forestière - Paroisse de Mpungu).

On discuta des opérations de la société et l'idée de "traduire" les décisions prises sur l'utilisation des ressources par un accord écrit fut accueillie avec enthousiasme. Ces accords écrits devinrent les Protocoles d'Accord. Des sessions de petits groupes décidèrent des objectifs de la Société (Encadré 7). Les quantités de ressources exploitées furent enregistrées grâce aux secrétaires des *ekibiina ky'engozi* et des *abataka*. Chaque utilisateur posséda une carte d'identité. Les sociétés se rencontrèrent au moins trois fois par an. L'une de ces réunions fut celle de la Réunion Générale Annuelle, où furent invités tous les utilisateurs des ressources et la Direction du parc.

Encadré 7. Les objectifs de Ekibiina Kya'beihamba - (Société Forestière), Paroisse de Mpungu

Les objectifs du comité, tels que convenus, sont les suivants:

- De protéger et de conserver le parc national de Bwindi Impénétrable
- De développer et de maintenir des bonnes relations entre les populations de la Paroisse de Mpungu et le personnel du parc national
- De négocier l'accès des ressources dans le parc national et de participer au développement d'un système pour assurer une utilisation soutenable
- De participer à la détermination des zones à usages multiples et d'évaluer et de surveiller les niveaux de chaque espèce ou ressource dans ces aires
- D'améliorer la communication entre le personnel du parc national et la communauté et d'agir en tant que lien d'information
- D'enquêter sur les utilisations illégales des ressources et les autres activités illégales à la fois à l'intérieur et à l'extérieur des zones à usages multiples et de mener les actions nécessaires
- D'encourager la communauté à cultiver sur ses propres terres les espèces ne pouvant être utilisées dans le parc et d'autres espèces comme substituts
- De collaborer avec le personnel du BINP pour trouver des solutions aux dégâts des cultures occasionnés par la faune
- D'encourager la collaboration entre les herboristes traditionnels et le personnel médical
- De contrôler les utilisateurs des ressources sélectionnés afin d'assurer un comportement adéquat à l'intérieur du parc national et de faire en sorte que les bénéfices des utilisations des ressources soient partagés équitablement au sein de la communauté.

Suite aux ateliers communaux

Le développement des Protocoles d'Accord fut soutenu par un travail de suivi, par le traitement des données et des parcelles de suivi participatif des espèces vulnérables. Des consultations et des entrevues eurent lieu sur place et au siège avec le personnel de UNP et d'autres organisations. Des échantillons de plantes furent identifiés au parc ou à l'herbier national. Les fiches de résumé des espèces furent complétées et des décisions prises quant au niveau des prélèvements. Ces décisions furent présentées aux utilisateurs sélectionnés pour être discutées. Dans la plupart des cas, les quantités se basaient sur les suggestions des utilisateurs. Dans quelques cas, des réserves furent émises et certaines espèces interdites à l'exploitation, mais toujours avec la possibilité de négocier. Initialement, le parc ne pensait pas permettre l'exploitation de *Loeseneriella apocynoides*, mais la communauté de Nteko défendit fortement la possibilité de certaines utilisations. Une exploitation exceptionnelle fut autorisée pour les brancardiers seulement, avec la révision possible de la décision par la suite. Suite à l'analyse des données sur les parcelles de recherche, l'utilisation de cette espèce par les brancardiers fut acceptée. Ceci suivit de près la recommandation de Cunningham (1996).

La recherche participative fut menée pour les espèces vulnérables. Des parcelles de recherche permanentes furent établies avec des experts locaux, des espèces furent inventoriées et on réalisa des essais d'exploitation quand ils étaient appropriés. L'utilisation villageoise de ces ressources fut étudiée pour confirmer la demande et identifier des points d'intervention. Des consultations eurent lieu avec l'ITFC et le Projet International de Sauvegarde des Gorilles (IGCP). Les lignes directrices suivantes furent adoptées afin de réduire les interactions et le risque de transmission de maladies aux gorilles:

- Minimiser les chevauchements entre les habitats des gorilles et les zones à usages multiples;
- Minimiser la présence des utilisateurs dans la forêt par des collectes saisonnières;
- Fermer les zones à usages multiples quand les groupes de gorilles sont présents;

- Etablir des règlements pour les déplacements en forêt similaires à ceux institués pour les touristes;
- Former les utilisateurs des ressources à ces règlements;
- Contrôler la présence des utilisateurs dans la forêt;
- Surveiller les déplacements des gorilles dans les zones à usages multiples;
- Surveiller les modifications dans les habitats des gorilles.

Protocoles d'Accord

Les Protocoles d'Accord entre les communautés et les autorités du parc furent le résultat des ateliers communaux, du travail de suivi et de la recherche participative. Ils retracèrent les décisions prises dans les réunions et établirent un plan d'usages multiples. Ce n'étaient pas des documents juridiques contraignants mais ils présentaient les intentions et la responsabilité de chaque partie. Ils contenaient la structure des Sociétés Forestières et leurs objectifs, les noms des officiers responsables, les utilisateurs des ressources sélectionnés, et les espèces et la quantité devant être exploitée par chaque utilisateur. Une description des frontières et une carte des zones à usages multiples étaient également incluses. Des sections supplémentaires comportaient des activités relatives au contrôle des destructions des cultures par la faune. Chaque Société Forestière révisa les accords, écrits en Rukiga et en anglais. Il y eut une cérémonie lors de la signature de l'accord par les deux parties (Photo 5). Afin de diffuser les accords à la communauté entière, un nouvel organe, les Gardes



Photo 5. La cérémonie de signature du Protocole d'Accord, Paroisse de Mpungu. Dr. Eric Edroma, Directeur d'UNP et maintenant Directeur d'UWA, deuxième à droite.

Tableau 6. Espèces et quantités de plantes médicinales autorisées pour la récolte dans les accords de co-gestion

Famille	Espèce	Nom local	Forme de vie	Partie utilisée	Utilisateurs			Total	Quantité totale utilisée par an
					MPU	RUT	NTE		
Rubiaceae	<i>Rytigynia kigeziensis*</i>	nyakibazi	arbre	écorce feuille racine	14	3	6	26	68 pgs 4 pgs 20 lds
Lauraceae	<i>Ocotea usambarensis</i>	omwiha	arbre	écorce feuille racine	7	1	5	14	160 pgs 20 pgs 2 longueur bras
Piperaceae	<i>Piper guineensis</i>	rukokota	liane	racine feuille écorce	7	1	5	14	720 lds 8 pgs 2 pgs
Rhamnaceae	<i>Gouania longispicata</i>	omufurura	pl. rampante	feuille tige résine	7	1	1	9	84 pgs 2 pied 20 pgs
Euphorbiaceae	<i>Croton macrostachyus</i>	omurangara	arbre	écorce	5			5	2.5 pgs
Marattiaceae	<i>Marattia fraxinea</i>	omutumbagire	fougère	feuille	4			4	480 folioles
Euphorbiaceae	<i>Neoboutonia macrocalyx</i>	omwanya	arbre	feuille écorce	4 4			4	12 pgs 12 pgs
Rosaceae	<i>Prunus africana*</i>	omumba	arbre	écorce	4			4	48 pgs
Celastraceae	<i>Maytenus acuminata</i>	omulembwe	arbre	feuille	2	1		3	36 pgs
Myricaceae	<i>Myrica salicifolia</i>	omugyegye	arbre	écorce	1	2		3	28 pgs
Zingiberaceae	<i>Aframomum sp.</i>	obuzi	herbe	feuille		1		2	8 pgs
Fabaceae	<i>Albizia gummifera</i>	omuragaza	arbre	feuille		1	1	2	36 pgs
Theaceae	<i>Ficalhoa laurifolia</i>	omuvumaga	arbre	écorce	2			2	24 pgs
Rosaceae	<i>Hagenia abyssinica</i>	omugesi	arbre	écorce			2	2	24 pgs
Myrsinaceae	<i>Maesa lanceolata</i>	omuhanga	arbre	feuille			2	2	40 pgs
Rhamnaceae	<i>Maesopsis eminii</i>	omuguruka	arbre	écorce	2			2	24 pgs
Loganiaceae	<i>Nuxia congesta</i>	omubuzigye	arbre	écorce		2		2	24 pgs
Amaranthaceae	<i>Seriostachys scandens</i>	omuna	liane	feuille			2	2	40 pgs
Myrtaceae	<i>Syzygium guineense</i>	omugote	arbre	feuille écorce	2 2			2	24 pgs 24 pgs
Rutaceae	<i>Zanthoxylum macrophylla</i>	omushaga	arbre	écorce	2			2	12 pgs
Rutaceae	<i>Zanthoxylum sp.</i>	omushaga	arbre	écorce feuille			1 1	2	12 pgs 20 pgs
Loganiaceae	<i>Anthocleista sp.</i>	omunyinya	arbuste	écorce			1	1	12 pgs
Euphorbiaceae	<i>Clutia abyssinica</i>	omubarama	arbuste	feuille		1		1	24 pgs
Euphorbiaceae	<i>Croton sp.</i>	omurangara	arbre	feuille			1	1	20 pgs
Cyatheaceae	<i>Cyathea manniana</i>	ekigunju	arbre	feuille écorce	1 1			1	6 pgs 6 pgs
Sterculiaceae	<i>Dombeya goetzenii</i>	omukore	arbre	feuille			1	1	20 pgs
Proteaceae	<i>Faurea saligna</i>	omurengyere	arbre	écorce			1	1	12 pgs
Moraceae	<i>Myrianthus holstii</i>	omwifa	arbre	fruit	1			1	12 fruits
Asteraceae	<i>Notonia sp.</i>	otunyarufuzi	pl. rampante	feuille		1		1	4 pgs
Adiantaceae	<i>Pellaea viridis</i>	orushwiga	herbe	feuille		1		1	8 pgs
Clusiaceae	<i>Symphonia globulifera</i>	omusisi	arbre	écorce	1			1	12 pgs
Asteraceae	<i>Vernonia smithiana</i>	otunyarogongo	herbe	feuille		1		1	8 pgs
	<i>indet.</i>	ekyururu	pl. grimpante	feuille			1	1	20 pgs
	<i>indet.</i>	enkiriahakye	herbe	stem		1		1	2 pied
	<i>indet.</i>	obuteraganyi	herbe	feuille		1		1	8 pgs
	<i>indet.</i>	isubyo	arbuste	feuille			2	2	40 pgs
	<i>indet.</i>	obutungo	herbe	racine		1		1	4 pgs

* Espèces potentiellement vulnérables

MPU=Mpungu, RUT=Rutugunda, NTE=Nteko
pgs=poignées, lds=longueur des doigts

Tableau 7. Espèces et quantités de plantes pour la vannerie utilisées par les hommes, et autorisées pour la récolte dans les accords de co-gestion

Famille	Espèce	Nom local	Forme de vie	Partie utilisée	Utilisateurs			Total	Quantité totale utilisée par an
					MPU	RUT	NTE		
Smilacaceae	<i>Smilax anceps</i>	enshuri	liane	stolon	18	9	12	39	180 fardeau tête
Agavaceae	<i>Dracaena laxissima</i>	enchenche	liane	tige	18	5	9	32	82 fardeau tête
Annonaceae	<i>Monanthes littoralis</i>	entaaro	liane	tige	17	4		21	400 8-pied bâtons
Vitaceae	<i>Cyphostemma bambuseti</i>	embungwe	liane	tige			10	10	40 fardeau tête
Urticaceae	<i>Urera hirsutodendron</i>	emishe	liane	tige			5	5	20 fardeau tête
Tiliaceae	<i>Triumfetta sp.</i>	omunaba	arbuste	tige			3	3	12 fardeau tête
Euphorbiaceae	<i>Alchornea hirtella</i>	ekizogwa	arbuste	tige		2		2	8 fardeau tête
Celastraceae	<i>Loeseneriella apocynoides</i>	omujega	liane	tige			2	2	2 fardeau tête
Clusiaceae	<i>Symphonia globulifera</i>	obukoro	arbre	résine			2	2	8 poignées
	<i>indet.</i>	endengematar	liane	tige			7	7	26 fardeau tête
	<i>indet.</i>	bikaku	liane	tige			3	3	6 fardeau tête
	<i>indet.</i>	emisheshe	liane	tige			3	3	12 fardeau tête
	<i>indet.</i>	omwatamabar	liane	tige		3		3	12 fardeau tête
	<i>indet.</i>	engondero	liane	tige			5	5	20 fardeau tête
	<i>indet.</i>	ebyeyate	liane	tige		2		2	8 fardeau tête
	<i>indet.</i>	endengamatar	liane	tige		2		2	8 fardeau tête
Vanniers (hommes) sélectionnés					19	9	19	47	

Communautaires de la Conservation (CCR) fut institué par le parc pour améliorer la communication. Les gardes parcoururent en détail les accords avec chaque *engozi*, *abataka* ou RC-I, utilisateur des ressources et membre des communautés.

Dans les accords pilotes, pour les trois paroisses pilotes, un total de 36 espèces de plantes médicinales et de 21 espèces pour la vannerie étaient autorisées à l'usage (Tableau 6, 7 et 8). Les quantités annuelles totales étaient faibles, moins de 40 poignées d'écorce ou de feuilles pour la majorité des plantes médicinales. Elles devaient être exploitées par les trois paroisses, sur une aire totale de 23.8 km². Environ 77% (44) des espèces nommées étaient récoltées par cinq (ou moins) exploitants. Les herboristes avaient le droit de récolter les produits environ une fois par mois; les vanniers, en deux saisons, avec environ un nombre total de six jours en forêt par an. Sans

compter les femmes vanniers, qui récoltaient en petits groupes dans des aires limitées, souvent situées à la lisière de la forêt, le nombre total des exploitants nommés était de 91. La densité d'utilisateurs dans les zones était environ 0.038 par ha. Les utilisateurs avaient le droit d'aller en forêt 10 jours par an (environ 6 heures par jour) et d'être accompagnés par des apprentis autorisés. La présence des utilisateurs dans les zones à usages multiples atteindrait alors 4.6 personnes et heures par ha et an. La surface totale autorisée pour les zones à usages multiples dans toutes les paroisses représentait 20% (66 km²) de la forêt. La surface autorisée pour les trois paroisses pilotes (23.8 km²) représentait 7.2% de la forêt et 36% de la zone à usages multiples. Si 20% de la forêt était suffisante pour toutes les paroisses, chaque paroisse devrait utiliser une surface moyenne de 3.3 km². La surface moyenne de forêt pour chaque paroisse pilote (7.9 km²)

Tableau 8. Espèces et quantités de plantes pour la vannerie utilisées par les femmes, et autorisées pour la récolte dans les accords de co-gestion

Famille	Espèce	Nom local	Forme de vie	Partie utilisée	Groupes par an			Quantité totale autorisée par an
					MPU	RUT	NTE	
Poaceae	<i>Eleusine indica</i>	enchenzi	herbe	inflorescence	10			40 bottes
Marantaceae	<i>Marantochloa leucantha</i>	omwiru	arbuste	tige	10	10		80 bottes
Tiliaceae	<i>Triumfetta sp.</i>	omunaba	arbuste	tige		10		40 bottes
Arecaceae	<i>Raphia farinifera</i>	ebihungye	palmier	feuille			6	60 bottes
Marantaceae	<i>gen. indet.</i>	obukogoso	arbuste	tige	10	10	12	140 bottes
Zingiberaceae	<i>gen. indet.</i>	ebitatara	arbuste	inflorescence	10	10		80 bottes
Chefs femmes sélectionnées					3	17	5	Total 25

représente le double. Ce n'était pas forcément trop, étant donné l'importance de deux des paroisses pilotes qui possèdent de longues frontières forestières et que Rutugunda partagera sans doute sa zone à usages multiples avec la paroisse voisine de Bushura. D'autres paroisses plus petites utiliseront moins intensément leurs zones. Les aires allouées, néanmoins, devront être évaluées avec précaution pendant que les autres accords sont négociés. Si nécessaire, certaines aires pourront être réduites. Des aires inutilisées furent incluses dans les zones à usages multiples afin d'établir des frontières nettes.

Quatre espèces furent identifiées comme vulnérables: *Prunus africana*, *Celtis durandii*, *Rytigynia kigeziensis* et *Loeseneriella apocynoides*. Un seul spécimen décortiqué de *Celtis durandii*, un arbre communément présent dans de nombreuses forêts ougandaises, fut trouvé dans les zones à usages multiples. Les utilisateurs acceptèrent d'utiliser un arbuste commun comme substitut. *Prunus africana* n'est pas une espèce vulnérable dans le BINP. Mais elle obtint ce statut à cause du commerce international de son écorce qui menace cette espèce sur tout le continent (Cunningham & Mbenkum, 1993). On espère que les herboristes désignés protégeront cette espèce si on commence à recruter des commerçants-exploitants locaux. La récolte de petites quantités des deux autres espèces est autorisée. L'espèce *Rytigynia kigeziensis* est la plus vulnérable. Une substitution possible est de récolter les parties les moins vulnérables de la plante (feuilles, écorce des branches). Un groupe d'utilisateurs sera formé pour répondre à ce problème.

La négociation des accord s'étala sur une période de 6 à 10 mois et nécessita de 15 à 20 jours de travail de terrain dans chaque paroisse. L'accord de Rutugunda qui prit sept mois fut approprié et disposa d'un temps de "digestion" suffisant entre les réunions. Les autres accords prirent trop de temps, par inexpérience et à cause de certains retards accidentels. Les membres des communautés voulaient avancer plus rapidement, mais globalement, ils étaient satisfaits des progrès. Des périodes inférieures à six mois pouvaient compromettre le processus. A cette allure, les négociations pour les 17 paroisses restantes pourraient prendre trois années, ce qui serait trop long pour les dernières paroisses. Accélérer le processus pourrait entraîner une participation réduite. Le processus peut s'accélérer par le bouche à oreille. Dans la négociation des accords, les membres des communautés, également personnel du parc et du projet, jouèrent un rôle particulièrement important, possédant la connaissance et la confiance des deux groupes.

L'exploitation

L'exploitation débuta après la signature des accords. Les exploitants devaient être accompa-



Photo 6. Les membres des communautés commencèrent réellement à croire à l'authenticité des accords seulement quand ils purent récolter les produits.

gnés par le personnel du parc, jusqu'au moment où ce fut jugé inutile. Les gardes pouvaient ainsi améliorer leurs connaissances sur les espèces, l'exploitation et les zones, et également mieux connaître les utilisateurs. Les membres des communautés commencèrent réellement à croire à l'authenticité des accords seulement quand ils purent récolter les produits (Photo 6). Avant cela, de nombreux utilisateurs nommés redoutaient toujours une duperie du parc et de nombreuses personnes leur avaient dit qu'il perdaient leur temps à assister aux réunions.

Substitution

La substitution des ressources est une partie clef d'une stratégie d'utilisation des ressources: utilisation à faible impact dans la forêt et substitution pour des utilisations à fort impact par la production de ressources dans les fermes. La plantation d'arbres fut une activité majeure dans le projet de DTC. Le projet procéda à des plantations d'arbres d'espèces exotiques, à la promotion d'espèces indigènes et à des substitutions spécialisées pour des ressources particulières. La plantation d'arbres, lente au début, est en train de prendre de la vitesse. Plus d'un million de plants furent mis en terre dans les cinq années qui suivirent l'année 1988. Ce chiffre est une estimation modeste qui ne prend pas en compte les données du personnel de vulgarisation qui avait quitté le projet avant 1993. La plantation d'arbres était en hausse et pendant les six premiers mois

de 1994, 357 pépinières étaient en production et 226083 arbres furent plantés (CARE, 1994a). Dans les six premiers mois de 1994, plus de quatre mille arbres d'espèces indigènes au BINP furent plantés dans les fermes. Les activités de substitution spécialisées comprenaient la plantation de *Sesbania sesban* comme tuteur pour les haricots et la propagation de plantes médicinales. On s'intéressa à l'industrie du thé pour aider à diminuer la demande de paniers à thé en utilisant à la place les filets de collecte et des paniers en plastique (Wild, 1994). Un panier de rechange fut mis au point par des fermiers de Mpungu, avec des branches d'un arbuste commun poussant sur les terres de jachère (Photo 7).

Surveillance continue

Une surveillance continue étroite est essentielle pour gérer l'utilisation des ressources. Cinq types de surveillance continue ont été identifiés.

LES ACTIVITÉS ILLÉGALES

Une utilisation communautaire des ressources du parc nécessite que:

- Les informations sur les infractions doivent atteindre les responsables du parc et des communautés.
- Les communautés doivent disposer de mécanismes de contrôle envers leurs propres membres.
- Les autorités du parc doivent avoir la capacité d'appliquer les décisions, y compris l'exclusion des communautés (Sayer, 1991).

La mesure du niveau des activités illégales comme indicateur de l'efficacité du programme



Photo 7. Le garde communautaire pour la conservation, Caleb Tumwesiimire, inspecte un panier fait en *omushamba* (*Dodonaea viscosa*).

n'est pas explicite. Une baisse des infractions peut signifier que les activités illégales diminuent ou au contraire, que les gardes rapportent mal les infractions. Une augmentation des arrestations peut tout simplement indiquer un meilleur effort des patrouilles, et non une augmentation des infractions. Les rapports passés du BINP étaient inadéquats: seules les arrestations ou les confiscations étaient enregistrés. Il était impossible d'évaluer l'effort des patrouilles. Les rapports sur la durée (en journée) des patrouilles étaient incomplets. Les données sur les lieux des infractions n'étaient pas toujours suffisamment précises. Il était souhaitable d'identifier les communautés dont les membres auraient pu être responsables d'une infraction.

Le système des rapports des patrouilles fut révisé et comporte maintenant des données sur l'aide des communautés dans le contrôle des activités illégales. Il est trop tôt pour évaluer l'étendue de l'aide communautaire mais les premières indications furent positives. Dans les deux premières années du fonctionnement de l'apiculture dans le cadre des accords avec UNP, il n'y eut pas de feu dans les zones des ruches. Auparavant, à chaque saison sèche il y avait des feux. Le personnel du parc est maintenant informé de l'approche des feux aux frontières du parc. D'après les informations des gardes, certains apiculteurs prétextaient la vérification de leurs ruches pour installer des pièges. Les dirigeants du parc tinrent des réunions avec les sociétés d'apiculteurs pour prévenir et faire payer des amendes à certains contrevenants. A l'occasion d'un inventaire forestier, on retrouva des grumes illégalement coupées chez un utilisateur récemment désigné. Il dut payer une amende de 5 litres de bière locale et planter 50 arbres. A Mpungu, des utilisateurs agréés alertèrent par deux fois le personnel du parc de la présence de braconniers. La patrouille avertie captura deux braconniers, dont un s'échappa tandis que l'autre eut à payer US\$ 4000 (US\$ 4) à la police. Le fuyard fut pris à parti par sa communauté de brancardiers (*engozi*) et eut à payer une chèvre (US\$ 20) et un baril de bière (US\$ 20), soit dix fois plus que l'amende de la police.

ESPÈCES UTILISÉES

Les espèces utilisées sont surveillées par les utilisateurs, UNP/UWA et l'ITFC sur trois niveaux d'intensité qui dépendent de leur vulnérabilité. Avec le soutien des CCR, les utilisateurs enregistreront les prélèvements. Une baisse des rendements dépendant de divers facteurs, comme la régénération forestière, sera étudiée.

Surveillance continue minimale: Pour les espèces les moins vulnérables, on utilisera les prélèvements et les rapports des utilisateurs.

Surveillance continue modérée: En plus des prélèvements, les exploitations seront surveillées

sur des parcelles permanentes par UNP/UWA et ITFC.

Surveillance continue maximale: De plus nombreuses parcelles permanentes seront également établies en dehors des zones à usages multiples. Des informations supplémentaires seront collectées à partir des parcelles et des rapports sur les prélèvements dans les zones à usages multiples.

Lors des premières récoltes, l'équipe usages multiples était présente et a mesuré les quantités des produits récoltés par chaque exploitant. Certains utilisateurs n'étaient pas complètement informés des quantités autorisées. Les exploitants eurent également la sensation que le contrôle du matériel récolté constituait davantage une surveillance policière de leurs activités qu'une surveillance de la soutenabilité des ressources. Le contrôle des quantités exploitées sera fait de manière conjointe par la communauté et les gardes ainsi que par les utilisateurs et éventuellement, seulement par les utilisateurs.

SURVEILLANCE CONTINUE DES IMPACTS ÉCOLOGIQUES SECONDAIRES

Deux effets secondaires de l'utilisation sont reconnus: L'impact sur des espèces dépendentes de celles récoltées, et l'impact de la présence des utilisateurs sur la forêt. On n'a pas encore identifié de relations de dépendance avec une espèce utilisée. Les niveaux d'utilisation sont très bas et ne devraient pas modifier la présence, l'abondance ou la taille des classes d'une espèce utilisée. Le plus préoccupant reste les interactions entre les utilisateurs et les gorilles. Les groupes de gorilles sont déjà surveillés par le personnel du parc et l'ITFC. Les gardes responsables pour les zones à usages multiples spécifiques surveilleront les déplacements de gorilles dans ces aires.

SURVEILLANCE CONTINUE DE LA PRÉSENCE DES UTILISATEURS

La présence des utilisateurs sera décrite lors de chaque récolte. Les résultats pourront être comparés avec les niveaux de présence des touristes et des gardes.

LES COMPORTEMENTS DES COMMUNAUTÉS

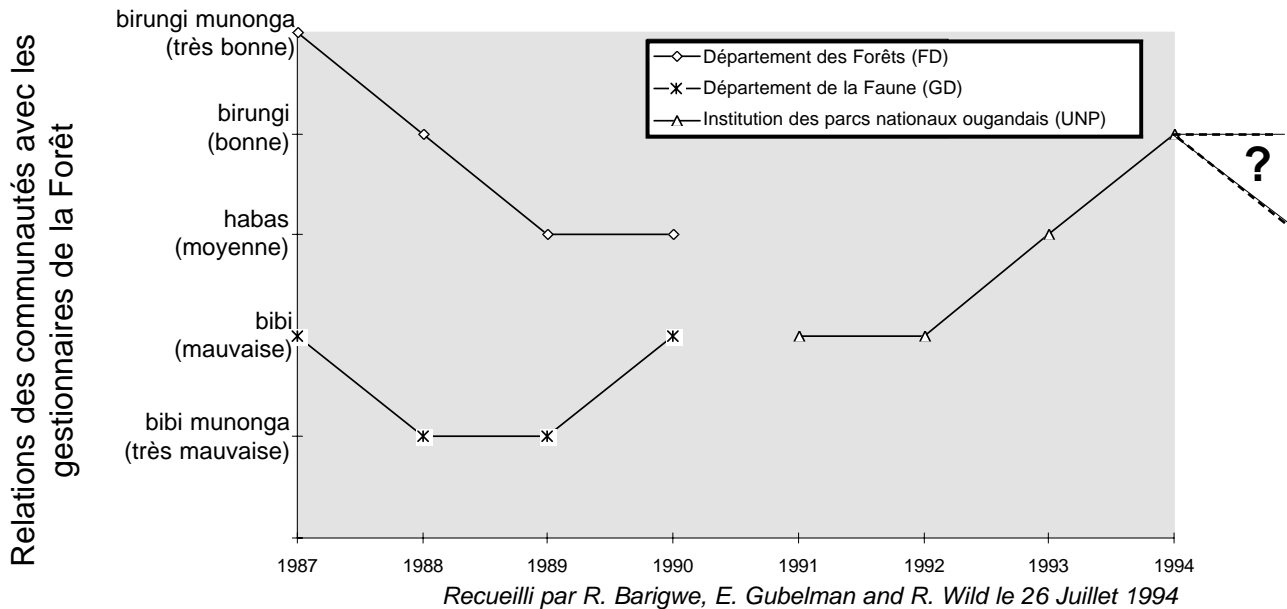
Il est espéré que l'utilisation limitée des ressources améliorera le comportement des communautés à l'égard du parc. Cette approche fut tentée dans d'autres endroits (Infield, 1986, Mkanda & Munthali, 1994). Dans le BINP, on réalisa un certain nombre d'enquêtes sur les attitudes mais il existe souvent des doutes sur la validité de telles enquêtes (Chambers, 1992), qui peuvent comporter certains biais. Les réponses à

ces questionnaires montrèrent que les communautés accordaient une place importante à la forêt, principalement à ses ressources. Pendant les ateliers communaux, l'équipe usages multiples développa une technique alternative au PRA pour surveiller les relations parc/communautés - un "graphique de relations de terrain". Les utilisateurs des ressources, les personnes dont les cultures avaient été endommagées par les babouins, et les gardes du parc utilisèrent ce graphique. La technique montra le changement des relations entre les communautés et les gestionnaires de la forêt sur plusieurs années et les raisons de ces changements. Un graphique fut installé sur le sol, avec les années sur l'axe des x (abscisses) et les relations avec le parc sur l'axe des y (ordonnées). Pour chaque année, le groupe discuta des relations avec chacune des autorités de gestion. Cette méthode nota de manière consistante la détérioration des relations liée à l'application croissante de la loi et les récentes améliorations dues à la formation sur la conservation, l'autorisation pour les tribunaux des RC de juger les infractions dans le parc, la promesse d'utiliser des ressources, un soutien pour l'agriculture et la diminution des attentes par rapport au parc national (Figure 7).

Une critique possible est que le groupe étudié est celui même qui facilite la session. Ceci pourrait mener à des exagérations sur une actuelle "bonne" relation, si la communauté ne veut pas offenser les organisateurs. Même si cela fut le cas, les opinions présentées par la communauté étaient très similaires à celles émises par les gardes. Les résultats étaient certainement meilleurs que ceux issus des enquêtes, où les individus s'étaient cachés dans leurs champs par peur d'une confiscation de leur terre pour une extension du parc. Cette approche PRA possède certains avantages par rapport à des études qui dressent un tableau des comportements en un jour, car les résultats se comprennent dans un contexte historique. Les graphiques servirent de base pour surveiller les Protocoles d'Accord, avec l'intention de revenir au groupe pour surveiller les évolutions, une fois les premiers résultats vérifiés.

Après avoir décrit le processus de développement d'une gestion de collaboration des ressources dans le BINP, et l'utilisation de quatre outils (planification de la gestion participative, évaluation rapide de la vulnérabilité, évaluation participative des systèmes ruraux et comité consultatif de gestion du parc), nous allons dans la prochaine section, analyser les composantes d'une co-gestion des ressources et ses potentialités pour d'autres projets de conservation ougandais et africains.

Figure 7. Graphique relationnel sur le sol, gardes du parc, BINP.



Faits indicatifs:

- 1987 FD L'exploitation du bois, le paturage et la collecte illégale de l'or étaient autorisés. Le FD était plus puissant que le GD.
GD Contre les activités autorisées par le FD, entraînant des conflits avec les communautés.
- 1988 FD Satisfait toujours les demandes des populations, c'est-à-dire le paiement d'un permis pour deux arbres, et de l'argent supplémentaire pour couper 5 arbres. Quand le GD stoppa ceci, le FD refusa de payer les pots de vin.
GD Stoppa les activités illégales. Quand les gardes du GD entrèrent dans les villages, les gens soufflaient dans des cors et tapaient sur des tambours pour prévenir ceux qui étaient dans la forêt. Les gardes de GD reçurent des pierres et le FD soudoya l'armée pour les battre. Même les proches des gardes furent chassés des villages lors des visites. Les *abataka* taxaient les commerçants qui vendaient de la nourriture ou de la bière aux gardes.
- 1989 FD Perd le pouvoir pour l'autorisation des ressources. Les trafiquants de bois et les chercheurs d'or perdent leur confiance dans le Département, mais réalisent que c'est leur faute.
GD Comme en 1988.
- 1990 FD Début de rumeurs sur le statut de parc national de Bwindi. Le FD soutient les gens en disant "soyez fermes, il ne deviendra pas un parc national et vous en aurez l'accès".
GD Les populations voyaient que le GD était en train de gagner et pensèrent qu'ils devraient améliorer leurs relations. Les gardes du GD pouvaient acheter de la nourriture.
- 1991 FD Disparu.
GD Les populations pensaient que GD et les RC avaient vendu la forêt aux "blancs" quand le parc fut établi et qu'ils virent des touristes.
- 1992 UNP Pas d'utilisation possible des ressources, peur que d'autres animaux soient introduits et que le parc s'étende. DTC perçu comme proche des autorités du parc.
- 1993 UNP Le parc est accepté. Des éducateurs de la conservation et des vulgarisateurs de DTC modifient l'attitude des chefs communautaires.
- 1994 UNP La direction du parc s'adoucit, la promesse d'un usage des ressources est tenue. Un partage des bénéfices est promis.
- Futur UWA A cause de la faune et de ses dégâts, la coopération n'améliorera jamais les rendements minimums et ne rapportera pas les meilleurs rendements.

Les potentialités d'une co-gestion des ressources en Ouganda

Les composantes d'une co-gestion

Nous identifions quatre composantes principales d'une co-gestion, en plus du savoir scientifique: la participation, les institutions locales, le savoir local et des zones de soutien (Figure 8). De nombreux problèmes furent soulevés pour chacune de ces composantes, dans les parc nationaux de Bwindi Impénétrable et de Mgahinga Gorille.

PARTICIPATION

Il y avait trois types de forums pour la participation dans l'utilisation des ressources au BINP et au MGNP: Le Comité Consultatif pour la Gestion des Parcs (PMAC), le processus de planification de la gestion et les ateliers communaux. La participation dans chacune de ces trois institutions a déjà été discutée.

Lors du processus d'interactions avec les communautés pour établir une utilisation des ressources, UNP prit des décisions unilatérales. On se demanda si UNP aurait dû négocier davantage ces décisions, particulièrement en ce qui concerne les catégories de ressources pouvant être utilisées (Watts *et al.*, 1996). La décision de

débuter avec précaution l'utilisation des ressources dans BINP était reliée en partie au contexte écologique et historique:

- C'était une activité nouvelle et potentiellement controversée pour l'Ouganda, avec très peu de modèles à suivre;
- La présence des gorilles de montagne menacés et vulnérables;
- Le niveau élevé de biodiversité et une forte pression de population humaine;
- Une hostilité et une méfiance entre les communautés et le parc;
- Des dégradations de la forêt par le passé qui commençaient tout juste à être contrôlées.

Certains dangers furent reconnus:

- Un échec au premier stade, en voulant être trop ambitieux, jetterait le discrédit sur un outil plein de promesses;
- Réveiller de vieilles blessures en discutant des activités récemment maîtrisées qui ne seraient pas autorisées dans un futur proche;
- Augmenter prématurément les attentes des communautés;
- Débuter une activité qui se révélerait plus tard non soutenable ou non gérable et puis l'arrêter serait pire que de n'avoir rien commencé;

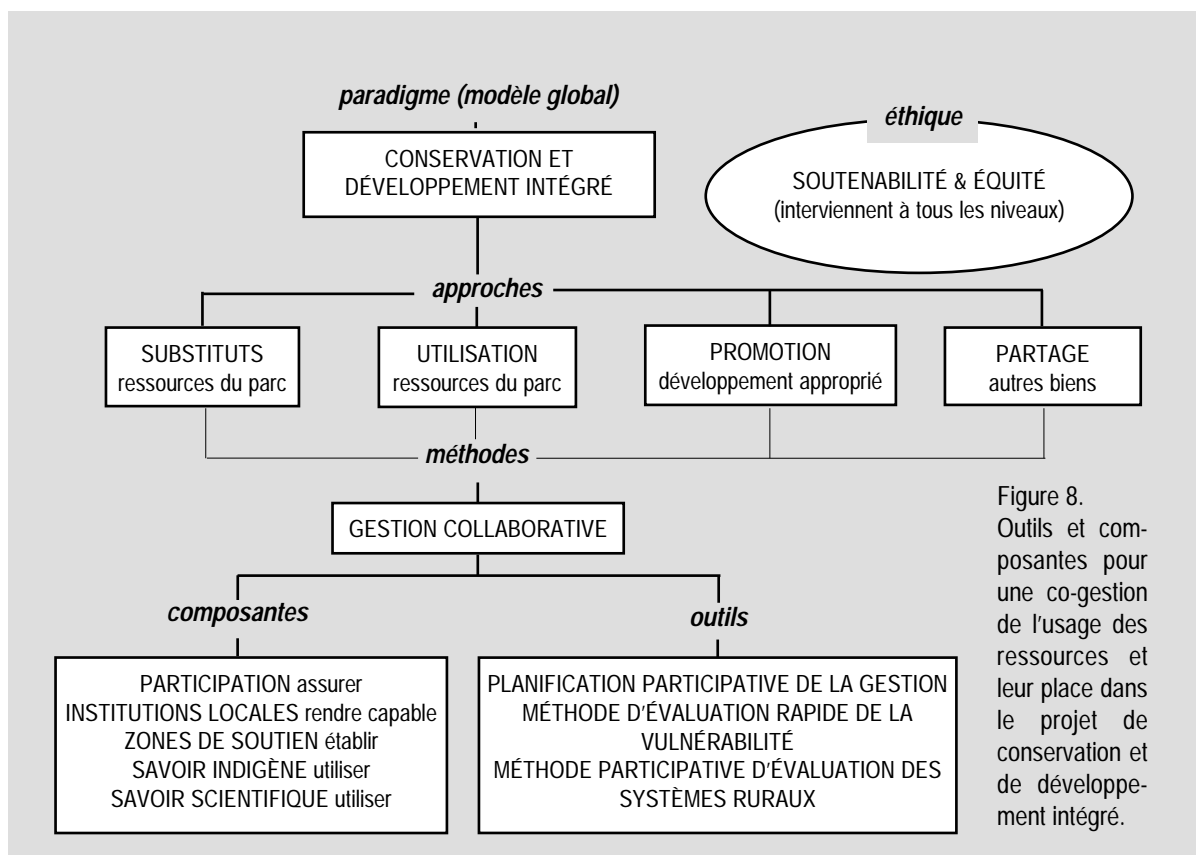


Figure 8. Outils et composantes pour une co-gestion de l'usage des ressources et leur place dans le projet de conservation et de développement intégré.

- La déception des communautés à cause d'un processus qui n'aboutit nulle part;
- Etablir une activité que UNP ne peut maîtriser.

Les communautés demandèrent l'accès à la forêt pour quelques ressources, et non pour s'engager dans des négociations stériles, menées simplement pour satisfaire des idéaux occidentaux sur la participation. Nous ressentîmes donc l'importance d'avoir quelque chose à offrir avant de débiter les négociations. Ce style d'approche prudente par étape fut discuté. Wily (1994) soutient une transmission plus audacieuse et globale du pouvoir aux communautés, au point de leur céder la propriété.

"Le niveau du contrôle local est proportionnel à l'étendue des droits locaux sur la ressource en question. Finalement, la communauté d'utilisateurs qui possède sa forêt locale sera son protecteur et son conservateur le plus efficace. Le degré de laisser-faire que nécessite un tel développement, a tendance à 'faire-peur' aux gouvernements propriétaires de forêts..."

Par conséquent, il est rare dans ce qu'on appelle une gestion communautaire ou une gestion jointe, d'avancer mieux que progressivement vers la passation de pouvoir aux populations et d'atteindre un partenariat équitable. Les progrès vers une conservation soutenable sont aussi longs".

Un partenariat équitable, lié à un transfert de la propriété au niveau local implique que les communautés protégeront toujours leur forêt; une hypothèse non vérifiée par les faits. Les communautés de Bwindi avaient déboisé toutes leurs forêts et il ne restait plus que celle de protection. Dans le plan de gestion du BINP, les membres des communautés reconnurent les nombreuses contraintes pour aboutir à une gestion communautaire absolue et recommandèrent un partenariat avec UNP/UWA. Le gouvernement a des obligations nationales et internationales à considérer afin d'équilibrer l'équation d'équité vers les communautés locales.

Nous étions préoccupés par la participation des femmes et des Batwa et les bénéfiques qu'ils devaient retirer de l'utilisation des ressources. Un inconvénient des organisations communautaires traditionnelles est l'exclusion de certains groupes. Le système des RC a encouragé les représentations des femmes à tous les niveaux de prise de décision. Le niveau de participation plus faible des femmes comparé aux hommes était logique puisqu'elles utilisent moins la forêt. Assurer une participation effective de la minorité Batwa fut plus difficile, particulièrement dans une paroisse où régnait une inimitié historique entre les deux communautés. Au cours de notre première réunion, les Batwa s'assirent à part et l'équipe les invita à nous rejoindre. Quand il se présentèrent, l'un d'entre eux fit la déclaration suivante:

"Je suis heureux qu'on me demande mon nom. Je pensais que nous n'étions pas considérés comme des personnes. La forêt, qui nous fournissait notre nourriture, est fermée. Nous n'avons pas de maisons permanentes, pas d'endroits pour nous installer. On erre".

Ils n'assistèrent pas à d'autres réunions. On apprit que les autres membres des communautés le leur avaient interdit. Nous découvrîmes qu'ils vivaient à part, n'allaient pas à l'école ni aux réunions des *abataka* ou *engozi*, et n'avaient pas accès à l'éducation ou aux soins médicaux. Les chefs communautaires nous dirent que les Batwa étaient inclus dans la liste des utilisateurs mais c'était faux. Il nous parut plus sage de ne pas affronter la communauté et de continuer le processus, que nous voulions construire avec eux. Au moment où le Protocole d'Accord fut signé, on a intégré les femmes Batwa dans la récolte de matériaux pour la vannerie et dans la Société Forestière, avec une représentante. A notre connaissance, c'est la première fois que les Batwa avait un représentant au sein de la communauté. Au vu de la situation, c'était un bon départ. Nous espérons qu'avec le temps, un arrangement plus équitable pour les Batwa se développera. Dans d'autres paroisses, les Batwa, plus organisés ou mieux respectés, étaient mieux représentés dans le processus de co-gestion.

INSTITUTIONS LOCALES

Les institutions communautaires répondaient favorablement à une co-gestion des utilisations des ressources et se regroupaient en développant leurs propres schémas de réunion pour former des Sociétés Forestières. Elles prirent rapidement des décisions actives et contrôlèrent certaines activités illégales dans leur localité. Dans une des communautés, le président nouvellement élu espérait tirer des gains personnels de sa position. Lorsqu'il réalisa que cela ne serait pas le cas, il se désintéressa du poste. Les autres membres élurent par la suite un nouveau président. Les activités comme celle de contrôle des montants récoltés nécessitent un soutien du personnel du parc. En identifiant des organisations communautaires, UNP avait trouvé une manière constructive d'interagir et de soutenir les individus représentant la majorité de la communauté.

"L'équipe usages multiples a travaillé avec les communautés pour développer trois Sociétés Forestières, des institutions importantes au niveau des paroisses. Ceci fut réalisé à travers un précieux processus de coopération et de délégation du pouvoir. La force des Sociétés Forestières est qu'elles sont basées sur des structures communautaires existantes... et par conséquent, elles sont perçues comme fondamentalement démocratiques dans leur nature et tirent leur force et leur autorité directement des populations." (Bensted-Smith et al., 1995)

Les Sociétés Forestières rendaient les communications plus aisées, mais nécessitaient une adaptation du parc pour rendre la communication effective. L'établissement d'une nouvelle structure de Gardes Communautaires pour la Conservation remplissait cet objectif. Ces gardes sont des gardes de UNP/UWA mais ils ne sont pas responsables de l'application de la loi. Ils sont chargés d'interagir de manière positive avec les communautés dans le partage des ressources, l'éducation en matière de conservation et d'assister le développement de projets communautaires financés par les revenus issus du tourisme. Le personnel du parc aura besoin de soutien pour mettre en place ces nouvelles activités de manière efficace.

SAVOIR LOCAL

Les communautés avaient permis la collecte de nombreuses données. Elles avaient énormément contribué aux prises de décisions et avaient fait des contributions significatives pour la connaissance du parc. De plus, une grande partie du savoir avait disparu dans certaines aires éloignées de la forêt. La co-gestion aidera à préserver les traditions locales à travers l'accès aux matières premières. Nous nous rendons compte que le savoir local était vraiment local – le savoir d'un individu pouvait ne couvrir que les quelques collines autour de sa maison.

ZONES: TAMPON OU SOUTIEN?

Les mots "tampon" et "zone" avaient des connotations négatives dans BINP et MGNP. Dans les plans de gestion, pour les zones établies à l'intérieur et à l'extérieur des parcs, on se mit d'accord sur le terme "zone à usages multiples", sur lesquelles UNP/UWA gardait l'autorité suprême. Les "aires de développement soutenable" sont les aires communautaires, où la terre est sous propriété coutumière. Dans ce cas, UNP/UWA aide les communautés. D'après l'étude préliminaire du projet de DTC, la majorité de ces zones contenaient les populations les plus démunies. Ces zones avaient été initialement identifiées pendant les ateliers de planification, basés sur l'approche des systèmes d'Hamilton (Hamilton & Kigenyi, 1991) (Encadré 8).

Le développement d'une co-gestion de l'utilisation des ressources dans BINP et MGNP suivait l'approche plus générale des zones tampon de l'atelier sur la gestion des zones tampon (Brown & Wyckoff-Baird, 1992). Une des faiblesses du concept de zone tampon est qu'elle était originellement conçue pour protéger l'aire de conservation des pillages des communautés, et elle porte toujours cette connotation. Avec une meilleure appréciation de la réalité de la situation des communautés et l'inéquité de certaines

mesures de conservation, on réalisa que les communautés devaient être protégées de la conservation. D'après cette nouvelle appréciation, nous recommandons que les zones tampon soient renommées des "zones de soutien". Ce terme reconnaît l'idéal d'un support mutuel entre les communautés locales et l'aire de conservation. La relation est donc traduite en termes positifs plutôt que négatifs. Basée sur l'approche des systèmes d'Hamilton, notre définition des zones de soutien est la suivante:

"Zone de soutien: Toute aire, souvent périphérique à une aire protégée, à l'intérieur ou à l'extérieur, dans laquelle des activités sont mises en place ou l'aire est gérée dans le but de renforcer les impacts positifs et de réduire les impacts négatifs de la conservation sur les communautés avoisinantes et de ces mêmes communautés sur la conservation".

Cette définition ressemble à celle de l'atelier de 1992 (voir Encadré 1, page 4), mais elle est plus spécifique. Elle a) confirme que les zones peuvent être à l'intérieur ou à l'extérieur des parcs, b) reconnaît que les interactions populations/parcs peuvent être positives, c) reconnaît que les populations ont besoin d'être protégées de la conservation et d) suggère qu'un grand nombre d'activités peut entraîner un soutien populations/parc et réduire les conflits. La définition doit être assez flexible pour être appliquée à la majorité des projets de conservation et développement intégré qui reposent sur des zonations.

Plus généralement en Ouganda, les critères pour l'aire, la forme et les activités dans la zone de soutien (Wells *et al.*, 1992) seront négociés localement et selon des conditions appropriées à chaque situation. Dans le parc national du Mont Elgon, on trouve facilement du bambou à l'intérieur du parc, et les zones d'exploitation du bambou ne peuvent donc être périphériques. De même, restreindre l'utilisation à des utilisateurs spécialistes n'est pas approprié dans ce parc, car les ressources clés sont utilisées par toute la communauté, et les aires proposées d'utilisation des ressources sont soit des aires illégalement occupées qui se régénèrent, soit des terres de production végétale avec une diversité faible et une production de biomasse élevée (bambou). L'équilibre entre une utilisation des ressources provenant du parc et une utilisation par des substituts à l'extérieur du parc dépendra de facteurs de vulnérabilité tels le type d'habitat, l'intégrité, la biodiversité, les espèces rares et vulnérables, le statut de la conservation, la taille, la production de biomasse, la taille de population humaine, le niveau de développement de la communauté.

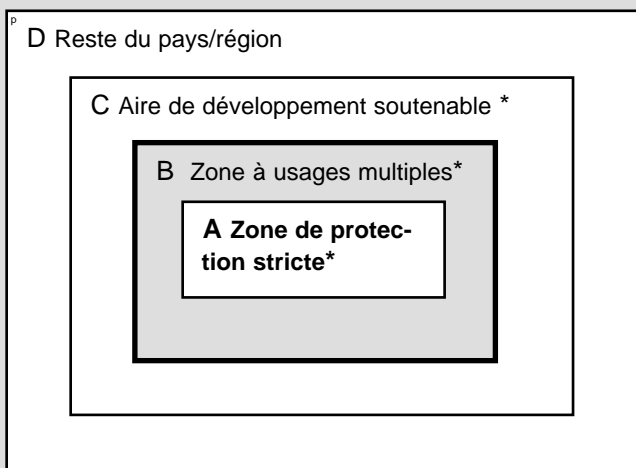
Quelle est l'utilité d'une co-gestion?

Quelle est l'utilité d'une co-gestion pour mettre en place une approche de l'utilisation des ressources améliorant l'équité locale? La co-gestion des parcs nationaux vient juste de débuter en Ouganda. Les accords pilotes ont été signés

dans BINP et le processus a débuté dans huit des neuf parcs restant. Les premières indications montrent que dans les paroisses pilotes de BINP, les communautés commencent à se réconcilier avec la présence du parc. Il s'ensuit un engagement plus important pour une utilisation soutenable sur leurs propres terres. Le rythme et le soutien doivent néanmoins être maintenus.

Encadré 8. Approche systémique des zones tampon (d'après Hamilton & Kigenyi, 1991)

1. Définition des composantes du système

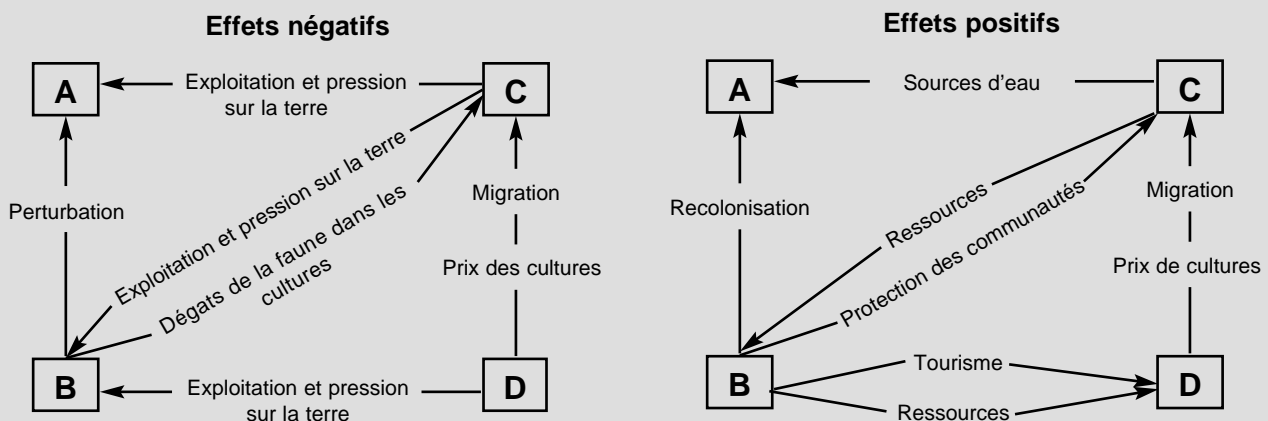


Légende

- Frontières de l'aire protégée
- A Forêt strictement protégée
- B Zone de soutien (zone tampon) pour la forêt
- C Zone de soutien (zone tampon) pour l'agriculture
- D Aires agricoles extérieures
- * noms de zones de soutien au BINP

2. Définition des états souhaités du système (Description et définition des états souhaités pour chacune des zones planifiées)

3. Identification des interactions positives et négatives, par exemple:



4. Sélection des interactions négatives appropriées pour la recherche

5. Evaluation des interventions nécessaires pour atteindre l'état souhaité du système

6. Discussions avec les utilisateurs des zones sur les possibilités pratiques

7. Interventions (Légales, accords communautaires, alternatives, nouvelles cultures, contrôle sur les dégâts de cultures causés par la faune, etc.)

8. Réévaluation du modèle systémique (Redéfinition des composantes du système, des états souhaités, etc.)

La communication, partie cruciale du processus, a dépassé les échanges entre des gardes munis de leurs fusils et des braconniers équipés de leurs lances. La nomination de Gardes Communautaires pour la Conservation, qui font partie des communautés, et le développement d'Associations d'Apiculteurs et de Sociétés Forestières, indiquent le lien formel entre les réseaux de communications complexes et élaborés des organisations de conservation et des communautés locales (Wild *et al.*, 1995).

La co-gestion au BINP s'est inspirée de l'expérience indienne de Gestion Jointe des Forêts (JFM). Mais il existe des différences significatives qui peuvent aider à voir si la co-gestion est plus largement applicable. Le processus a été appelé "co-gestion, gestion collaborative" aux BINP et MGNP, car certains membres du personnel du parc considèrent que le terme de "gestion jointe" implique des positions de force égales pour les communautés et les autorités du parc concernant la négociation des utilisations des ressources. Ce n'était clairement pas le cas, ni au BINP, ni au MGNP où UNP/UWA prenait les décisions ultimes sur la catégorie et la localisation des ressources autorisées.

En Inde, JFM s'est développé dans un contexte de forêts de production dégradées, dont la valeur de la biodiversité était proche de zéro. JFM se situe donc dans le domaine de la restauration écologique, protégeant des forêts à la limite de la destruction totale. Le retour des droits aux communautés, longtemps saisis par le gouvernement central en échange de la protection de la forêt, a stoppé la dégradation et a initié le rétablissement des forêts. Le succès de JFM s'est traduit par la régénération de plusieurs millions d'hectares de forêt gérés par plus de 10000 Comités de Protection des Forêts et le Département Forestier Indien (Saigal, comm. pers.). Ceci contraste avec les trois Sociétés Forestières nouvellement créées! Néanmoins, en Ouganda les parcs nationaux possèdent une grande diversité biologique et une grande intégrité. La vulnérabilité des gorilles de montagne aux maladies rend le site du BINP aussi extrêmement sensible. Le niveau plus élevé de conservation a signifié une analyse attentive des activités proposées. Les quantités de produits forestiers non ligneux autorisées sont très petites comparées à l'Inde, où un usage illimité de ces ressources est autorisé. En Inde, l'évaluation participative des systèmes ruraux (PRA) n'a pas été utilisée dans l'établissement des Comités de Protection des Forêts mais dans les activités de recherches successives.

Basée sur les expériences en Inde, nous proposons la définition suivante d'une gestion collaborative ou jointe:

“Une gestion collaborative ou jointe est un processus de collaboration entre les commu-

nautés locales et les agences étatiques sur l'utilisation et la gestion des ressources naturelles ou d'autres biens, de propriété publique ou privée, à travers un processus de négociation qui regroupe tous les bénéficiaires, reconnaît la contribution de chacun et qui se concrétise par un accord mutuellement acceptable et adaptable.”

Les trois dimensions de la soutenabilité

Trois dimensions de la soutenabilité affectent l'usage des ressources dans BINP et MGNP:

Soutenabilité écologique: Un usage qui ne réduit pas les usages futurs potentiels, ou qui ne détériore pas la viabilité à long terme des espèces utilisées ou d'autres espèces, et qui est compatible avec le maintien d'une viabilité de long terme des écosystèmes qui les supportent et dont elles dépendent (UICN, 1993).

Soutenabilité sociale: La capacité des communautés contractantes à remplir leurs obligations comme convenu dans les accords de co-gestion et à assurer que l'autorité de gestion remplisse ses obligations.

Soutenabilité institutionnelle: La capacité de l'autorité de gestion à remplir les obligations de la conservation et les obligations décrites dans les accords de co-gestion et à assurer que les communautés respectent leurs obligations.

Ces trois dimensions de la soutenabilité soulèvent des points importants pour la gestion de l'utilisation des ressources.

- La soutenabilité écologique dépend de la soutenabilité sociale et institutionnelle;
- La soutenabilité sociale et institutionnelle doivent être maintenues et respectées par toutes les parties;
- La soutenabilité totale sera améliorée si l'utilisation des ressources a été établie de manière appropriée;
- Le contrôle tel qu'il est spécifié dans les accords doit être efficace;
- La soutenabilité sociale et institutionnelle sera affectée par de nombreux facteurs extérieurs au contrôle de la communauté ou de l'autorité de gestion.

Un certain nombre de mesures ont été prises dans BINP pour maximiser la soutenabilité écologique.

- Environ 80% du parc national est composé d'aires de conservation stricte où il n'y a pas d'exploitation de ressources;
- Interdiction d'utilisation de ressources générales à fort impact comme le bois, bilots, bois de feu, tuteurs pour haricots etc.;
- Autorisation d'utilisation de ressources spécialisées à faible impact telles les plantes médicinales, la vannerie et l'apiculture;

- L'établissement prudent d'aires pilotes comme aires d'expérimentations pour l'utilisation;
- Utiliser l'autorité communautaire pour nommer des utilisateurs dignes de confiance;
- Surveiller les niveaux de prélèvement de toutes les espèces exploitées;
- Fixer des taux d'extraction pour la majorité des espèces bien inférieurs à ceux basés sur la méthodologie de RVA;
- Identifier les espèces vulnérables et établir des parcelles de suivi pour ces espèces;
- Etablir des procédures pour minimiser les interactions avec les primates rares.

Les facteurs influençant la soutenabilité sociale comprennent la cohésion communautaire, l'identification des structures de prise de décision au niveau local et la possibilité pour eux de décider. Les communautés auront également besoin de soutien pour augmenter leur capacité à surveiller l'utilisation des ressources.

La soutenabilité institutionnelle se rapporte à la capacité de UNP/UWA et de ses agences de soutien de maintenir l'activité. Elle est cruciale mais vulnérable. Face à une absence de force de travail et de financements, les aires protégées ont été surexploitées et endommagées. Dans les moments d'insécurité nationale, les organisations gouvernementales sont souvent plus facilement perturbées que les communautés locales. Elargir la responsabilité aux communautés locales permet une conservation certainement plus efficace pendant ces périodes de crise que si les communautés sont hostiles.

SOUS QUELLES CIRCONSTANCES UNE "NON-UTILISATION" EST NON SOUTENABLE?

Nous ne pouvons pas être d'accord avec Robinson (1993) quand il dit "*On doit néanmoins admettre, que n'importe quelle utilisation d'une communauté biologique impliquera à la fin une perte de diversité biologique*" (souligné par nous). En fait, dans le domaine de la gestion des aires protégées il existe de nombreuses situations où l'absence d'utilisation peut entraîner plus de risques que l'utilisation:

- L'écosystème a pu évoluer avec l'utilisation humaine et être dépendant de cette utilisation pour maintenir ses espèces-clefs.
- L'impact d'une utilisation récente ou de changements dans l'utilisation des terres a pu altérer des écosystèmes de telle manière qu'il n'existe pas de retour possible vers une situation où l'impact sera faible ou nul.
- La conservation prend place dans un contexte social et politique où l'absence d'utilisation peut être incompatible avec le maintien de la viabilité à long terme de l'écosystème.

A Bwindi, les actions des buffles (maintenant disparus) et des éléphants (il en reste très

peu) ont créé des habitats secondaires très perturbés, que les gorilles préfèrent. La végétation secondaire est maintenant commune dans la forêt à cause de l'exploitation du bois. Grâce à une meilleure protection, la forêt se régénère et les habitats des gorilles vont vraisemblablement se réduire. Le niveau d'utilisation des plantes établi au BINP se situe bien en dessous de l'impact nécessaire au maintien de l'étendue actuelle des habitats secondaires. De plus, ce niveau détruit moins la végétation que les pistes touristiques créées chaque jour pour voir les gorilles. Robinson (1993) reconnaît que des niveaux intermédiaires de perturbation mènent souvent à des niveaux de biodiversité plus élevés. Mais nous ne sommes pas de son avis sur le fait que les activités humaines dépassent toujours ce niveau de perturbation.

Une politique de non-utilisation peut être plus risquée pour un écosystème quand les communautés dépendent de ces ressources. L'hostilité créée par le retrait à l'accès de ces ressources peut être une stratégie extrêmement risquée comme l'atteste à de nombreuses reprises l'histoire récente de la conservation. Une protection agressive peut échouer lors de moments de crises où la loi ne peut être appliquée. Ces moments de crises sont des facteurs de long terme très significatifs qu'il faut prendre en considération lors de la détermination de politiques de conservation. En d'autres mots, une aire protégée qui n'a pas de soutien local, qui ne fournit pas de bénéfices locaux et qui se maintient seulement par la force, sera plus susceptible d'être occupée ou détruite dans des périodes d'insécurité, et quand la loi et l'ordre ne sont plus respectés. Une aire protégée où les communautés locales jouent un rôle dans la gestion, retirent des bénéfices du parc, et développent de bonnes relations avec les gestionnaires du parc présente moins de risques.

Les approches vers une équité locale

UTILISATION DES RESSOURCES

L'utilisation des ressources est-elle un outil de conservation viable? Dans la Forêt Impénétrable de Bwindi, UNP a fait une concession aux communautés locales en leur permettant une exploitation limitée des ressources sur 20% de la surface totale du parc. Les négociations pilotes ont grandement amélioré la confiance. En 1992, les membres des communautés demandaient que les gorilles soient emmenés dans des zoos et les accablaient de leurs malheurs; maintenant, des demandes ont émané des paroisses pilotes pour permettre aux individus intéressés de voir les gorilles en tant que touristes locaux. Ces demandes étaient inimaginables quelques années aupa-

avant. L'utilisation des ressources est une approche subtile pour la conservation, la gestion des ressources et des interactions avec les communautés adjacentes aux forêts. Un savoir significatif sur l'aire protégée peut être retiré du processus mais cela nécessite un engagement des autorités de gestion à la fois pour résoudre les problèmes et à l'égard des communautés locales.

Les problèmes initiaux ont été remplacés par des problèmes secondaires, et par rapport aux difficultés fondamentales auxquelles devaient faire face les communautés adjacentes aux forêts, ce n'est pas surprenant. Dans BINP, une fois que l'apiculture redémarra, les apiculteurs demandèrent de couper des arbres pour remplacer les ruches, ce qui leur fut refusé par UNP. Du coup, UNP remplaça les batailles saisonnières contre les feux de forêt par le défi de trouver des ruches bon marché, et résistantes aux chimpanzés. Lors de discussion sur les ruches de remplacement avec les gardes du parc, on leur demanda "*Que se passerait-il si le Parc ne trouve pas de solution pour les ruches et que l'apiculture soit stoppée demain?*". La réaction des gardes fut vive et unanime: la forêt brûlerait en un jour. Ceci souligne à nouveau le fait que ces activités ne doivent pas débiter tant qu'il n'est pas certain qu'elles peuvent continuer sur une longue période. Si elles doivent être réduites ou stoppées, cela doit se faire par des négociations sur une période de temps raisonnable.

SUBSTITUTION

Depuis que l'utilisation des ressources a commencé, les populations pratiquent plus volontairement des activités de substitution. Il y avait une certaine résistance au départ pour la plantation d'arbres, qui pouvait traduire une résistance au parc. Dans le processus de co-gestion, la substitution a été identifiée comme un objectif des sociétés forestières. Des utilisateurs individuels des ressources avaient déjà montré un intérêt pour cultiver des plantes médicinales. Les fermiers qui cultivent le thé demandèrent à la compagnie du thé des paniers de remplacement et l'ITFC travailla avec des groupes communautaires pour produire des paniers à partir d'arbustes poussant sur les terres arables. ITFC et DTC continuent à collaborer avec l'ICRAF (Centre International de Recherche en Agroforesterie) pour diffuser en grandes quantités des arbres indigènes.

EXISTE-T'IL DE MEILLEURES APPROCHES?

Le partage des revenus issus du tourisme ne peut pas remplacer facilement l'exploitation des ressources, en tout cas, pas dans le court terme. Les revenus issus du tourisme mettent du temps à se développer et sont incertains. Souvent, il n'existe pas de substitut direct à certains produits forestiers. Par exemple, à Kigezi, où l'accès aux médicaments occidentaux est limité, les plantes médicinales sont indispensables. Sur le très long terme néanmoins, il pourrait y avoir une diminution de la dépendance pour ces produits. De la même manière, l'exploitation des ressources ne peut pas remplacer le partage des bénéfices issus du tourisme ou d'un développement approprié, puisque toutes les utilisations des ressources ne seront pas autorisées en raison de mesures de conservation. Les différentes approches pour améliorer l'équité locale (le juste partage des ressources) sont davantage complémentaires qu'exclusives.

Dans les paroisses pilotes, une certaine équité locale a été rétablie sans réduire l'équité nationale ou internationale. Mais est-ce qu'au sein des communautés, l'utilisation des ressources correspond à une politique de diviser pour mieux régner? Auparavant, la communauté était unie dans son hostilité envers le parc. Est-ce qu'accorder des "faveurs" à certains individus ne divise pas la communauté? Les individus sont nommés par la communauté et ont des responsabilités communautaires claires, alors que de nombreuses activités ont toujours été pratiquées par des spécialistes. Les Batwa ont retiré le moins de bénéfices des accords, mais un certain progrès fut réalisé. Les activités de substitution aident les membres des communautés qui ne retirent pas de bénéfices de l'utilisation des ressources forestières. Néanmoins, certains groupes de la communauté ont dû accepter des compromis, en particulier les chercheurs d'or, les bûcherons et les chasseurs.

Il reste à voir si le faible niveau d'utilisation des ressources établi dans BINP sera suffisant pour assurer des relations stables sur le long terme entre le parc et les communautés. Comme le dit un membre d'une communauté: "*Même si nous sommes contents d'être autorisés à poursuivre notre apiculture, elle représente seulement un quart de nos anciens bénéfices tirés de la forêt*".

La possibilité d'utiliser les ressources végétales à l'intérieur des parcs nationaux est un changement radical par rapport aux pratiques traditionnelles de gestion des aires protégées. Cette initiative est toujours à ses débuts. L'utilisation à faible impact des ressources végétales au BINP montre des signes prometteurs pour d'une part réduire le conflit entre les autorités du parc et les communautés locales et d'autre part pour susciter le soutien et un sentiment d'appartenance des populations avoisinantes à l'égard du parc national. Une évaluation indépendante de ce programme usages multiples a fait le commentaire suivant: *"Les communautés des paroisses usages multiples ont fortement indiqué un sentiment de propriété croissant à l'égard de la forêt comme un résultat du programme, en se référant fréquemment à 'notre forêt' et déclarant qu'elle leur avait été rendue"*. (Bensted-Smith *et al.*, 1995).

Nous pensons que ce sentiment d'appartenance est crucial pour le soutien de la communauté à la conservation. Cette évaluation indépendante a reconnu les progrès effectués par la réalisation du programme pilote. Elle a recommandé l'extension du programme au delà de sa phase pilote et que l'expérience acquise au BINP contribue à la formulation d'une politique nationale d'utilisation des ressources. En conséquence, une unité de co-gestion a été créée au siège de UNP/UWA.

En mars 1995, des gorilles étaient abattus dans la forêt de Bwindi, dans une zone éloignée des paroisses pilotes d'usages multiples. Ces tueries ont été violemment condamnées par les chefs communautaires au cours d'une réunion d'évaluation indépendante du programme d'usage des ressources au Bwindi. Dans une de ces paroisses, on déclara que si les braconniers appartenaient à la communauté, ils ne pourraient pas s'échapper. Dans une autre paroisse, on indiqua que le braconnage des gorilles est l'affaire d'hommes importants, qu'il est organisé de l'extérieur et que les populations locales ne peuvent pas faire grand-chose pour y remédier. Ces déclarations conflictuelles montrent l'importance de poursuivre l'évaluation des impacts de ce programme d'usage des ressources sur la protection des gorilles. Bensted-Smith *et al.* (1995) ajoutent une remarque prudente: *"Il est trop tôt pour dire si (l'amélioration des relations et le*

sentiment d'appartenance) se traduiront par une protection plus efficace de la forêt et des gorilles, et de quelle manière les bénéfices des usages multiples des ressources sont significatifs comparés à d'autres potentialités d'un programme communautaire". Dans le long terme, ces bénéfices d'une utilisation des ressources à faible impact peuvent être limités. Mais son principal intérêt est dans sa mise en oeuvre immédiate contrairement aux autres projets IDC où le délai entre les intentions de fournir des bénéfices aux communautés, dans le cadre d'un programme communautaire, et l'arrivée de ces bénéfices peut être important. A Bwindi, l'usage des ressources est une mesure intérimaire utile, permettant aux autres initiatives d'un programme communautaire de se développer.

Même si la question de la conservation reste ouverte, des améliorations sont évidentes. Au plus fort des hostilités, les communautés n'auraient jamais pensé à protéger les gorilles. Actuellement, la volonté de participer à cette protection est plus affirmée, malgré l'incertitude pour y parvenir. Le risque des feux de forêts s'est considérablement réduit ainsi que les problèmes des apiculteurs posant des pièges. Des rapports indiquent que les aires autorisées d'apiculture sont celles où on dénombre le moins de pièges (Watts *et al.*, 1996). Kremen *et al.* (1994) ont déclaré que les projets IDC sont peut être notre dernier et le plus prometteur espoir pour conserver les aires naturelles sous pression, malgré leur complexité et leur difficulté de mise en oeuvre. Comme le soulignent Pimbert & Pretty (1995): *"Les efforts pour la conservation doivent identifier et promouvoir ces processus sociaux qui permettent aux communautés locales de conserver et d'améliorer la biodiversité en tant que composante de leurs systèmes de vie."*

Le modèle d'utilisation des plantes végétales établi au BINP est une de ces initiatives visant à promouvoir ces processus sociaux. Nous espérons en conséquence, quelle que soit la direction que prendront ces processus sociaux dans le programme au BINP, qu'ils continueront de se construire sur leurs forces initiales et qu'ils permettront de fournir des bénéfices aux communautés avoisinantes et contribuer à la conservation de cette forêt spécifique et de sa faune importante.

Remerciements

Nous remercions le Gouvernement et l'Institution des parcs nationaux ougandais d'avoir eu le privilège de travailler en Ouganda et dans les parcs de Bwindi Impénétrable et de Mgahinga Gorille. Nous remercions CARE de nous avoir engagés ainsi que l'initiative *Peuples et Plantes* de WWF/UNESCO/Kew pour le financement de cette publication. Nous tenons également à exprimer nos remerciements aux membres de l'équipe usages multiples avec lesquels nous avons passé de nombreuses heures sur le terrain, dans les ateliers et les bureaux: Barnard Akunda, Alfred Tsekeli, Robert Barigyre, Sam Magume, Caleb Tumwesiimire, Virginia Nyamaguru, Adonia Bintoora, Sheba Hanyirwa, Calyst Nteziyaremye, Jane Nimpamya, Paddy Bahirwa, Aurelia Mihanda et Erastus Mihanda. Nous sommes extrêmement reconnaissants aux nombreux membres des communautés avec lesquels nous avons travaillé et qui nous ont accueillis dans leurs villages, donné leur temps et ont partagé avec nous leur savoir sur l'usage des plantes et des forêts. Ils sont trop nombreux pour être tous mentionnés ici mais nous tenons à remercier Zikankuta Jack, Kajoka Ruragire, Bandusya Yakobo et Katanguka. Des remerciements sincères pour de nombreuses personnes des équipes de CARE, DTC, UNP et ITFC. Parmi eux, Cindy Carlson, Philip Franks, Eric Edroma, Ma'ahe Kanongo, John Otekat, Erin Gubbleman, Robin HeberPercy, Joseph Serugo, Samson Weirike, Ignatius Achoka, Ben Iasbirye, feu Emmanuel Kagamaho, Frank Kamugisha, Iqbal Mohammed, Tom Butynski, Jan Kalina et Jonathan Baranga. Un merci particulier pour Tony Cunningham qui nous a guidé dans ce travail et nous a fourni un soutien sans fin. Yildiz Aumeeruddy, Ed Barrow, Grazia Borrini-Feyerabend, Alan Hamilton, Gary Martin and Michel Pimbert ont fourni des suggestions utiles pour l'amélioration du manuscrit. Des remerciements également pour Anthony Ratter et Jutta Breyer pour leur intérêt et leur aide.

Références bibliographiques

- Adams, J.S. & McShane, T.O. 1992. The myth of wild Africa: Conservation without illusion. W.W. Norton and Co., London.
- Alcorn, J.B. 1993. Indigenous peoples and conservation. *Conservation Biology* 7(2): 424-426.
- Alcorn, J.B. 1994. Noble savage or noble state? Northern myths and southern realities in biodiversity conservation. *Ethnoecológica* 2(3): 7-19.
- Batisse, M. 1984. Biosphere reserves throughout the world: Current situation and perspectives. In: *Conservation, Science and Society: Contributions to the First International Biosphere Reserve Congress*. Minsk, 26 Sept-2 Oct 1983, pp. v-xii. Natural Resources Series 21. UNESCO-UNEP, Paris.
- Batisse, M. 1986. Developing and focusing the biosphere reserve concept. *Nature & Resources* 22(3): 1-10.
- Batisse, M. 1990. Development and implementation of the biosphere reserve concept and its applicability to coastal regions. *Environmental Conservation* 17(2): 111-116.
- Batisse, M. 1993. Biosphere reserves: an overview. *Nature & Resources* 29(1-4): 3-5.
- Bennet, B.C. 1992. Plants and people of the rainforest. The role of ethnobotany in sustainable development. *BioScience* 42(8).
- Bensted-Smith, R., Infield, M., Otekat, J. & Thomson-Handler, N. 1995. A review of the multiple use (resource sharing) programme in Bwindi Impenetrable National Park. Evaluation Report to CARE Uganda. September 1995.
- Brown, M. & Wyckoff-Baird, B. 1992. Designing Integrated Conservation and Development Projects. Biodiversity Support Programme, WWF/USAID/IDB, Washington D.C.
- Butynski, T.M. 1984. Ecological survey of the Impenetrable forest, Uganda, and recommendations for its conservation and management. New York Zoological Society, New York.
- Butynski, T.M. 1989. Afromontane forest conservation and rural development in southwestern Uganda. In: *Proceedings of the First International Workshop for the Conservation and Management of Afromontane Forests*. 19-23 June 1989. Cyangugu, Rwanda. Pullister Town.
- Butynski, T.M. & Kalina J. 1993. Three new mountain national parks for Uganda. *Oryx* 27(4): 214-224.
- Calhoun, J.B. 1991. The plight of the Ik. In West, P.C. & Brechin, S.R. (eds.), *Resident peoples and national parks: Social dilemmas and strategies in international conservation*. University of Arizona Press, Tucson.
- CARE. 1987. Project proposal for the Development Through Conservation Project, Phase I. CARE, Uganda.
- CARE. 1994a. Project Implementation Report for Jan-June 1994. Development Through Conservation Project. CARE, Uganda.
- CARE. 1994b. The people of Bwindi Impenetrable National Park, Report of a socio-economic survey. Development Through Conservation Project (DTC), CARE, Uganda.
- Chambers, R. 1992. Rural appraisal: rapid, relaxed and participatory. Discussion Paper 311. Institute of Development Studies, Brighton, UK.
- Child, B. 1996. The practice and principles of community-based wildlife management in Zimbabwe: The CAMPFIRE programme. *Biodiversity and Conservation* 5: 369-396.
- Colchester, M. 1994. Salvaging nature: Indigenous peoples, protected areas and biodiversity conservation. Discussion Paper No. 55. UNRISD, Geneva.
- Costanza, R. 1993. Developing ecological research that is relevant for sustainability. *Ecological Applications* 3(4): 579-581.
- Cunningham, A.B. 1987. Commercial craftwork: Balancing out human needs and resources. *South African Journal of Botany* 53(4): 259-266.
- Cunningham, A.B. 1991. Development of a conservation policy on commercially exploited medicinal plants: A case study from southern Africa. In: Heywood, V., Syngé, H. & Akelere, O. (eds.), *Conservation of medicinal plants*, pp. 387-358. Cambridge University Press, Cambridge.
- Cunningham, A.B. 1994. Integrating local plant resources and habitat management. *Biodiversity and Conservation* 3: 104-115.
- Cunningham, A.B. 1996. People, park and plant use. Recommendations for multiple-use zones and development alternatives around Bwindi Impenetrable National Park, Uganda. People and Plants working paper 4. UNESCO, Paris.
- Cunningham, A.B. & Mbenkum, F.T. 1993. Sustainability of harvesting *Prunus africana* bark in Cameroon: A medicinal plant in international trade. People and Plants working paper No. 2. UNESCO, Paris.
- Cunningham, A.B., Wild, R.G., Mutebi, J. & Tsekeli, A. 1993. People and wild plant use: Mgahinga Gorilla National Park. Report for CARE Development Through Conservation Project (DTC), Uganda.

- Drijver, C. 1994. Participatory rural appraisal in Cameroon: A challenge for people and protected areas. *Parks* 4(1): 27-35.
- Erlich, P.R. & Daily, G.C. 1993. Science and the management of natural resources. *Ecological Applications* 3(4): 558-560.
- Falconer, J. & Koppel, C.R.S. 1990. The major significance of "minor" forest products. The local use and value of forests in the West African humid forest zone. *Community Forestry Note* 6. FAO, Rome.
- FAO. 1988. National parks planning: A manual with annotated examples. *Conservation Guide*. FAO, Rome.
- FAO. 1989. The community tool box: Ideas, methods and tools for participatory analysis, monitoring and analysis in community forestry. *Community Forestry Note* 2. FAO, Rome.
- FAO. 1991. Non wood products : The way ahead. *Forestry Paper* 97. FAO, Rome.
- Godoy, R.A. & Bawa, K.S. 1993. The economic value and sustainable harvest of plants and animals from the tropical forest: Assumptions, hypotheses, and methods. *Economic Botany* 47(3): 215-219.
- Hamilton, A.H., Baranga, J. & Tindigarukayo, J. 1990. Proposed Bwindi (Impenetrable) National Park: Results of a public inquiry and recommendations for establishment. Report for Uganda National Parks.
- Hamilton, A.H. & Kigenyi, F. 1991. Kibale Forest research and monitoring project evaluation. Report for New York Zoological Society and USAID, Kampala.
- Holling, C.S. 1993. Improving research for sustainability. *Ecological Applications* 3(4): 552-555.
- Howard, P.C. 1991. Nature conservation in Uganda's tropical forest reserves. *Forest Conservation Programme*. UICN, Gland.
- Infield, M.M. 1986. Improving local support for African conservation areas. *Monograph* 8. Institute of Natural Resources, University of Natal, RSA.
- UICN. 1993. Note by the Director General on guidelines for the ecological sustainability of non consumptive and consumptive uses of wild species. Addendum 1 to General Assembly Paper GA/19/94/3. UICN, Gland.
- UICN. 1994. Resolutions and recommendations of the General Assembly of UICN (World Conservation Union), at its 19th session in Buenos Aires, Argentina, 17-26 January 1994. UICN, Gland.
- Kamstra, J. 1994. Protected areas: Towards a participatory approach. *Netherlands Committee for UICN*, Amsterdam.
- Kamugisha, J.R. 1993. Management of natural resources and the environment in Uganda. *Regional Soil Conservation Unit, Report* 12. Swedish International Development Authority.
- Kayanja, F. & Douglas-Hamilton, I. 1984. The impact of the unexpected on the Uganda national parks. In: McNeely, J.A. & Milton, K.R. (eds.), *National parks, conservation and development: The role of protected areas in sustaining society*, pp. 87-92. UICN/Smithsonian Institution Press, Washington D.C.
- Kingston, B. 1967. Working plan for the Mgahinga Central Forest Reserve, Kigezi District, Western Province, Uganda. Forest Department, Uganda.
- Kremen, C., Merenlender, A.M., Murphy, D.D. 1994. Ecological monitoring: A vital need for Integrated Conservation and Development Programs in the tropics. *Conservation Biology* 8 (2): 388-397.
- Lee, K.N. 1993. Greed, scale mismatch and learning. *Ecological Applications* 3(4): 560-564.
- Leggat, G.J. & Osmaston, H.A. 1961. Working plan for the Impenetrable Central Forest Reserve, Kigezi District, Western Province, Uganda. Forest Department, Uganda.
- Ludwig, D., Hilborn, R. & Walters, C.J. 1993. Uncertainty, resource exploitation and the lessons from history. *Science* 260: 17-18.
- Mackinnon, J., Mackinnon, K., Child, G. & Thorsell, J. 1986. Managing protected areas in the tropics. UICN, Gland.
- Martin, G.J. 1995. *Ethnobotany. A methods manual*. People and Plants Conservation Manuals Vol. 1. Chapman and Hall, London.
- McNeely, J.A. & Millar, K.R. (eds.) 1984. *National parks, conservation and development: The role of protected areas in sustaining society*. UICN/Smithsonian Institution Press, Washington, D.C.
- Meyer, J.L. & Helfman, G.S. 1993. The ecological basis of sustainability. *Ecological Applications* 3(4): 569-571.
- Mkanda, F.X. & Munthali, S.M. 1994. Public attitudes and needs around Kasungu National Park, Malawi. *Biodiversity and Conservation* 3: 29-44.
- Momberg, F., Damas, D., Limber, G. & Padan, S.S.T. 1994. Participatory tools for community-forest profiling and zonation of conservation areas. Experiences from the Kayan Mentarang Nature Reserve, East Kalimantan, Indonesia. WWF Indonesia Programme - Kayan Mentang Project (PHPA -WWF-LIPI).
- Muir, D. 1990. Forest utilisation in KwaZulu: A case study of Hlatikulu Forest Reserve, Maputaland. Institute of Natural Resources, University of Natal, RSA.
- Noss, R.F. 1991. Sustainability and wilderness. *Conservation Biology* 5: 120-122.
- Olivier, R. 1990. The Queen Elizabeth National Park Management Plan. Uganda National Parks, Kampala.
- Olivier, R. 1992a. The Murchison Falls National Park Management Plan. Uganda National Parks, Kampala.
- Olivier, R. 1992b. The Kidepo Valley National Parks Management Plan. Uganda National Parks, Kampala.
- Peres, C.A. 1994. Indigenous reserves and conservation in Amazonian forests. *Conservation Biology* 8 (2): 586-588.
- Pimbert, M.C & Pretty, J.M. 1995. Putting "participa-

- tion" into protected area management. Discussion Paper 57. United Nations Research Institute for Social Development, Geneva.
- Plotkin, M.J. & Famolare, L.M. 1992. Sustainable harvesting and marketing of forest products. Conservation International - Island Press, Washington, D.C.
- Poffenberger, M., McGean, B., Khare, A., & Campbell, J. (eds.) 1992. Field method manual, Volume II. Community forest economy and use patterns: Participatory Rural Appraisal (PRA) methods in South Gujarat, India. Society for Promotion of Wastelands Development, New Delhi.
- Redford, K.H. & Stearman, A.M. 1993. Forest-dwelling native Amazonians and the conservation of biodiversity: Interests in common or in collision? *Conservation Biology* 7(2): 248-255.
- Robinson, J.G. 1993. The limits to caring: Sustainable living and the loss of biodiversity. *Conservation Biology* 7: 20-28.
- Rubenstein, D.I. 1993. Science and the pursuit of a sustainable world. *Ecological Applications* 3(4): 585-587.
- Rutherford, M.C. & Westfall, L.H. 1986. The biomes of southern Africa - an objective categorization. *Memoires of the Botanical Survey of South Africa* No.54.
- Sartorius, R.H. 1991. The logical framework approach to project design and management. *Evaluation Practices Journal* 12(2): 139-147.
- Sayer, J. 1991. Buffer zones in rainforest, fact or fantasy. *Parks* 2(2): 20-24.
- Scott, P.J. 1992. Fringe benefits: Minor forest product collection within buffer zones as a potential tool for conflict resolution in Bwindi Impenetrable National Park. M.Sc. Thesis. Agricultural University of Norway.
- Smith, I.R., Wells, D.A. & Welsh, P. 1985. Botanical survey and monitoring methods for grasslands. Focus on Nature Conservation 10. Nature Conservancy Council.
- Taylor, D. 1990. Late Quaternary pollen diagrams from two Ugandan mires: Evidence for environmental change in the Rukiga Highlands of southwest Uganda. *Paleogeography, Paleoclimatology, Paleoecology* 80: 283-300.
- Taylor, D. & Marchant, R. 1995. Human impact in the interlacustrine region: Long-term pollen records from the Rukiga Highlands. *Azania* 29-30: 283-295.
- UNEP. 1988. Natural resources and environment in Uganda: Strategies for environmental management. United Nations Environment Programme, Nairobi.
- UNESCO. 1995. The Seville Strategy for Biosphere Reserves. *Nature & Resources* 31(2): 2-17.
- UNESCO. 1996a. International Conference on Biosphere Reserves. Seville (Spain), 20-25 March 1995. Final Report. MAB Report Series No. 65. UNESCO, Paris.
- UNESCO. 1996b. Biosphere Reserves: the Seville Strategy and the Statutory Framework of the World Network of Biosphere Reserves. UNESCO, Paris
- UNP. 1994. Memorandum of Understanding between Uganda National Parks and the people of Mpungu Parish, Rukungiri District. Uganda National Parks, Kampala.
- UNP. 1995. Bwindi Impenetrable National Park Management Plan 1995-1999. Uganda National Parks, Kampala.
- Vedder, A. 1989. The Afromontane forests of the Western Rift. In: Proceedings of the First International Workshop for the Conservation and Management of Afromontane Forests. 19-23 June 1989. Cyangugu, Rwanda.
- Watts, J., Scott, P.J. & Mutebi, J. 1996. Assessing and monitoring the forest: Towards joint management of multiple use in national parks in Uganda. In Carter, J. (ed.), Recent approaches to participatory forest resource assessment. Rural Development Forestry Study Guide 2. Overseas Development Institute, London.
- Wells, M., Brandon, K. & Hannah, L. 1992. Linking protected area management with local communities. World Bank, World Wildlife Fund and US Agency for International Development, Washington, D.C.
- West, P.C. & Brechin, S.R. (eds.) 1991. Resident peoples and national parks: Social dilemmas and strategies in international conservation. University of Arizona Press, Tucson.
- Wild, R.G. 1994. The Rukungiri tea industry: Its relationship with and impact on the Bwindi Impenetrable National Park. Report for Uganda National Parks.
- Wild, R.G. 1996. Plants from the park: Establishing community harvesting as a conservation tool at Bwindi Impenetrable National Park, Uganda. M.Phil.-thesis, University of Cape Town, South Africa.
- Wild, R.G., Cunningham, A.B. & Mutebi, J. 1995. People, parks and plant use: Networks to enhance the conservation of montane forests in Uganda, East Africa. In: Saunders, D.A., Craig, J.L. & Matisse, E.M. (eds.), The role of networks, Nature Conservation 4. Surrey Beatty & Sons, Chipping, Nortol, New South Wales.
- Willers, B. 1994. Sustainable development: a new world deception. *Conservation Biology* 8(4): 1146-1148.
- Wily, E. 1994. Looking again at community-based natural forest management: is participation enough? Draft. Nairobi, Kenya.
- Wind, J. & Prins H.H.T. 1989. Buffer zone and research management for Indonesian National Parks: Inception Report. World Bank National Park Development Project, DHV-RIN Consultancies, Bogor, Indonesia.
- Yeoman, G.H., Tindigarukayo, J. & Kigenyi, F. 1990. Mgahinga Gorilla National Park, results of public enquiry and recommendations for establishment. Unpub. report for Uganda National Parks and EEC.

Liste des acronymes

AWF	Fondation africaine pour la faune
BINP	Parc national de Bwindi Impénétrable
CAMPFIRE	Programme de gestion des aires communales pour les ressources indigènes
CARE	Agence de développement et de soutien international qui aide les populations dans les pays en voie de développement à travers des programmes humanitaires
CCR	Garde Communautaire pour la Conservation
DTC	Projet de Développement par la Conservation
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FD	Département des Forêts
FFPS	Société de préservation de la faune et de la flore (maintenant Flore et Faune International)
GD	Département de la Faune
GGRP	Projet de Réserve de Gorille
GTZ	Agence allemande pour la co-opération technique
HQ	Siège
ICD	Conservation et développement intégré
ICDP	Projet de développement et de conservation intégré
ICRAF	Centre International de Recherche en Agroforesterie
IFCP	Projet de Conservation de la Forêt Impénétrable
IGCP	Projet International de Sauvegarde des Gorilles
ITFC	Institut pour la conservation de la forêt tropicale
UICN	Union Mondiale pour la conservation
JFM	Gestion jointe des forêts
MGN	Parc national de Mgahinga Gorille
MSY	Rendement maximum soutenable
MTWA	Ministère du Tourisme, de la Faune Sauvage et du Patrimoine
NGO	Organisation non-gouvernementale
NRM	Mouvement National de la Résistance
NTFP	Produits non ligneux
PMAC	Comité consultatif pour la gestion du parcs
PRA	Méthode participative d'évaluation des systèmes ruraux
RC I-IV	Conseils de Résistance I-IV
RVA	Méthode d'évaluation rapide de la vulnérabilité
UNEP	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour la science, l'éducation et la culture
UNP	Institution des parcs nationaux ougandais
UNRISD	Institution de recherches des Nations Unies pour le développement social
USAID	Agence américaine pour le développement international
UWA	Autorité pour la faune ougandaise
WWF	Fonds Mondial pour la Nature
ZOPP	Planification de projet orienté sur des ojectifs

Déjà publiées dans cette série:

1. Cunningham, A. B. 1993. *African medicinal plants: Setting priorities at the interface between conservation and primary healthcare*. (En anglais).
2. Cunningham, A. B. et Mbenkum, F.T. 1993. *Sustainability of harvesting Prunus africana bark in Cameroon: A medicinal plant in international trade*. (En anglais).
3. Aumeeruddy, Y. 1994. *Répresentations et gestion paysannes des agroforêts en périphérie du Parc National Kerinci Seblat à Sumatra, Indonésie*. (Cette publication est également disponible en anglais).
4. Cunningham, A.B. 1996. *Peuples, parc et plantes. Recommandations pour les zones à usages multiples et les alternatives de développement autour du parc national de Bwindi Impénétrable, Ouganda*. (Cette publication est également disponible en anglais).

L'initiative

Peuples et

Plantes a été lancée conjointement en juillet 1992 par le WWF, l'UNESCO et le Royal Botanic Gardens, Kew, dans le but de promouvoir l'utilisation durable et équitable des ressources végétales en apportant un appui au travail des ethnobotanistes des pays en développement.

Cette initiative se fonde sur la reconnaissance du savoir approfondi qu'ont souvent les communautés rurales des usages et des propriétés des plantes dont elles dépendent pour une grande partie de leur alimentation, de leur médecine, pour les combustibles, les matériaux de construction et pour de multiples autres motivations. Néanmoins, une grande partie de ce savoir est menacée par les modifications des écosystèmes et des cultures. La surexploitation des plantes non-cultivées est de plus en plus courante, en raison notamment de la destruction de l'habitat, de l'augmentation de l'utilisation locale et des demandes croissantes liées au marché.

La conservation à long terme des ressources végétales, ainsi que des connaissances qui y sont associées, se révèle essentielle pour les populations locales mais aussi pour d'autres communautés vivant dans différentes régions.

L'approche Peuples et Plantes prend en compte la diversité des modes d'exploitation des ressources végétales, qui va de la «culture» à la cueillette de plantes «sauvages».

La collaboration des ethnobotanistes et des communautés locales permet d'étudier et de recenser les formes d'utilisation des ressources végétales, d'identifier les cas de surexploitation des plantes non-cultivées, de proposer des techniques de récolte durable et de rechercher des méthodes d'exploitation alternatives comme la culture.

L'initiative Peuples et Plantes essaie d'apporter un appui et de mettre en valeur le travail d'ethnobotanistes des pays en développement qui collaborent avec les communautés locales pour conserver à la fois les ressources végétales et les connaissances écologiques indigènes. Des coordinateurs organisent des ateliers, fournissent une assistance technique et

scientifique aux projets de terrain, produisent et diffusent des documents sur l'ethnobotanique, sur les connaissances écologiques indigènes et l'utilisation durable des ressources végétales.

Grâce à cette initiative nous espérons développer un réseau d'ethnobotanistes travaillant dans ces domaines dans différentes régions du monde, afin de faciliter l'échange d'informations et d'expériences, et leur collaboration dans des projets sur le terrain.

Contacts

WWF International
Plant Conservation Officer
Panda House,
Weyside Park
Godalming,
Surrey GU7 1XR
UNITED KINGDOM
Fax: 44 1483 426409



Division des Sciences Ecologiques,
Programme sur l'Homme et la Biosphère
UNESCO, 7 Place de
Fontenoy
75352 Paris
Cedex 07 SP
FRANCE
Fax: 33 1 45685804



The Director
Royal Botanic Gardens,
Kew
Richmond
Surrey TW9 3AB
UNITED KINGDOM
Fax: 44 181 3325278

